

5592

MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES



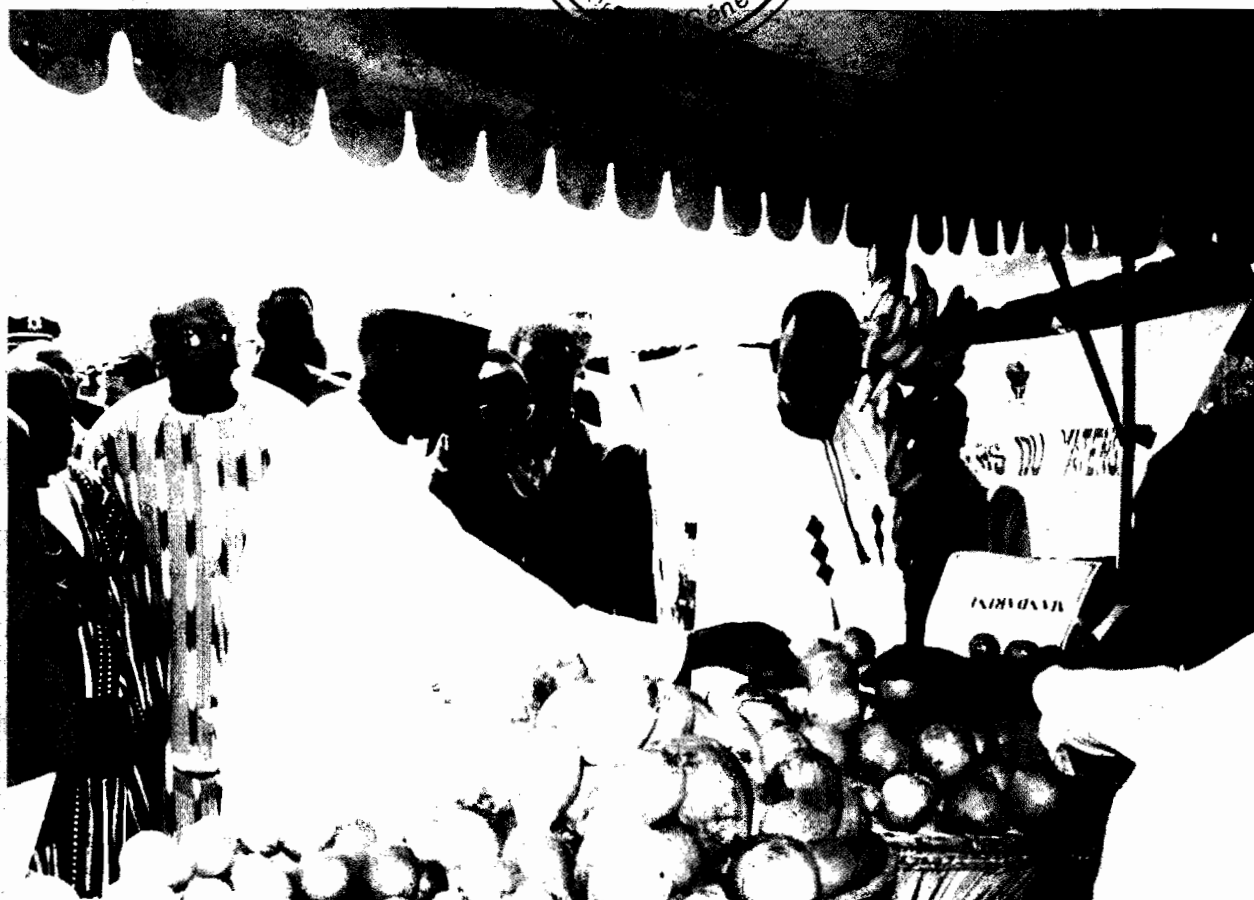
BURKINA FASO



Unité - Progrès - Justice

8^e JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN

(Rapport Final)

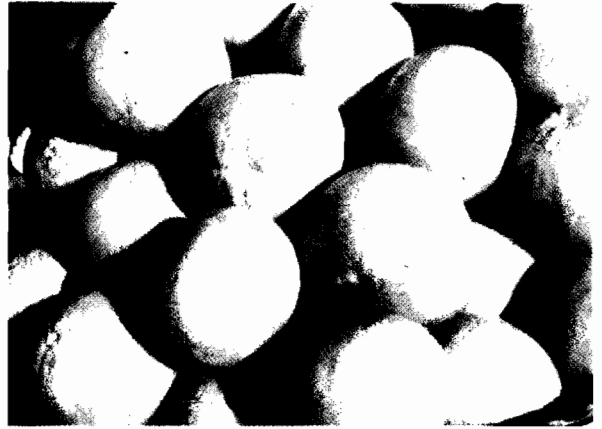


Janvier 2004

QUELQUES PRODUITS DE LA RICHE DIVERSITE AU BURKINA FASO



Papayes



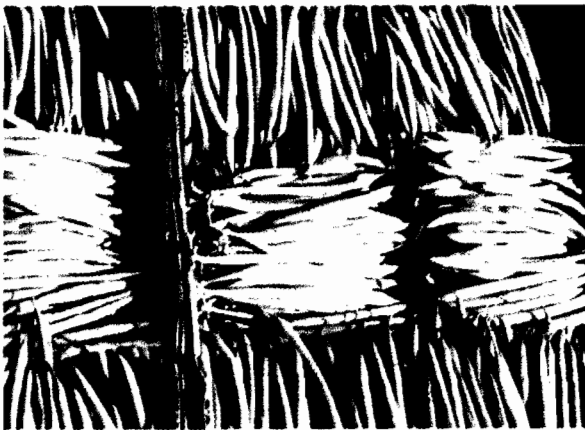
Oranges



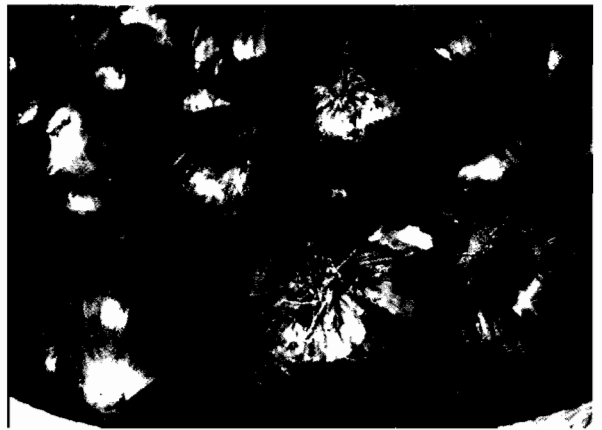
Carottes



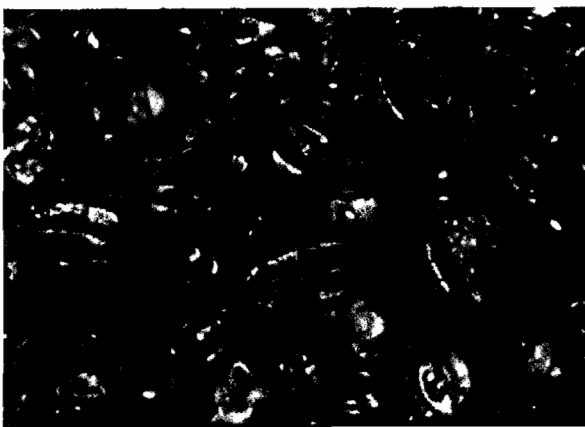
Aubergines



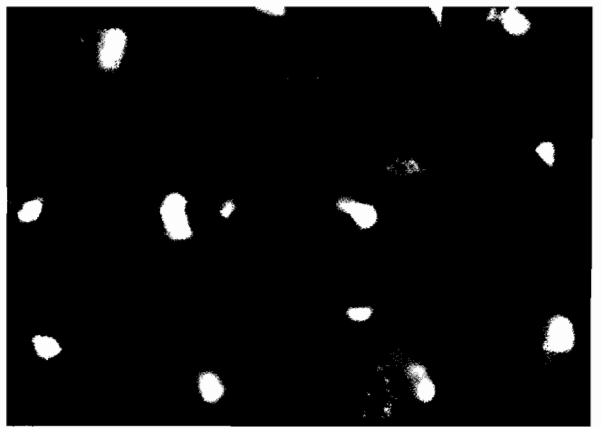
Haricot Vert



Oignons



Piment



Tomates

**MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**



BURKINA FASO

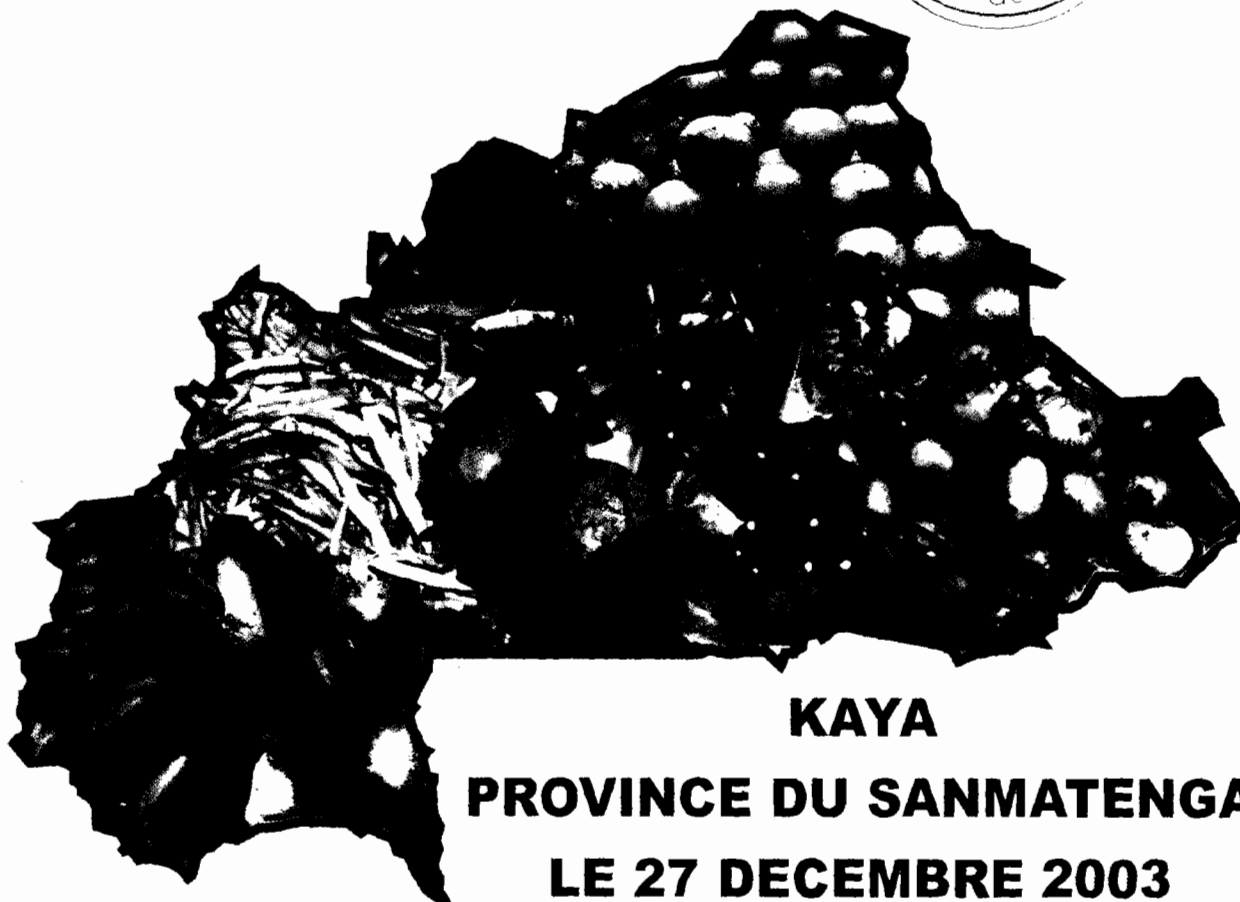


Unité - Progrès - Justice

8^e JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN

THEME

**RELANCE DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES
COMME CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE AU BURKINA FASO**



KAYA

PROVINCE DU SANMATENGA

LE 27 DECEMBRE 2003

ADRESSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO



Blaise COMPAORE
Président du Faso

Pour la 8ème fois consécutive, le gouvernement tout entier se réjouit de rencontrer les acteurs du développement de notre pays.

Cette année, la campagne agricole a été satisfaisante. Elle se traduit par un bilan céréalière excédentaire qui offre à nos frères et sœurs des gains multiples.

Ces bons résultats sont les fruits d'une bonne pluviométrie certes, mais ils sont également dus aux efforts de nos vaillants producteurs. C'est le lieu donc de saluer et d'encourager leur détermination qui nous éloigne du spectre de la faim.

Cependant, cette performance ne doit pas nous faire occulter les entraves au développement de certaines filières qui, jadis, faisaient notre fierté. Il s'agit de la filière fruits et légumes.

En choisissant de placer cette 8ème édition de la Journée nationale du paysan sous le thème de la "relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté", nous offrons une opportunité de redonner à cette filière, son lustre d'antan. La relance de la filière permettra à des milliers de producteurs et productrices de

tirer enfin bénéfice d'une activité qu'ils mènent avec force dévouement depuis des années.

Le thème de cette 8ème édition de la Journée nationale du paysan est également une manière d'interpeller les opérateurs économiques à s'investir dans ce secteur.

Je demeure convaincu qu'ensemble, nous vaincrons l'adversité et tracerons les voies heureuses pour une filière d'avenir. Les actions déjà entreprises par le gouvernement notamment la réalisation du terminal fruitier et la réhabilitation des chambres froides sont le gage de sa détermination à accompagner les efforts des producteurs.

Du reste, je ne doute pas que cette 8ème édition de la journée nationale du paysan sera l'occasion pour nous de plus approfondir la réflexion sur les possibilités, que cette filière offre à notre pays pour une économie plus performante.

En attendant les grandes conclusions de cette édition, j'invite l'ensemble des acteurs de la filière fruits et légumes à contribuer et à poser les bases de la relance collective de cette filière.

Bonne fête à tous !

SOMMAIRE

Introduction	3
I – Organisation de la Journée Nationale du Paysan.....	4
1.1 – Les organes.....	4
1.2 – La participation des producteurs	4
II – Déroulement des Manifestations	6
2.1 – Journée du 26 décembre.....	6
2.2 – Journée du 27 décembre 2003	6
2.2.1 - Mot introductif du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydrolique et des ressources Halieutiques	7
2.2.2 – Présentation des résultats du forum.....	7
2.2.3 – Préoccupation par filières.....	9
2.2.4 – Discussions autour des différentes préoccupations et les engagements pris.....	9
Conclusion.....	11
Annexes.....	12

INTRODUCTION

La huitième édition de la Journée nationale du paysan (JNP) a été célébrée le 27 décembre 2003 à Kaya, Chef lieu de la Province du SANMATENGA. Comme chaque année, elle était placée sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président du Conseil des Ministres, qu'accompagnaient Monsieur le Premier Ministre et l'ensemble des membres du Gouvernement.

Cette importante manifestation nationale dont les échos sont perçus au-delà des frontières du Burkina, est très appréciée des producteurs qui se réjouissent du grand intérêt et de l'attention toute particulière que le Chef de l'Etat ne cesse d'accorder au devenir du monde rural. Elle constitue l'occasion pour le Président du Faso et les personnalités qui l'accompagnent de :

- Etablir un dialogue franc et direct avec les producteurs autour de leurs préoccupations majeures ;
- Proposer des pistes de solution aux différentes contraintes qui handicapent leurs activités ;
- Prendre de part et d'autre des engagements pour une promotion véritable du développement rural dans son ensemble ;
- Et de rendre un hommage mérité à l'ensemble du monde paysan qui travaille inlassablement pour la prospérité du Burkina Faso .

Le développement de l'agriculture au Burkina Faso est fortement assujéti aux aléas climatiques, mais également à une longue saison sèche durant laquelle une oisiveté caractéristique, synonyme de pauvreté est facteur d'exode et de migration avec tous les risques endémiques tant dans les zones d'attraction que dans celles de départ. Ainsi, à l'instar de la 7^{ième} journée nationale du paysan qui a eu pour thème « la petite irrigation villageoise : une alternative au risque climatique pour sécuriser la production alimentaire et lutter contre la pauvreté », la 8^{ième} JNP, en prolongation de la précédente, a été célébrée sous le thème « Quelle stratégie pour une relance effective de la filière des fruits et légumes au Burkina Faso ». Par ce thème, le Gouvernement a voulu redire sa détermination à lutter contre la pauvreté par des choix structurels et une politique agricole tournée vers le marché.

I – ORGANISATION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN

Placés sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, les travaux préparatoires de la 8^{ème} édition de la JNP ont commencé au mois de septembre 2003 par la proposition du thème, du lieu et de la date de même que la structuration du Comité national d'organisation (CNO).

I-1- Les organes :

Deux structures ont été mises en place pour l'organisation de cette Journée :

- Un Comité National d'Organisation, créé par Arrêté n°2003- 073 / MAHRH / CAB du 13 octobre 2003 composé de membres représentant les départements ministériels et la Confédération Paysanne du Faso ;
- Un Comité Provincial d'Organisation répondant du comité national au niveau provincial.

Le comité National d'Organisation a été scindé en huit commissions chargées de l'accomplissement de tâches spécifiques. Il s'agit des commissions : (1) Thème, (2) Accueil/hébergement/restauration, (3) Protocole, (4) Presse/publicité/animation, (5) Matériel-transport, (6) Finances, (7) Sécurité et (8) Santé.

I-2- La participation des producteurs

Les participants à cette JNP étaient au nombre de 828 au total (voir tableau récapitulatif en annexes), représentant des filières de production des secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique, des ressources halieutiques et animales et de l'Environnement. Les organisations faïtières et les chambres d'agriculture ont été invitées de même que des lauréats de concours et des récipiendaires. Au titre des ministères ci-après, la participation a été organisée par filière ainsi qu'il suit :

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques :

- ✓ Filière céréales (52)
- ✓ Filière légumineuses (16)
- ✓ Filière oléagineux (25)
- ✓ Filière tubercules (11)

- ✓ Filière fruits et légumes (19)
- ✓ Filière coton (24)
- ✓ Filières pêche (26)
- ✓ Filière apiculture (9)

Ministère des Ressources Animales

- ✓ Filière bétail et viande (31)
- ✓ Filière lait (20)
- ✓ Filière petit élevage (24)
- ✓ Filière cuirs et peaux (8)

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie

- ✓ Filière faune (12)
- ✓ Filière forêt (24)
- ✓ Filière bois (7)

Au titre des récipiendaires de décorations, 131 producteurs ont été décorés dans les différentes filières avec agrafe agriculture, élevage ou environnement.

Des lauréats aux concours inter-bas-fonds et du programme de la Petite irrigation ont également été primés.

Les représentants des organisations faïtières étaient au nombre de 70.

Les chambres d'agricultures étaient représentées par 47 personnes.

Le forum sur la relance de la filière fruits et légumes a connu la participation de 170 personnes et s'est tenu le 26 décembre.

Enfin, l'exposition des fruits et légumes, produits agroalimentaires, équipements agricoles et d'exhaure de l'eau) a connu la participation d'une trentaine d'exposants.

II – DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

Au titre de cette 8^{ème} édition de la journée nationale du paysan, il a été organisé les manifestations suivantes :

2.1 Journée du 26 décembre 2003

Dans la matinée il s'est tenu le forum sur la relance de la filière des fruits et légumes. La cérémonie d'ouverture dudit forum était placée sous le haut patronage de Monsieur Salif DIALLO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique, et des Ressources Halieutiques .

Dans son discours d'ouverture (voir annexe), il a rappelé les difficultés que traverse la filière des fruits et légumes depuis la privation de la Société Flex-Faso qui assurait l'encadrement des producteurs et l'exportation des produits. Il a invité les participants à faire une analyse sans complaisance de la situation et des propositions idoines pour la sa relance effective.

Dans l'après-midi a eu lieu l'installation officielle du Comité National de l'Eau et le lancement du site Web sur l'Eau au Burkina Faso sous le haut patronage du Ministre d'Etat, Ministre de l' Agriculture, de l'Hydraulique, et des Ressources Halieutiques, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

2.2 Journée du 27 décembre

Dans la matinée a eu lieu le grand meeting placé sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat. Au cours de ce meeting, diverses allocutions ont été prononcées dont celle du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (voir annexe), des producteurs ont été décorés, des prix ont été décernés aux lauréats des concours inter-bas-fonds et du programme de la Petite irrigation. Cette première cérémonie a été clôturée par la visite des stands d'exposition.

L'après-midi, a été marqué par deux événements : (1) la visite du site maraîcher du lac Dem et (2) l'entretien entre le chef de l'Etat et les producteurs. Cet entretien avec le Chef de l'Etat qui constitue le clou des manifestations de la JNP, s'est déroulé dans l'enceinte du Lycée Provincial de Kaya en présence l'ensemble du Gouvernement et a enregistré une participation active des paysans. Les points suivants ont ponctué cette rencontre :

- ✓ le mot introductif du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- ✓ la présentation des conclusions du forum sur le thème « quelle stratégie pour une relance effective de la filière Fruits et Légumes » ;
- ✓ l'exposé des préoccupations des producteurs par filière ;
- ✓ les discussions autour de ces préoccupations et les engagements pris.

2.2.1 Mot introductif du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques.

Monsieur Salif DIALLO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques a tout d'abord présenté les membres du Bureau de la Coordination des Chambres Régionales d'Agriculture. Il a ensuite évoqué les résultats de la campagne qui se caractérisent par un excédent dont la conséquence est la chute des prix aux producteurs. En outre, il a rappelé les actions menées par Son Excellence Monsieur le Président du Faso pour la défense des intérêts des producteurs du coton en Afrique en général

et au Burkina Faso en particulier. Il a poursuivi son intervention en évoquant le thème du forum de cette 8^{ème} édition de la JNP dont l'importance commande des actions concrètes au regard de la morosité de la filière fruits et légumes et des avantages que cette filière pourrait apporter à notre économie. Il a enfin souhaité des échanges fructueux avec les producteurs sur leurs préoccupations et renouvelé son engagement pour défendre leur cause.

2.2.2. - Présentation des conclusions du forum

Les travaux du forum qui se sont déroulés le 26 décembre 2003 ont abouti aux conclusions et recommandations qui ont été exposées par le représentant de la filière Fruits et Légumes. Ces conclusions et recommandations se résument comme suit :

a) - Au niveau de la production

- la prise de mesures visant à encourager la production en régie pour profiter des économies d'échelle que ce système offre ;
- la prise de mesures pour favoriser la sécurisation de l'exploitation et des investissements ;
- le renforcement de la surveillance et la protection phytosanitaire, notamment la lutte contre la cochenille et la mouche blanche ;
- l'amélioration des conditions d'accès aux facteurs de production (engrais, semences, produits phytosanitaires) par un désarmement tarifaire ;
- le renforcement en personnel qualifié et en moyens financiers des structures de recherche et de vulgarisation pour les activités d'amélioration des variétés, de développement de bio pesticides et de technologies de transformation ;
- suivi-évaluation de la production en vue d'offrir à la filière les informations indispensables à son développement (statistiques de production et de commercialisation) ;
- le renforcement des capacités techniques des producteurs et des agents par des formations spécifiques ;
- la mise en place d'une structure mixte de promotion de fruits et légumes qui reprendrait les missions de développement de l'ex-Société Flex Faso.

b) - Au niveau du transport

- l'acquisition de moyens de transport adaptés ;
- l'exploration des possibilités d'exportation par voie maritime ;
- le renforcement de la politique de chartérisation ;
- la diminution des coûts de manutention au sol ;

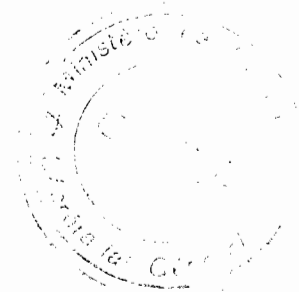
- la réhabilitation et l'équipement de l'aéroport de Bobo-Dioulasso ;
- l'amélioration de la qualité des pistes rurales.

c) - Au niveau de la transformation

- la prise de mesures pour encourager la création de petites unités de transformation pour mieux valoriser les produits.

d) - Au niveau de la commercialisation

- la création de marché de gros ;
- le renforcement des capacités d'intervention de l'ONAC ;
- la promotion du partenariat d'affaires sur les différents marchés ;
- la mise en place d'un système de contrôle de qualité plus efficace ;
- la suppression des tracasseries policières et douanières ;
- le désarmement fiscal sur les emballages ;
- la mise en place d'un système d'information sur les marchés.



e) - Au niveau du financement

- l'assainissement financier de la filière ;
- la création d'un fonds de garantie auprès des institutions financières pour faciliter l'accès aux crédits ;
- la prise de mesures pour encourager les investissements directs des importateurs (internationaux, sous régionaux) et la co-entreprise.

f) - La professionnalisation des acteurs

- l'assainissement de l'environnement institutionnel des acteurs en particulier les exportateurs ;
- le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs ;
- la création d'un cadre de concertation inter- professionnel fonctionnel;
- la clarification du rôle des acteurs par l'adoption de cahiers des charges ;
- le renforcement des capacités de négociation des acteurs ;
- la prise de mesures pour encourager le partenariat en joint-ventures entre professionnels étrangers et opérateurs locaux.

g) - Les recommandations

Au terme de leurs travaux les participants au forum sur la stratégie de relance de la filière des fruits et légumes ont adopté les recommandations ci-après :

- la création d'un fonds de garantie par l'Etat auprès des institutions financières afin de faciliter l'accès aux crédits ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation en vue de faire le diagnostic constant des activités de la filière (statistiques de production et de commercialisation) afin d'identifier les contraintes et proposer des solutions;
- l'élaboration et l'adoption de cahiers des charges en vue de clarifier le rôle des différents acteurs (producteurs, exportateurs) ;
- la création de petites unités de transformation pour mieux valoriser la production de fruits et légumes;
- la création d'un cadre de concertation inter-professionnel fonctionnel ;
- la mise en place d'une structure mixte de promotion de fruits et légumes.

2.2.3- Les préoccupations par filière

Les représentants des différentes filières ont tour à tour pris la parole pour présenter leurs préoccupations et propositions de solutions (voir synthèse des contraintes en annexe).

2.2.4- Les discussions autour des différentes préoccupations et les engagements pris

Les discussions ont été menées autour des préoccupations présentées par les producteurs et ont essentiellement porté sur :

- la relance de la filière fruits et légumes ;
- les contraintes rencontrées par les différentes filières (Agriculture, Hydraulique, Pêche, Ressources Animales, Environnement) et qui entravent leur développement.

Au terme des discussions qui ont été marquées par la contribution des membres du Gouvernement, des engagements ont été pris de part et d'autre.

C'est ainsi que le représentant de la Confédération Paysanne du Faso a présenté les engagements suivants pris par les producteurs :

1) FRUITS ET LEGUMES :

- Accroître la production des fruits et légumes de 10% tout en mettant l'accent sur la qualité et la diversification des circuits d'exportation ;

- Valoriser la production locale des fruits et légumes par la mise en place d'unités de transformation, de conservation, et de conditionnement ;
- 2) *PRODUCTION CEREALIERE* : Augmenter la production céréalière par l'utilisation des semences améliorées, de la fumure organique et par l'irrigation ;
- 3) *FOSSES FUMIERES* : Consolider les acquis des campagnes précédentes et réaliser à nouveau deux cent mille (200 000) fosses fumières ;
- 4) *PÊCHE* : Accroître la production halieutique à douze mille cinq cent (12 500) tonnes en 2004 ;
- 5) *PETIT ELEVAGE* : Vacciner six millions (6 000 000) de volailles contre la maladie de Newcastle au cours de l'année 2004 ;
- 6) *FOURRAGE NATUREL* : Récolter un million cinq cent mille (1 500 000) bottes de foin de 10 Kg ;
- 7) *BETAIL* : Augmenter la production laitière pour couvrir les besoins nationaux ;
- 8) *FEUX DE BROUSSE* : Réduire le taux des superficies brûlées de 30 à 25% sur toute l'étendue du territoire national ;
- 9) *JARDINS BOTANIQUES* : Créer au moins trois jardins de plantes médicinales suivant les secteurs phytogéographiques (Sahélien, nord soudanien et sud soudanien) ;
- 10) *FEDERATION NATIONALE DES UNIONS DES GROUPEMENTS DE GESTION FORESTIERE* : Renforcer l'assise nationale de la jeune FNUGGF.

Son Excellence Monsieur, le Président du Faso s'est à son tour engagé à donner des instructions au Gouvernement pour la réalisation des actions ci-après :

- la mise en place d'une société d'économie mixte ;
- l'accélération de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires pour la résolution des questions sur l'insécurité foncière ;
- la réalisation de pistes rurales stratégiques, l'achèvement des travaux du terminal fruitier et le réaménagement de l'aéroport de Bobo-Dioulasso ;
- la création de meilleures conditions fiscales pour une meilleure promotion des produits agricoles ;
- la proposition d'action dans les domaines de la transformation et de la conservation en vue de mieux gérer et valoriser les excédents agricoles.

Pour clore l'entretien, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a adressé ses félicitations aux récipiendaires et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette 8^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan et souhaité une bonne année 2004 à tous les participants.

CONCLUSION

Après la 7^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan tenue à N'Dorola dans la province du Kéné Dougou avec pour thème « la petite irrigation villageoise : une alternative au risque climatique pour sécuriser la production alimentaire et lutter contre la pauvreté », c'est à Kaya, chef-lieu de la Province du Sanmatenga que s'est tenue la 8^{ème} JNP le 27 décembre 2004 sur le thème « **Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso** ».

Les conclusions et recommandations formulées par les producteurs lors du forum organisé la veille de la JNP connaissent déjà un début d'application avec l'adoption par le Conseil des Ministres en sa séance du 18 mars 2004 d'un projet de création de la société d'économie mixte de promotion de la filière fruits et légumes au Burkina Faso..

Cette importante manifestation nationale dont les échos sont perçus au-delà de nos frontières, a connu la participation de 828 délégués et représentants d'Organisations de producteurs, d'ONG, de projets et programmes de développement, d'opérateurs privés et de services étatiques.

Cette édition a été bien organisée à tous les niveaux ; le meeting, l'exposition, la visite terrain et l'entretien entre le Chef de l'Etat et les producteurs au cours duquel d'importants engagements ont été pris par ces derniers.

Il est recommandé la création d'un Comité pour le suivi de mise en œuvre de ces recommandations.

A N N E X E S

A. Bilan des engagements pris à la 7 ^{ème} édition de la JNP ;	13
B. Document introductif au forum sur " <i>Quelle stratégie pour une relance effective de la filière des fruits et légumes au Burkina Faso</i> " ;	7
C. Rapport de synthèse du forum ;	52
D. Synthèse des préoccupations des producteurs, contraintes majeures par filière de production et solutions préconisées;	57
E. Liste des engagements pris par les producteurs à Kaya ;	73
F. Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques à la cérémonie d'ouverture du forum ;	77
G. Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques au meeting du 27-12-03 ;	80
H. Arrêté n°2003- 073 / MAHRH / CAB portant création d'un Comité National d'Organisation de la 8 ^o édition de la Journée Nationale du Paysan ;	89
I. Liste des membres du Comité National d'Organisation ;	93
J. Liste des participants à la 8 ^{ème} Journée Nationale du Paysan (tableau récapitulatif) ;	98
K. Liste des participants à la JNP (producteurs, accompagnateurs, récipiendaires de décorations, représentants d'Organisations de producteurs et de Chambres Régionales d'Agriculture) par filière de production et par Région Administrative.	99
L. Liste des institutions partenaires invitées au forum ;	150
M. Compte-rendu de la réunion/bilan du Comité National d'Organisation ;	152
N. Articles de journaux de la place traitant de la 8 ^{ème} édition de la JNP	157

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**BILAN DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES
PRODUCTEURS LORS DE LA 7^{ème} EDITION DE LA
JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN TENUE LE 14
DECEMBRE 2002 A N'DOROLA, PROVINCE DU
KENEDOUGOU**

Ouagadougou, novembre 2003

La 7^{ème} Journée Nationale du Paysan a été, entre autres, marquée par l'adoption d'engagements par les producteurs portant :

1. La réalisation de 150.000 à 200.000 tonnes de maïs et de niébé dans le cadre de la petite irrigation ;
2. La réalisation de 200.000 fosses fumières
3. La réalisation d'un excédent céréalier de 1.000.000 de tonnes au cours de la campagne 2003 – 2004 ;
4. La généralisation de l'utilisation des semences améliorées et ce, grâce à la mise en œuvre du projet de développement du secteur semencier au Burkina Faso ;
5. La relance de la filière fruits et légumes ;
6. La mise en place des Chambres d'agriculture .

Après une année de mise en œuvre desdits engagements, le bilan se présente comme suit :

1 - Résultats de la campagne agricole de saison sèche

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement de la Petite Irrigation Villageoise (PPIV) lancé en Novembre 2001, et dont l'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural par la production irriguée de cultures vivrières en saison sèche, il a été entrepris des actions pilotes de petite irrigation villageoise, notamment la vulgarisation de techniques et technologies d'irrigation à faibles coûts pour la production de céréales et de légumineuses en saison sèche.

La première année de mise en œuvre du programme a été marquée par des résultats satisfaisants qui ont conduit les producteurs à s'engager pour la production de 150.000 tonnes à 200.000 tonnes de maïs et de niébé au cours de la campagne sèche 2002 – 2003.

Le bilan des activités de production de la petite irrigation villageoise au cours de la campagne 2002 – 2003, indique un niveau de réalisation global de 25.235 tonnes (24.945 tonnes de céréale et 290 tonnes de niébé) pour une superficie totale emblavée de 5.843 ha.

Tableau 1 : Superficies emblavées et Production

DRAHRH	Superficies emblavées (hectares)		Production (tonnes)	
	maïs	niébé	maïs	niébé
Boucle du Mouhoun	473	65,7	1712,67	35,51
Cascades	2046,04	0	11253,22	0
Centre	156,2	15,9	578,06	22,97
Centre-Est	71,31	14,3	235	8,8
Centre-Nord	189,19	6,735	256	5
Centre-Ouest	36,45	10,45	45,50	4,2
Centre-Sud	100,97	62,1	353,41	55,9
Est	184,9	93,3	164,9	82,7
Hauts-Bassins	2016,9	11	10084,5	16,5
Nord	89,25	59,5	98,18	39,38
Plateau Central	60,50	1,25	50,19	0,94
Sahel	18,97	45,57	13,95	16,64
Sud-Ouest	30,25	3,2	46,46	1,90
TOTAL	5453,93	389,05	24 636,04	285,44

Cette production ne représente que 13 à 17% de l'engagement pris par les producteurs, et est imputable aux contraintes financières, techniques, et de commercialisation.

On note cependant une évolution spectaculaire du niveau des productions enregistrées au cours de la campagne 2002 – 2003. En effet, comparativement à la campagne 2001 – 2002, les productions de maïs et de niébé connaissent des taux d'accroissement respectifs de 1.871,6% (24.892 tonnes contre 1330 tonnes) et de 402,8% (290 tonnes contre 72 tonnes). En outre, de nombreuses actions ont été entreprises par le Gouvernement pour appuyer les efforts des producteurs. Il s'agit notamment de la mobilisation des ressources en eau par la réalisation de barrages, la construction de bassins de stockage d'eau et l'aménagement des bas-fonds (tableau 2) ; de la protection des sites de production par l'acquisition de 1598 kg de semences forestières, 47 000 plants forestiers et leur mise à la disposition des producteurs pour l'installation de haies vives défensives, de l'encadrement des producteurs et de la réalisation de diverses activités d'accompagnement.

Tableau 2 : Réalisation d'infrastructures de mobilisation de l'eau et aménagement de périmètres

DRAHRH	Aménagement (ha)	Retenue d'eau			Observations
		Nature	Capacité (m3)	Nombre	
Boucle du Mouhoun		Puits	11	60	En cours d'exécution
Centre	10	-	-	-	Travaux réalisés
Centre-Est	54,5	-	-	-	
Centre-Ouest	23	-	-	-	En cours de réalisation
Centre-Nord	10,5	-	-	-	Travaux réalisés
Centre-Sud	28,5	-	-	-	
Est	60,5	-	-	-	
Hauts Bassins	-	Bassins	200	4	En cours d'exécution
Nord	-	Barrages	- 520 000 et - 1 582 000	2	
Plateau Central	40,5	-	-	-	Travaux réalisés
Sud-Ouest	51	-	-	-	
Total	278,5	-			

Nonobstant les actions du Gouvernement et l'engouement des producteurs, de nombreuses contraintes limitent le développement de la petite irrigation villageoise et l'atteinte des objectifs de production retenus par les producteurs. Il s'agit notamment :

- Du financement des facteurs de production et des réalisations d'infrastructures (mobilisation de l'eau, aménagement, fosse fumière);
- De formation des agents d'encadrement et des producteurs principalement en gestion de l'eau ;
- De l'encadrement technique des producteurs
- Du suivi- évaluation , notamment la collecte des données pour l'établissement ds statistiques;
- Du financement du fonctionnement du Programme.

2 - Réalisation de 200.000 fosses fumières

L'une des principales contraintes à l'accroissement de la productivité de l'agriculture reste la baisse de la fertilité des sols liée au faible apport en éléments nutritifs. Pour remédier à cette situation, les producteurs ont, au cours de la 6^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan, pris l'engagement de réaliser 50 .000 fosses fumières.

Le bilan physique de l'opération 50.000 fosses fumières a montré que l'objectif quantitatif a été dépassé de 5%.

Cette performance liée à l'engouement des producteurs et les effets bénéfiques perceptibles de l'utilisation de la fumure organique dans la production agricole, ont amené les producteurs à s'engager, lors de la 7^{ème} édition de la JPN, pour la réalisation de 200.000 fosses fumières.

Le tableau N°3 ci-dessous indique le niveau de réalisation de l'opération 200.000 fosses fumières à la date du 30 novembre 2003.

TABLEAU N°3 : SITUATION AU 30 NOVEMBRE 2003 DES REALISATIONS DE L'OPERATION 200.000 FOSSES FUMIERES

DIRECTIONS REGIONALES	PROVINCES	PREVISION S	REALI-SATIONS	TAUX DE REALISA-TION	OBSERVATIONS PARTENAIRES
CENTRE	KADIOGO	3 820	3 192	83,56%	
PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	9 140	8 729	95,50%	
	KOURWEOGO	1 960	5 215	266,07%	
	GANZOURGOU	5 100	5 264	103,22%	
	TOTAL DRAHRH	16 200	19 208	118,57%	
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	4 260	3 053	71,67%	
	SANGUIE	14 140	4 497	31,80%	
	ZIRO	1 420	1 672	117,75%	
	SISSILI	2 000	1 097	54,85%	
	PNGT		4 266		
	TOTAL DRAHRH	21 820	14 585	66,84%	
CENTRE SUD	ZOUNWEOGO	9 620	1 841	19,14%	PDL
	BAZEGA	3 800	4 321	113,71%	PDRDP/BK, ADRA, ASIBA
	NAHOURI	6 060	5 642	93,10%	PNGT, PNDSA II
	TOTAL DRAHRH	19 480	11 804	60,60%	
CENTRE NORD	SANMENTENGA	6 670	6 528	97,87%	PDL/S, PNGT, PNDSA II
	NAMENTENGA	5 360	3 982	74,29%	PS-CES/AGF, PDRI/N, PNDSA II, PNGT
	BAM	12 880	11 262	87,44%	Patecore, PS-CES/AGF, As. Zood-nooma, As. Sougri-nooma, PNDSA II
	TOTAL DRAHRH	24 910	21 772	87,40%	
CENTRE EST	BOULGOU	14 020	10 250	73,11%	
	KOURITENGA	7 860	6 392	81,32%	
	KOULPELOGO	5 300	2 873	54,21%	
	TOTAL DRAHRH	27 180	19 515	71,80%	
NORD	PASSORE	5 630	5 271	93,62%	

	LOROUM	3 690	4 778	129,49%	
	YATENGA	9 840	21 870	222,26%	
	ZONDOMA	5 390	6 269	116,31%	
	TOTAL DRAHRH	24 550	38 188	155,55%	
EST	GNAGNA	4 000	3 170	79,25%	ARFA, ODE, TIN TUA
	GOURMA	1 900	2 420	127,37%	
	KOMANDJARI	560	644	115,00%	
	KOMPIENGA	560	1 886	336,79%	
	TAPOA	2 560	1 845	72,07%	
	TOTAL DRAHRH	9 580	9 965	104,02%	
CASCADES	COMOE	1 180	1 440	122,03%	
	LERABA	880	1 700	193,18%	
	TOTAL DRAHRH	2 060	3 140	152,43%	
HAUTS BASSINS	TUY	4 260	2 315	54,34%	PNGT
	HOUET	2 960	2 212	74,73%	
	KENEDOUGOU	620	1 846	297,74%	
	PNGT		1 880		
	TOTAL DRAHRH	7 840	8 253	105,27%	
BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	7 700	8 248	107,12%	SOFITEX, OCADES, AFVP
	BANWA	2 640	2 976	112,73%	
	KOSSI	4 260	4 718	110,75%	
	MOUHOUN	4 880	5 015	102,77%	
	NAYALA	1 080	2 332	215,93%	
	SOUROU	6 700	6 102	91,07%	
	TOTAL DRAHRH	27 260	29 391	107,82%	
SUD OUEST	BOUGOURIBA	2 260	1 304	57,70%	
	IOBA	3 800	3 030	79,74%	
	NOUMBIEL	1 140	623	54,65%	
	PONI	5 700	4 924	86,39%	
	TOTAL DRAHRH	12 900	9 881	76,60%	
SAHEL	YAGHA	660	1 297	196,52%	
	SENO	720	700	97,22%	
	SOUM	420	457	108,81%	
	LOUDALAN	600	478	79,67%	
	TOTAL DRAHRH	2 400	2 932	122,17%	
TOTAL GENERAL		200 000	191 826	95,91%	

Soit 191 800 fosses fumières environ ou 96%

Observations

- 1- estimation du volume d'une fosse fumière : 13 à 14 m³
- 2- correspondance en superficie de 5 tonnes de matière organique : 1 hectare
- 3- correspondance en matière organique des 191 826 fosses fumières
5 tonnes X 191 826 = 959 130 tonnes ou 959 100 tonnes environ

4- estimation en superficie pouvant recevoir la matière organique

1 Ha X 991 826 = 991 800 Ha environ

5- Total des marchés engagés à nos jours dans cette opération : 09

6- Estimation financière des 09 marchés : 309 267 450 F

7-Contenu des marchés : ciment, charrettes, brouettes, fourches avec manches, rateaux avec manches, pelles avec manches, pioches avec manches, fûts vides,

Le Bilan au 30 novembre 2003 fait ressortir la confection de 191 800 fosses fumières sur 200 000 prévues soit un taux de réalisation de 95,91%, taux variant d'une province à l'autre et d'une région à une autre.

Si le taux de réalisation le plus élevé est enregistré dans la région du Nord avec 155,55%, tandis que celui le plus faible est observé dans la région du centre-sud avec 60,60%.

Sur les 45 provinces, seulement 7 présentent un taux de réalisation inférieur à la moyenne nationale (70,98%).

Les principales difficultés rencontrées lors de l'exécution de cet engagement sont :

- la non restitution des conclusions de la 7^{ème} JNP aux autres producteurs par leurs délégués ayant pris part à la rencontre ;
- Le sous équipement des producteurs pour la confection des fosses, le transport des résidus de récolte et autres matières organiques.

Pour résoudre ces difficultés, l'accent doit être mis sur une plus grande information des producteurs sur les résultats des travaux de la JPN par leurs délégués, et aussi sur leur équipement en matériels de transport.

3 - Résultats de la campagne agricole de saison pluviale

La production céréalière de la campagne agricole 2003/2004 est estimée à **3 647 100 tonnes**. Cette production record comparée à celle de l'année dernière qui était de 3 119 100 tonnes, est en augmentation de près de 17% ; par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, l'accroissement de production est de 31% .

Le Bilan céréaliier prévisionnel de la campagne agricole 2003/2004 est excédentaire de **1 008 600 tonnes** soit un taux de réalisation de l'engagement des producteurs de 100,8 %.

Cet excédent équivaut à plus de 43% des besoins de consommation des populations. Les disponibilités céréalières totales s'élèvent à 3 536 700 tonnes, se décomposant en 3 070 800 tonnes de disponible de production, 192 100 tonnes de stock initiaux et 273 800 tonnes de prévision d'importation et d'aide alimentaire (Cf tableau N°4).

Les besoins céréaliers nationaux se chiffrent à près de 2 528 100 tonnes comprenant 2 338 600 tonnes de besoins de consommation humaine, 144 600 tonnes pour la reconstitution du stock final et 44 700 tonnes de prévision d'exportation.

Les excédents céréaliers offrent de bonnes perspectives alimentaires et permettront sans doute de consolider la reconstitution des stocks déjà entamés la campagne dernière.

Tableau N°4 : bilan céréalier national

Postes	Riz (en tonne)	Blé (en tonne)	Mil – Maïs Sorgho – Fonio (en tonne)	TOTAL (en tonne)
- Production nationale disponible	53 800	0	3 017 000	3 070 800
- Stocks initiaux	0	1 800	190 300	192 100
- Importations commerciales et aides alimentaires	197 400	65 600	10 800	273 800
TOTAL DISPONIBLE	251 200	67 400	3 218 100	3 536 700
- Besoins de consommation humaine	249 000	62 900	2 026 800	2 338 700
- Stocks finaux	0	1 300	143 400	144 700
- Exportation prévue	0	0	44 700	44 700
TOTAL BESOINS	149 000	64 200	2 214 900	2 528 100
EXCEDENT NET	2 200	3 200	1 003 200	1 008 600

Le taux de couverture des besoins (Tableau 5) est jugée satisfaisant. En effet, sur les quarante cinq (45) provinces :

- Vingt sept (27) provinces ont des taux de couverture des besoins élevés, dépassant 115% des besoins ;
- Huit (8) provinces sont en situation d'équilibre, taux de couverture compris entre 90% et 115% ;
- Dix (10) provinces sont en situation de taux de couverture faible, inférieur à 90%

Les excédents céréaliers de la production pluviale sont la résultante des efforts fournis par les producteurs dans l'intensification des productions (mécanisation, utilisation des semences améliorées, de la fumure organique etc..), des conditions agroclimatiques, notamment pluviométriques, favorables qui ont prévalu au cours de la campagne (bonne répartition spatio-temporelle des pluies), et des actions d'accompagnement, notamment le Programme SAGA, entreprises par le Gouvernement

Tableau N°5 : Taux de couverture des besoins

DRAHRH/Province	Production brute (en tonne)	<u>Disponible</u>	Taux de couverture
<u>CENTRE</u> - Kadiogo	41 312 41 312	35 024 35 024	15% 15%
<u>PLATEAU CENTRAL</u> - Ganzourgou - Oubritenga - Kourwéogo	116 810 50 737 43 339 22 734	98 494 42 637 36 624 19 234	76% 73% 81% 74%
<u>CENTRE-NORD</u> - Bam - Namentenga - Sanmatenga	260 219 50 624 66 721 142 874	220 280 43 030 56 245 121 005	107 % 90% 100% 118%
<u>MOUHOUN</u> - Kossi - Mouhoun - Sourou - Balé - Banwa - Nayala	687 715 131 188 124 211 87 081 86 134 136 718 122 384	581 916 111 473 105 492 71 950 73 106 115 874 104 020	219% 214% 194% 174% 192% 229% 363%
<u>EST</u> - Gnagna - Gourma - Tapoa - Komandjori - Komienga	331 292 144 632 83 856 73 166 11 309 18 328	279 572 122 376 70 097 62 026 9 608 15 465	140% 173% 143% 107% 86% 137%
<u>CENTRE-EST</u> - Boulougou - Kouritenga - Koulpelgo	284 594 139 438 59 124 86 033	231 159 112 470 48 902 69 787	121% 121% 88% 163%
<u>NORD</u> - Passoré - Yatenga - Loroum - Zondoma	317 916 63 525 201 414 28 994 23 984	270 090 53 996 171 084 24 623 20 386	128% 92% 174% 96% 72%
<u>SUD-OUEST</u> - Bougougriba - Poni - Ioba - Noubiel	166 593 29 903 47 314 60 774 28 602	140 531 25 336 40 034 51 004 24 157	143% 157 % 106% 151% 222%

<u>HAUT-BASSIN</u>	526 835	442 726	181%
- Houet	246 961	206 146	130%
- Kéné Dougou	170 597	143 831	306%
- Tuy	109 277	92 749	135%
<u>CASCADES</u>	184 605	153 012	200%
- Comoé	128 451	106 987	190%
- Léraba	56 154	46 025	226%
<u>BURKINA FASO</u>	3 583 052	3 016 283	129%

4 - Mise en place des Chambres d'agriculture

Après l'adoption en Décembre 2001 du décret n° 2001-770 bis /PRES /PM/AGRI portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) au Burkina Faso et du décret n° 2001-771/ PRES / PM /AGRI approuvant les statuts des CRA du Burkina Faso, le processus entamé depuis 1998 a été relancé à partir de Février 2003 avec comme objectif prioritaire de mettre effectivement en place les treize (13) CRA d'ici Décembre 2003.

La relance du processus a été marqué par deux phases essentielles, à savoir:

- la phase d'information et de sensibilisation des agriculteurs au cours de laquelle des tournées d'information, de sensibilisation et de mobilisation des producteurs ont été organisées dans tous les départements et provinces du pays. Les différentes rencontres ont touché 7.008 villages et ont connu la participation de 33.628 producteurs et 1.752 partenaires techniques comme l'indique le tableau N°6.

Tableau n°6 : Récapitulatif de la participation à la campagne d'information et de sensibilisation

Régions	Niveau Province		Niveau Département		Niveau Village		Participation des agriculteurs (directement)*			Participation des partenaires sur le terrain
	Nbre total de provinces	Nbre de provinces visitées	Nbre total de Départ.	Départ. visités	Nbre de villages	Villages ayant participé directement	Hommes	Femmes	Total	
Boucle du Mouhoun	6	6	47	47	1 259	961	2 092	1 254	3 346	219
Cascades	2	2	17	17	217	201	1392	818	2 210	98
Centre	1	1	7	7	150	130	417	182	599	32
Centre Est	3	3	30	30	451	439	1 610	1 100	2 710	110
Centre Nord	3	3	28	28	713	663	2 193	1 447	3 640	165
Centre Ouest	4	4	38	37	610	564	2 378	1 396	3 774	119
Centre Sud	3	3	18	18	521	379	1 019	650	1 669	150
Est	5	5	27	26	786	657	1 671	775	2 446	221
Hauts bassins	3	3	33	33	632	564	2 703	1 587	4 290	116
Nord	4	4	31	31	766	664	2 333	1 687	4 020	202
Sahel	4	4	26	26	650	584	1 121	446	1 567	160
Sud Ouest	4	4	28	28	1 006	867	1 443	808	2 251	132
Plateau Central	3	3	20	20	470	335	857	249	1 106	28
Totaux	45	45	350	348	8 231	7 008	21 229	12 399	33 628	1 752

- la phase d'organisation et de supervision des élections qui a surtout été marquée par la préparation des élections, la tenue et la supervision effectives de ces élections.

Au terme de cette dernière phase les différents membres du bureau ont été élus, consacrant ainsi la mise en place des Chambres Régionales d'Agriculture. Les différentes élections ont donné les résultats ci-après :

Tableau n° 7 : Composition des bureaux exécutifs des CRA

CRA	Fonction dans le Bureau Exécutif	Nom et Prénoms	Province ou structure d'origine	Département
Cascades	-Président	SOMBIE Antoine	Comoé	Bérégadougou
	-Vice-président	OUATTARA Zanga Mamadou	Léraba	Dakoro
	-Trésorier	SORY Gnindé Korotoumou	Comoé	Tiéfora
	-Rapporteur	SOULAMA I. Hubert	Comoé	Soubaka
	-Rapporteur adjoint	OUATTARA Mamadou n°1	Léraba	Niankorodougou
Hauts Bassins	-Président	DAO Bassiaka	UPPA	Bobo Dioulasso
	-Vice-président	TANI G. François	UPPC	Koumbia
	-Trésorier	COULIBALY Nessian	Houet	Toussiana
	-Rapporteur	TRAORE Abdoulaye	KénéDougou	Kourouma
	-Rapporteur adjoint	LAMIEN H. I. Kadidia	Tuy	Boni

Sud Ouest	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	PODA François d' Assises MEDA Djendjéné PODA née DABIRE Cornélie KAMBOU Justin SOME Jean Clément	Poni UPPA Ioba Noumbiel Ioba	Kampti Diébougou Dissin Batié Miegbo
Boucle du Mouhoun	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	TRAORE Karim KI Charles Aimé GALA Célestin KI Drissa DIOMA Soumabéré	Mouhoun UGFN UPPC/Nayala UAPCER UCPA/BM	Ouarkoye Toma Toma Toma Solenzo
Centre Ouest	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	YERBANGA R Arthur NIGNAN Aboudou BASSOLE Adama NACRO Issouf Joseph BAYILI B. François	Boulkiemdé Sissili Sanguié Sissili Sanguié	Nanoro Léo Réo Bieha Kordié
Nord	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	SAWADOGO Nebnoma BARRY Dominique Idrissa OUEDRAOGO Soumaïla Illa SAWADOGO François KONKOBO Karim	Yatenga Yatenga Yatenga Passoré Zondoma	Ouahigouya Ouahigouya Ouahigouya Yako Gourey
Plateau Central	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	NASSA B. Robert SAWADOGO G. Mady GUIGMA T. Joseph OUEDRAOGO Jean Baptiste OUEDRAOGO Abdoulaye	Oubritenga ATY/Boussé Ganzourgou Oubritenga Ganzourgou	Ziniaré Commune Boussé Mogtédo Loubila Méguet
Centre Nord	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	OUEDRAOGO Saïdou OUEDRAOGO B. Jean Marie ZONGO Moumini DIALLO Abdoulaye BIKENGHA Hamidou	Sanmatenga Bam Namentenga Sanmatenga Namentenga	Kaya Zimtenga Boulsa Kaya Boulsa
Sahel	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	SEYDOU Ag Madiane DICKO Mamoudou KOURA Adama ABDOULAYE Hama MAIGA Adama Zourkaleyni	Oudalan Seno FPUS/Soum Yagha Oudalan	Oursi Seytenga Arbinda Mansila Gorom-Gorom
Est	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	MOYENGA Pierre ONADJA Yentema ZOUGMORE Daouda LAKOANDE Emmanuel LOMPO Mwendalenla	Gourma Kompienga Tapoa Gnagna Komandjari	Fada N'Gourma Pama Diapaga Manni Gayéri
Centre Est	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	NOUGTARA T. Yacouba SEGDA Daogo TINDANO née ZEBE Agrattou YAMEOGO Guebrila TARNAGDA N. Hamidou	Boulgou Koulpélogo Boulgou Kouritenga Boulgou	Tenkodogo Yondé Tenkodogo Tensobentenga Bittou

Centre Sud	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	YOGO Ouboli Jonas ZOUNGRANA Elisabeth TIENDREBEOGO R. Augustin GOUNGOUNGA P. Antoine COMPAORE Tasséré	Nahouri Zoundwéogo Bazèga Zoundwéogo Bazèga	Guiaro Manga Toécé Manga Kombissiri
Centre	-Président -Vice-président -Trésorier -Rapporteur -Rapporteur adjoint	OUEDRAOGO G. Adama OUEDRAOGO Eloi NIKIEMA Elisabeth KABRE Moussa BOKOUM Oumar Arzouma	Kadiogo Kadiogo Kadiogo Kadiogo Kadiogo	Tanghin Dassouri Komsilga Saaba Komki Ipala Commune Ouaga

Afin de parachever le processus, il sera entrepris très prochainement l'installation officielle des CRA, la mise en place du bureau national des CRA, et le renforcement des compétences des élus.

5 - Production et distribution de semences améliorées

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Développement du secteur semencier du Burkina Faso », huit (08) fermes semencières ont été exploitées au cours de la campagne 2003 - 2004. Il s'agit respectivement des fermes de : Loumbila (56 ha), Podé-Mengao (24 ha), Ségnéré (22 ha), Bagré (27 ha), Kiè (13 ha), Zabré (9 ha), Diarabakoko (13,5ha), Diapaga (10 ha).

Au total, 163 ha ont été exploités avec une prévision de production de semences estimée à 370 tonnes (Tableau N°8).

Tableau N°8 : Production Prévisionnelle des semences dans les 8 Fermes Semencières

ESPECES	SUPERFICIES (HA)	PRODUCTION (T)
<u>Mil</u>	3	3
Sorgho	9	14
Maïs	61	182
Riz	27	80
Arachides	1	1
Nièbé	55	83
Soja	7	7
Total	163	370

En plus des fermes semencières, des producteurs privés individuels, en association ou en groupements, localisés dans les 13 Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ont exploité 947 hectares. La production attendue est estimée à 2 359 tonnes.

Tableau N°9 : Production Prévisionnelle de semences au niveau des Producteurs privés individuels, en associations ou groupements.

ESPECES	SUPERFICIES (HA)	PRODUCTION (T)
Mil	21	17
Sorgho	88	132
Mâis	634	1902
Riz	10	30
Arachides	15	23
Nièbé	153	229
Soja	23	23
Sesame	3	3
Total	947	2359

Des actions de soutien à la production ont été entreprises à travers la formation, la sensibilisation et l'organisation des producteurs semenciers

Les actions de formation ont concerné 360 producteurs, 140 agents et 17 inspecteurs semenciers .

La formation qui vise à élever le niveau technique et les capacités d'intervention aussi bien des producteurs que des agents d'encadrement a concerné :

- 360 producteurs semenciers et de 140 agents des structures d'encadrement en techniques de production de semences
- 17 Inspecteurs Semenciers sur l'identification des caractéristiques des variétés et les maladies des plants semenciers .

Sur le plan de l'organisation des producteurs semenciers, huit (8) regroupements de producteurs sur 13 ont été réalisés dans les différentes régions du pays autour des fermes de production semencière, soit 61%.

6 - Relance de la filière des fruits et légumes

La filière des fruits et légumes occupe une place importante dans l'économie du Burkina Faso. 64 000 producteurs sont concernés par cette filière qui compte environ 6 000 ha de maraîchage et 12 000 ha de vergers. La production maraîchère et fruitière annuelle est estimée à 280 000 tonnes dont 240 000 tonnes de fruits et 40 000 tonnes de légumes.

Malgré cette importance de la filière, une baisse tendancielle des exportations des fruits et légumes est observée depuis 1994. Pour parer à cette situation, les producteurs se sont

engagés à relancer les exportations de fruits et légumes. Pour la réalisation de cet engagement, l'accent est mis sur les actions ci- après :

- la construction d'un terminal fruitier pour lequel les travaux de génie civil sont très avancés et les commandes d'équipements ont été réalisés. Il est prévu que le terminal soit opérationnel au plus tard en avril 2004 ;
- la réhabilitation des chambres froides : les équipements nécessaires pour cette réhabilitation ont fait l'objet de commande et permettront de rendre les chambres fonctionnelles au cours du mois de mars 2004 ;
- la recherche de financement pour la réalisation d'un Centre d'Innovations Agroalimentaires (CIAGRAL) dont l'étude de faisabilité a été déjà réalisée. Ce centre aura pour vocation le renforcement des Capacités des différents acteurs ;
- la réalisation de marchés de Gros par la réhabilitation des aires de vente ;
- les prospections des marchés sous-régionaux, régionaux, internationaux, et l'information des différents acteurs.
- l'élaboration de Termes de Références (TDR) pour la mise en place d'une société mixte de fruits et légumes.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

CNO-JNP

Journée Nationale du Paysan
8^{ème} édition

**QUELLE STRATEGIE POUR UNE RELANCE
EFFECTIVE DE LA FILIERE
DES FRUITS ET LEGUMES**



Décembre 2003

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	31
INTRODUCTION	32
1. DESCRIPTION DE LA FILIERE ET DE SON FONCTIONNEMENT	33
1.1. Structure de la filière	33
1.2. Le fonctionnement de la filière	33
1.2.1. L'approvisionnement	33
1.2.2. La production	34
1.2.3. Le financement	34
1.2.4. L'encadrement - vulgarisation	34
1.2.5. La recherche.....	34
1.2.6. La commercialisation	35
1.2.7. La transformation.....	36
2. Les résultats de la filière	36
2.1. La production.....	36
2.2. La commercialisation	37
2.2.1. Le marché intérieur	37
2.2.2. Le marché extérieur	37
2.2.2.1. Le marché sous régional	38
2.2.2.2. Le marché international.....	38
2.2.3. Potentiel du marché international et opportunités pour le Burkina Faso	40
2.2.4. Caractéristiques du marché extérieur des fruits et légumes.....	40
2.2.5. La contribution de la filière au PIB.....	42
3. Atouts et contraintes de production de la filière	42
3.1. Les atouts	42
3.2. Les contraintes	42
4. Au niveau des autres produits.....	44
4. Politiques de développement de la filière	45

4.1. Les mesures d'ajustement structurel de la filière	45
4.2. Les mesures en faveur du développement de la filière.....	45
4.2.1. La mise en place du CNPEFL	45
4.2.2. La mise en œuvre du projet de relance de la filière fruits et légumes...	46
4.2.3. Les allègements fiscaux et tarifaires.....	47
4.2.4. La réalisation d'une étude sur le centre d'innovation agroalimentaire (CIAGRAL)	47
4.2.5. Les chambres froides.....	47
4.2.6. Le terminal fruitier	47
4.2.7. La création d'associations professionnelles de la filière des fruits et légumes	48
4.2.8. La mise en place du cadre national de concertation de la filière fruits et légumes.....	48
4.2.9. L'organisation des Foires/fora.....	48
5. QUELLE STRATEGIE POUR UNE RELANCE EFFECTIVE DE LA FILIERE ?	49
5.1. Les objectifs et résultats attendus.....	49
5.1.1. Objectif global	49
5.1.2. Objectifs spécifiques.....	49
5.2. Les actions envisageables	49
5.2.1. L'encadrement et la vulgarisation	49
5.2.2. La Recherche.....	86
5.2.3. La professionnalisation des acteurs.....	86
5.2.4. La conquête des marchés locaux et sous régionaux	86
5.2.5. La conquête du marché international	86
5.2.6. Le système d'informations	86
5.2.7. La Politique de promotion de la filière	86
5.4. Les mesures d'accompagnement	51
6. CONCLUSION.....	51

SIGLES ET ABREVIATIONS

APEFL-B :	Association Professionnelle des Exportateurs de Fruits et Légumes
APIPAC :	Association Professionnelle des Exploitants de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes
CIAGRAL :	Centre d'innovation agroalimentaire
CNC-FL:	Cadre National de Concertation des Exploitants de fruits et légumes
CNF:	Comité National de Fret
CNPEFL:	Comité National pour la promotion des fruits et légumes
DRA:	Direction Régionale d'Agriculture
FLEX-FASO:	Société d'Exploitation de Fruits et Légumes du Faso
INERA:	Institut de Recherche sur l'Environnement et l'Agriculture
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PIB:	Produit Intérieur Brut
SFD:	Système Financier Décentralisé
SONACEB:	Société Nationale d'emballages cartons du Burkina
TEC:	Tarif Extérieur Commun
UCOBAM:	Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina
UPA:	Unité de Production Agricole

INTRODUCTION

La filière des fruits et légumes occupe une place importante dans l'économie du Burkina Faso. En effet, rien que dans le segment de la production, la filière occupe plus de 64 000 producteurs et compte environ 6 000 ha de maraîchage et 12 000 ha de vergers. La production maraîchère et fruitière annuelle est estimée à 280 000 tonnes dont 240 000 tonnes de fruits et 40 000 tonnes de légumes.

Dès 1994 et beaucoup plus à partir de 1999, les performances d'exportation de la filière se sont fortement dégradées. Les exportations de haricots verts sont notamment passées de 3 600 tonnes en 1994 à 1 300 tonnes en 2003, soit une baisse de 63,8%.

Le pays possède pourtant d'énormes potentialités de production et les agriculteurs pratiquent cette activité depuis les années 60. Leurs efforts avaient même permis à notre pays d'occuper le troisième rang des pays africains exportateurs de fruits et légumes durant les années 70.

Afin de transformer ce potentiel en atout économique réel, le Gouvernement a décidé de la relance de cette filière pour laquelle les producteurs ont pris un engagement lors de la 7ème journée nationale du paysan.

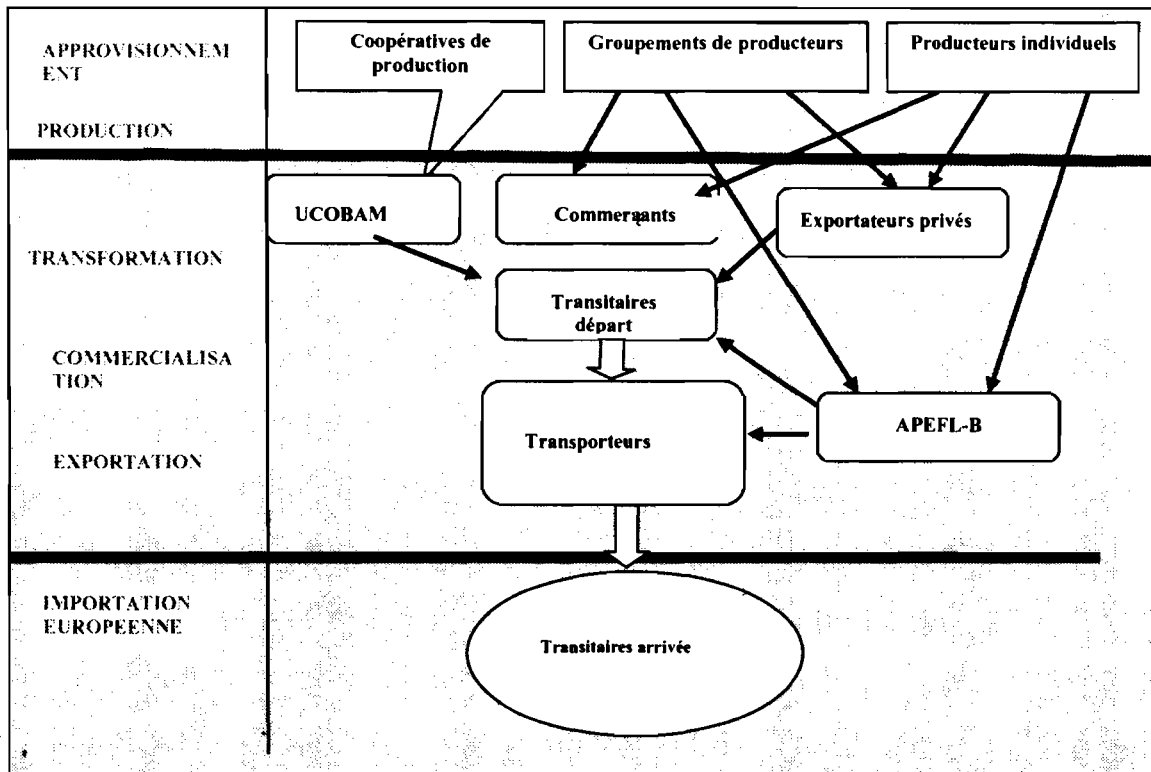
La présente contribution est une base de réflexion au forum des acteurs de la filière, organisé dans le cadre de la 8^{ème} Journée Nationale du Paysan. Il aborde successivement les points suivants ;

- Description de la filière et de son fonctionnement ;
- Les performances actuelles de la filière ;
- Les atouts et contraintes ;
- Les mesures de relance en cours ;
- Quelle stratégie pour une relance effective de la filière ?
- Les mesures d'accompagnement ;
- Conclusion.

1. DESCRIPTION DE LA FILIERE ET DE SON FONCTIONNEMENT

1.1. Structure de la filière

Schéma 1: Structure fonctionnelle de la filière



⇒ Flux monopolistique

→ Flux ordinaire

Ce schéma montre les principaux acteurs et les liens fonctionnels qui existent entre eux tant au niveau de la production que de la commercialisation sur le marché intérieur et à l'exportation.

1.2. Le fonctionnement de la filière

1.2.1. L'approvisionnement

Les approvisionnements en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, carburant), sont assurés par des sociétés privées.

Les acquisitions se font soit au comptant pour la plupart des producteurs individuels, soit par crédit bancaire ou par préfinancement des exportateurs/commerçants pour les coopératives ou les groupements. Ce dernier mécanisme de financement est courant, malgré les risques évidents d'aliénation de la production.

L'approvisionnement en emballages cartons est assuré uniquement par la SONACOTON par importation directe des exportateurs. Les acquisitions dans ce cas également, se font souvent par préfinancement des importateurs, aliénant ainsi les recettes escomptées des ventes.

D'une manière générale, du fait de la persistance des taxes sur les importations des intrants et des emballages, les coûts de revient sont très élevés, réduisant ainsi la compétitivité des produits burkinabé.

1.2.2. La production

La production de fruits et légumes est réalisée par des producteurs individuels et des producteurs organisés en coopératives ou en groupements. La production maraîchère au Burkina Faso se réalise dans les systèmes d'exploitation suivants:

- les jardins potagers ;
- les périmètres irrigués ;
- et les bas-fonds aménagés.

Tandis que la production de fruits se fait dans les vergers et plantations.

En général, les producteurs ont acquis des connaissances de base des techniques de production, mais n'ont pas la capacité de réadaptation ou de perfectionnement de ces méthodes en raison de leur analphabétisme et/ou de l'insuffisance d'un encadrement qualifié.

1.2.3. Le financement

En raison de multiples impayés antérieurs, le financement des crédits de campagne par le système bancaire classique est à présent très limité. Les systèmes financiers décentralisés (SFD), développent des produits en direction des producteurs de fruits et légumes, mais leurs apports restent largement en deçà de leurs importants besoins.

L'absence d'un mécanisme de financement approprié constitue une contrainte majeure au développement de la filière.

1.2.4. L'encadrement - vulgarisation

L'encadrement des petits producteurs se fait par les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) et par certaines ONG. Quant aux coopératives dynamiques elles ont recruté leur propre personnel technique chargé de l'appui –conseil à leurs membres. La filière souffre énormément de l'insuffisance d'encadrement technique, en effectifs et en qualité ainsi que des ressources financières affectées à cette activité.

La situation est encore plus alarmante pour l'arboriculture fruitière, où l'entretien du capital de matériel végétal accumulé durant des décennies, a disparu avec l'échec de la privatisation de Flex Faso ; privant alors le pays de matériel pédagogique de formation.

1.2.5. La recherche

L'innovation technique est assurée par l'Institut National de l'Environnement et de Recherches Agronomiques (INERA). Les résultats satisfaisants obtenus par cet institut a

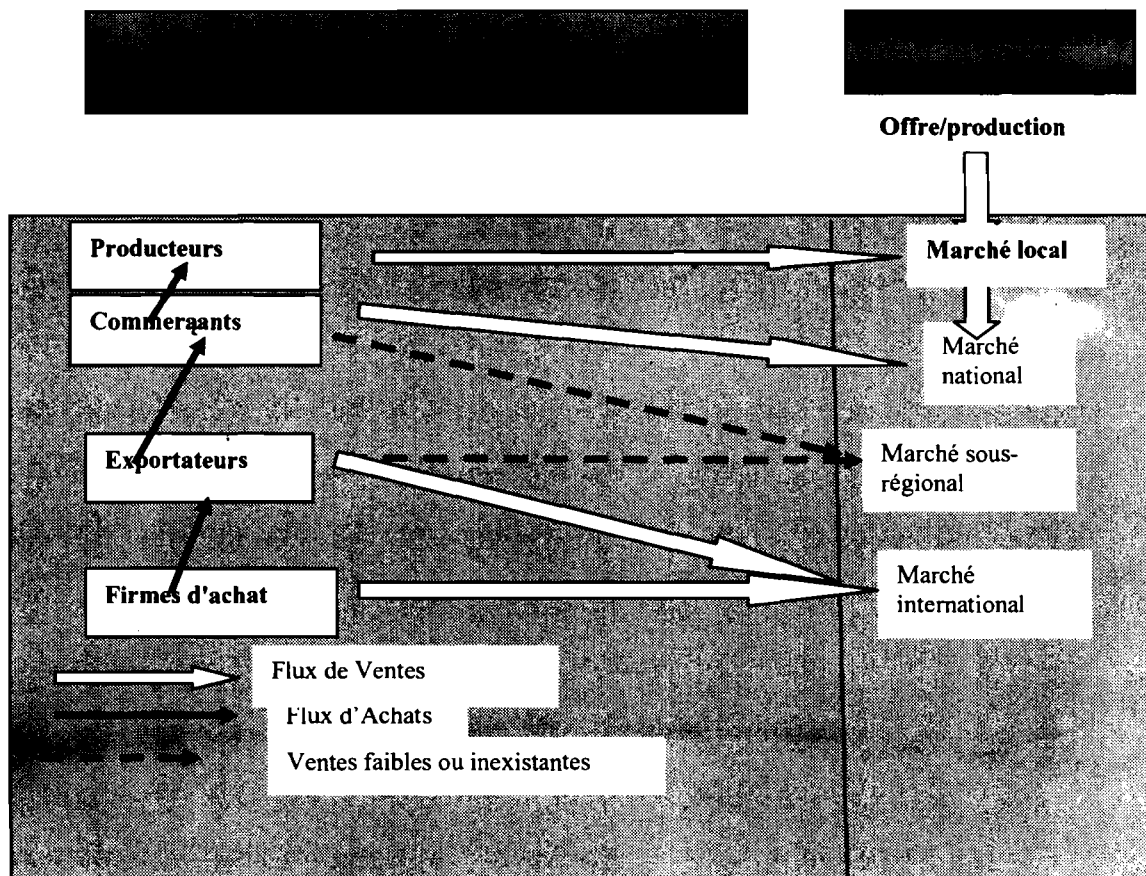
permis une large promotion de la tomate qui malheureusement traverse en ce moment, une importante crise de la mouche blanche, surtout à l'Ouest du pays.

L'INERA doit poursuivre ses efforts de recherche, et intensifier la collaboration avec les centres de recherche de la sous région, pour le développement de variétés adaptées aux variations saisonnières (afin de pouvoir étaler la production), et surtout pour la production locale de semences maraîchères à moindre coût.

1.2.6. La commercialisation

La commercialisation constitue le moteur de relance de la filière des fruits et légumes. On note cependant, un manque d'informations commerciales au niveau national, sous régional et international, une non-maîtrise de la planification de la production, qui a pour conséquence des saturations fréquentes des marchés. Par ailleurs, la faible performance des structures d'exportation existantes, réduit gravement la force de vente des fruits et légumes produits au Burkina Faso.

Schéma 2 : Circuits de commercialisation des fruits et légumes



1.2.7. La transformation

Une industrie de la transformation (tomates, haricot vert, mangues, noix de cajou, goyave et papaye) existe depuis de nombreuses années. A la transformation classique (préparation de gelées, confitures, légumes blanchis) s'ajoute le séchage mangues, tomates) qui connaît ces dernières années un important développement. Les produits sont essentiellement commercialisés sur le marché national et dans la sous-région. La part des fruits et légumes transformés du Burkina au marché international reste cependant très faible.

2. Les résultats de la filière

2.1. La production

Le tableau ci-dessous présente la production des principaux fruits et légumes.

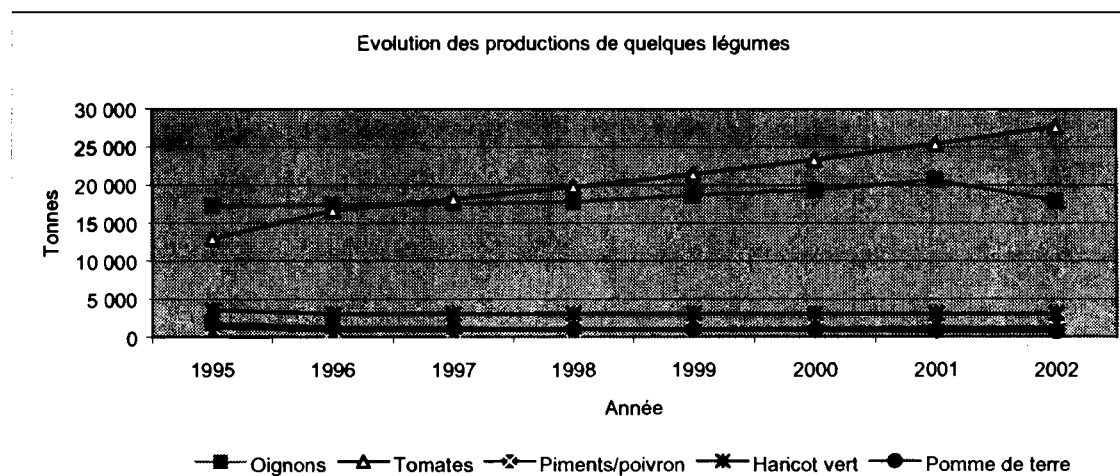
Tableau 1: Evolution de la production de fruits et légumes

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Oignons	17 220	17 376	17 494	17 796	18 601	19 330	20 683	17 889
Tomates	12 930	16 670	18 131	19 721	21 449	23 329	25 373	27 597
Piments/poivron	1 255	865	909	955	1 004	1 054	1 108	1 164
Haricot vert	3 581	3 080	3 077	3 073	3 069	3 065	3 061	3 058
Pomme de terre	1 741	1 229	1 116	1 013	920	836	759	689
Autres légumes	272 734	290 862	310 195	330 814	352 803	376 253	401 262	427 934
Fruits	127 699	133 181	138 897	144 860	151 078	157 563	164 326	171 379

Source: IAP/agro

On constate sur le graphique que la production de tomate est en croissance constante tandis que celle de l'oignon a enregistré une baisse en 2002. En ce qui concerne le haricot vert et la pomme de terre, leur production est presque stable avec cependant une légère baisse de la pomme de terre.

Graphique 1: Evolution des productions de fruits et légumes



2.2. La commercialisation

La production de fruits et légumes est commercialisée soit sur le marché intérieur, soit sur le marché extérieur. Pour quelques produits significatifs, la répartition de la production entre les deux types de marchés se présente comme suit :

Tableau 2 : Niveau d'exportation des fruits et légumes burkinabé (en 2000)

Produit	Production totale en tonnes	Exportations en tonnes	Pourcentage	Marché intérieur et pertes par avaries	Pourcentage
Mangue	40 000	5 995	15,0%	34 005	85,0%
Haricot vert	4 000	2 243	56,1%	1 757	43,9%
Tomates	12 500	477	3,8%	12 023	96,2%
Melon	500	208	41,6%	292	58,4%
Agrumes	30 000	171	0,6%	29 829	99,4%
Oignon	10 000	436	4,4%	9 564	95,6%

2.2.1. Le marché intérieur

Le marché intérieur de fruits et légumes est assez important et surtout dynamique autour de pôles caractéristiques que sont les zones de production et les centres urbains.

En raison de l'absence de données statistiques, les quantités commercialisées ne sont pas connues, même au niveau d'un ordre de grandeur. Les produits commercialisés sont : la tomate, l'oignon, la pomme de terre, le chou, l'aubergine, la mangue, les agrumes (oranges, citron, mandarines, pamplemousse), la banane et la papaye.

Le marché intérieur se particularise par son caractère informel. Du producteur au consommateur, le nombre élevé d'intermédiaires ainsi que le processus de formation de prix n'obéit à aucune règle commerciale formelle. Cette situation engendre des conséquences multiples qui sont :

- au niveau du producteur :
 - ⊃ difficultés d'écoulement de la production ;
 - ⊃ pertes après récoltes élevées ;
 - ⊃ mauvaise rémunération des quantités vendues ;
 - ⊃ difficultés de recouvrement des recettes des ventes.
- et de celui du consommateur :
 - ⊃ mauvaise qualité des produits qui lui sont vendus ;
 - ⊃ Prix très fluctuants et exorbitants ;
 - ⊃ approvisionnements irréguliers

2.2.2. Le marché extérieur

Le Burkina Faso écoule sur le marché extérieur, essentiellement de la mangue, haricot vert, tomates, melon, agrumes et oignons.

La répartition des quantités exportées entre le marché régional et le marché international se présente comme suit ;

Tableau 3: Structure du marché de fruits et légumes du Burkina Faso (en 2000-2001)

Produits	Marché européen		Marché sous régional		Autres marchés		Total des marchés
	En tonnes	En %	En tonnes	En %	En tonnes	En %	
Mangue	346	5,8%	5642	94,1%	7	0,1%	5995
Haricot vert	2243	100%	0	0,0%	0	0,0%	2243
Tomates	0	0,0%	477	100,0%	0	0,0%	477
Melon	204	98,1%	4	1,9%	0	0,0%	208
Agrumes	11	6,4%	160	93,6%	0	0,0%	171
Carrot	0	0,0%	436	100%	0	0,0%	436

2.2.2.1. Le marché sous régional

Le marché sous régional est constitué essentiellement des pays côtiers limitrophes du Burkina Faso que sont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Niger. Les produits vendus sont la mangue, la tomate, les agrumes, l'oignon et le melon.

La mangue et la tomate sont les produits les plus exportés dans la sous région. Les exportations de mangues vers la côte d'ivoire sont une particularité car ces produits sont achetés par des opérateurs Ivoiriens qui les réexportent par voie maritime vers les marchés de l'Union Européenne.

En ce qui concerne la tomate, les plus grosses quantités sont achetées bord champ par les opérateurs des pays acheteurs qui viennent jusqu'aux sites de production pour effectuer les enlèvements.

Aussi bien pour la mangue que pour la tomate, on note l'absence de dynamisme des opérateurs nationaux, avec pour conséquence une inversion des rôles, de sorte que ce soit les importateurs qui sont obligés de venir au Burkina pour se charger de l'exportation.

2.2.2.2. Le marché international

Au niveau international, le Burkina Faso exporte essentiellement ses produits vers l'Europe. Les produits concernés sont le haricot vert, la mangue, le melon et les agrumes.

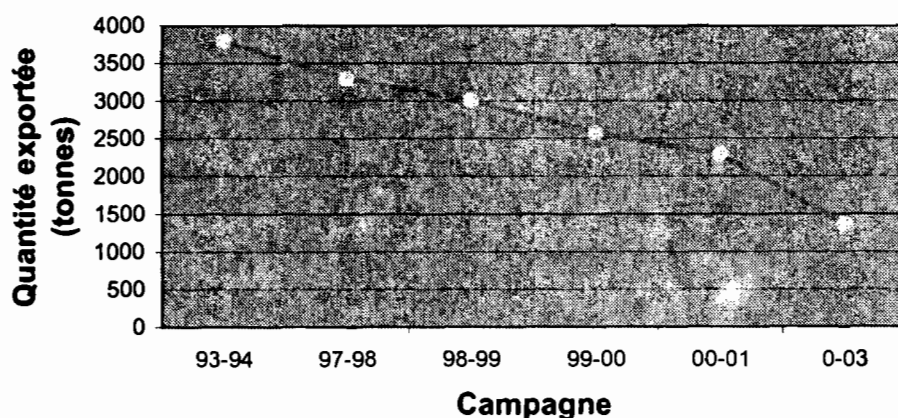
La France est le premier pays et absorbe 89% des exportations de haricot vert du Burkina. Ce quasi-monopole a souvent des conséquences commerciales catastrophiques pour la filière lorsque le marché français est saturé. Cette situation est en partie liée au type de haricot vert produit au Burkina (haricot filet), et aux contraintes historiques de transport aérien.

L'évolution des exportations de haricot vert se présente comme suit :

Tableau 4: Statistiques des exportations de haricot vert des cinq dernières années

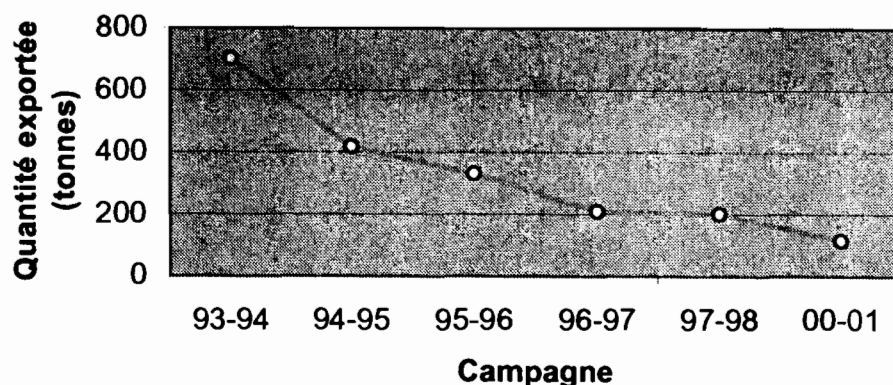
Mois \ Années	Années				
	1996 / 1997	1997 / 1998	1998 / 1999	1999 / 2000	2000 / 2001
Novembre	-	2,00	12,34	18,80	49,42
Décembre	395,76	945,51	509,02	444,83	606,42
Janvier	787,40	796,12	799,36	769,27	573,24
Février	790,91	727,47	1.017,57	608,42	476,09
Mars	881,32	682,61	600,86	684,92	474,05
Avril	28,83	40,71	31,76	17,14	64,15
TOTAL	2.884,22	3.194,43	2.970,91	2.543,38	2.243,36

Graphique 2 : Evolution des exportations de Haricot vert de 1993 à 2003.



En une décennie, les exportations de haricot vert sont passées de 3700 tonnes/an en 1993, à 1300 tonnes environ en 2003 soit une chute de 64,8%.

Graphique 3 : Evolution des exportations de Mangues de 1993 à 2001.



Les exportations de mangues par avion sont passées de 1200 T/an environ en 1986 à 700 T/an en 1993, puis à 100T/an environ en 2001.

2.2.3. Potentiel du marché international et opportunités pour le Burkina Faso

Pour les principaux produits du Burkina Faso (haricot vert, mangue, melon), le marché européen est très vaste et toujours en expansion. Les parts de marché actuellement occupés par le Burkina Faso sont très minimes, et il existe de réelles possibilités d'accroissement au regard des indications des tableaux ci-après :

2.2.4. Caractéristiques du marché extérieur des fruits et légumes

Tableau 5 Parts de marchés des fruits et légumes du Burkina Faso en 2000

Produits	Marchés de l'UE	Exportations	Part du marché en %
Haricot vert	84 515	2 438	2,9%
Mangue	119 120	179	0,2%
Melon	161 056	204	0,1%

Source: Eurostat/Geomar

Comme l'indique le tableau N° 5, les exportations de fruits et légumes burkinabé ne représentent que 0,1 à 3% du marché européen. Ces parts de marché peuvent être accrues, sous certaines conditions qui seront examinés plus loin.

Tableau 6: Estimation de la demande des marchés sous régionaux et international de produits burkinabé en 2002 (tonnes)

Marchés	Tomate	Mangue	Oignon	Fraise	Choux	Haricot vert	Pomme de terre
Côte d'Ivoire	980	500-1000	6000	-	-	-	-
Bénin	2100-3000	-	3150-3600	0,4	1	-	4
Togo	1200	-	1800	-	-	-	-
Ghana	7200-8400	-	5400-6150	-	-	-	2,5
Pays-Bas	-	600-700	-	-	-	-	-
France	-	400	-	-	-	2000-3000	-

Source : APIPAC

Le tableau ci-dessus donne l'estimation du volume des marchés extérieurs des principaux fruits et légumes, et les potentialités offertes aux opérateurs burkinabé pour le développement de la filière. Cependant, la conquête du marché international exige de nos opérateurs beaucoup plus de rigueur et de professionnalisme car il est de plus en plus sélectif sur la base des éléments suivants :

- ⇒ caractéristiques du produit (fraîcheur, calibrage précis, présentation soignée) et des services associés (régularité des approvisionnements, respect des programmations, marketing adapté au créneau ciblé de la distribution, fiabilité des exportateurs).
- ⇒ exigences en matière de qualité sanitaire et phytosanitaire (traçabilité des produits chimiques, d'absence de résidus de pesticides, et d'organismes nuisibles).

Afin de mieux se positionner sur ce marché, il sera impératif de résoudre les contraintes liées :

- aux infrastructures qui sont aujourd'hui obsolètes et ne répondent plus aux normes actuelles de qualité ;
- à l'équipement des zones de production
- à la qualité des semences
- à l'organisation des acteurs et à leur professionnalisation
- au volume et à la régularité du produit ;
- au financement de la campagne de commercialisation.

2.2.5. La contribution de la filière au PIB

Tableau 7: Contribution de la filière fruits et légumes au PIB national

	1995	1996	1997	1998	2000	2001	2002
PIB national	892 597	947 983	999 656	1 056 680	1 645 943	1 826 086	1 978 926
% du PIB	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
PIB agricole	396 447	527 225	492 435	631 257	475 080	639 724	645 361
% du PIB	44,4%	55,6%	49,3%	59,7%	28,9%	35,0%	32,6%
PIB fruits et légumes	38 248	43 220	45 377	44 380	50 077	53 256	56 643
% du PIB	4,3%	4,6%	4,5%	4,2%	3,0%	2,9%	2,9%

Source: IAP et IAP/agro

Si la contribution du secteur agricole au PIB varie entre 30 et 55% selon les années, celle de la filière fruits et légumes varie entre 3 et 5% comme l'indique le tableau 7. On peut mieux apprécier cette contribution quand on sait que la maraîchéculture s'opère en contre saison permettant ainsi aux paysans de valoriser leur temps de travail.

3. Atouts et contraintes de production de la filière

3.1. Les atouts

Le secteur des fruits et légumes dispose d'importants atouts qui pourraient faciliter la relance de la filière. Il s'agit notamment de :

- la disponibilité en quantité suffisante des eaux de surface ainsi que des terres cultivables de qualité ;
- Un climat naturellement favorable à une production de qualité en ce sens que la faible hygrométrie de l'air en saison sèche réduit la pression des maladies sur les cultures ;
- Un savoir-faire existant au niveau de la production et de la commercialisation même si elle nécessite d'importants recyclages ;
- Des marges appréciables de diversification, d'accroissement des productions et d'amélioration de la qualité largement inexploitées.
- Existence d'importants débouchés dans la sous région et au niveau international.
- Le corridor ghanéen offre d'importantes opportunités d'exportation de mangues par bateau.

3.2. Les contraintes

Les atouts ci-dessus cités sont inhibés par de nombreuses contraintes à tous les niveaux (production, transformation, stockage, commercialisation).

Les contraintes liées à la production

La filière est confrontée à une production peu compétitive liée aux coûts élevés des facteurs de production et à des variétés peu adaptées aux exigences du marché.

Les contraintes liées au transport:

- aménagements aéroportuaires insuffisants et inadéquats
- coût exorbitant du fret et des services au sol;
- Offre insuffisante de capacités et de qualité de transport, faisant constamment subir des pertes financières à la filière ;
- Les calendriers irréguliers de déserte des avions au départ du Burkina, provoquant d'importantes resserres des produits en chambre froide avant leur expédition ;
- La diversité limitée des destinations. La destination essentiellement desservie par avion au départ du Burkina Faso est la France. Les marchés des autres pays (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre...) sont accessibles seulement à partir de réexportations de la France, réduisant ainsi la compétitivité des produits burkinabé sur ces marchés ;
- L'éloignement important des ports maritimes pour les exportations par bateau.

Les contraintes liées au financement des entreprises.

Pour avoir cumulé plusieurs années déficitaires, la plupart des entreprises d'exportation de fruits et légumes ne sont plus solvables ni auprès des banques, ni auprès des producteurs. Elles sont alors obligées de faire recours au financement de leurs activités par les importateurs avec ce que cela comporte comme risque d'aliénation des résultats financiers de vente. En effet, après avoir financé le fonds de roulement de la campagne (semences, engrais, emballages, irrigation), l'importateur semble privilégier la récupération de son préfinancement à la vente à un prix rémunérateur.

Les contraintes liées à la commercialisation:**a. Au niveau de l'ensemble de la filière**

L'ensemble de la filière des fruits et légumes est confronté aux difficultés communes ci-dessous listées :

- coûts élevés des emballages;
- faible diversification des produits d'exportation;
- faible pénétration du marché de la sous région par nos opérateurs;
- système de gestion de la qualité insuffisant;
- mauvaise organisation des acteurs.

b. Au niveau du haricot vert

La filière haricot vert fait face ces dernières années à plusieurs contraintes qui se sont traduites par une régression des quantités produites et exportées. Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- baisse des rendements, consécutive à la baisse de la fertilité des sols et au faible taux de renouvellement des semences,
- mauvaise planification des semis, des récoltes et des programmes d'exportation avec pour conséquence une mauvaise gestion de la logistique aérienne ;
- Technicité limitée des producteurs en raison de leur analphabétisme ainsi que l'insuffisance d'encadrement. En effet, seul quelques dizaines de techniciens sont disponibles pour l'encadrement de plusieurs milliers de producteurs, ce qui ne permet pas un suivi efficace. Cette situation risque de s'aggraver avec les départs massifs des Agents d'encadrement à la retraite et d'une relève non assurée;
- dettes croisées entre producteurs et exportateurs, créant la méfiance et la démotivation;
- Faible maîtrise de la qualité, avec comme conséquence une chute des prix de vente et des résultats financiers, ainsi qu'une perte de parts de marché;
- chaîne de froid discontinuée du champ au quai d'embarquement alors qu'il s'agit d'un produit hautement périssable.

c. Au niveau de l'exportation de la mangue par avion

Jadis premier pays exportateur de mangue en Afrique sub-saharienne, le Burkina Faso a énormément perdu ses parts de marché de ce produit en Europe, et risque même d'en être exclu si rien n'est fait pour y remédier. Seules les exportations dans la sous-région semblent se développer sans toutefois dépasser les 15% de taux d'exportation. L'activité est confrontée aux difficultés majeures suivantes :

- les agents de la filière (Etat, producteurs, exportateurs) n'ont pas su s'adapter aux exigences du marché et au développement fulgurant de la concurrence par voie maritime;
- le verger "mangue" est assez vieux et les variétés produites ne sont plus adaptées à la demande du marché international.
- L'abandon massif de ce créneau d'activité par les exportateurs nationaux laissant ainsi le terrain aux opérateurs étrangers;
- la logistique de conditionnement, de pré-réfrigération et de transport n'est pas organisée ;
- Non-exploitation des possibilités d'exportation par bateau liée à l'éloignement des ports d'embarquement ;
- faible marketing en faveur des produits.

d. Au niveau des autres produits

Il s'agit de produits à forte valeur ajoutée comme la fraise, le piment, la tomate cerise, la papaye solo, melon. Ces produits de diversification n'ont pas bénéficié de promotion autant que l'ont été la mangue et le haricot vert.

Les problèmes majeurs à cette situation sont les suivants:

- activité dominée par le secteur informel;
- méconnaissance des marchés et de l'organisation des acteurs;
- absence d'appuis et de soutiens en amont et en aval de la production.

Les contraintes liées au cadre institutionnel.

La filière a été longtemps confrontée à une absence de cadre institutionnel capable de promouvoir les entreprises privées et de permettre d'améliorer les circuits de communication avec les décideurs politiques dans la perspective d'une prise de dispositions favorables à son développement.

4. Politiques de développement de la filière

4.1. Les mesures d'ajustement structurel de la filière

Les orientations de la politique agricole définies depuis la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel ont servi de référence pour l'élaboration des stratégies et programmes de développement des filières. Aussi, en ce qui concerne la filière fruits et légumes, les principes suivants furent arrêtés et appliqués :

- définition par les organisations de producteurs (coopératives) et d'exportateurs des politiques contractuelles entre elles,
- libéralisation du commerce et des prix
- désengagement total de l'Etat de l'UCOBAM après apurement de son passif et rétrocession de Flex Faso et des unités de production agricole (UPA) aux opérateurs privés.

4.2. Les mesures en faveur du développement de la filière

Conformément aux principes ci-dessus énoncés, les mesures suivantes ont été prises :

- La mise en place du CNPEFL pour faciliter l'organisation de la filière à travers la mise en application d'un cahier des charges à l'endroit des exportateurs;
- L'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de relance de la filière en accord avec les opérateurs privés et l'INERA;
- Et la libéralisation de l'approvisionnement en intrants.

4.2.1. La mise en place du CNPEFL

Crée en 1994, le CNPEFL a remplacé le Comité national de fret (CNF) avec pour mandat de:

- promouvoir, coordonner et de gérer les activités d'exportation de fruits et légumes ;

- veiller à l'harmonisation de la demande de transport aérien et de l'offre des capacités des transports avions et à l'exécution des plannings de production et d'exportation ;
- faire respecter le cahier de charges relatif à la profession d'exportateur.
- Le CNPEFL n'a pu effectivement jouer son rôle; Le relais a été pris par l'APEFLB et le Cadre National de concertation des fruits et légumes (CNC-FL).

4.2.2. La mise en œuvre du projet de relance de la filière fruits et légumes

Une des mesures prises par le Gouvernement, de laquelle il était attendu énormément de résultats, a été la mise en œuvre du projet de relance de la filière, à travers ses quatre composantes :

- appui à la production;
- appui à la commercialisation;
- appui à la restructuration et à l'assainissement financier de l'UCOBAM;
- enfin appui au cadre institutionnel.
- Ce projet, a cependant donné des résultats mitigés:
 - les dettes publiques et privées de l'UCOBAM ont été soldées, avec un moratoire à l'appui, mais sa situation financière ne s'est pas pour autant améliorée;
 - la restructuration de l'UCOBAM devait conduire au renouvellement des structures coopératives et promouvoir un nouvel esprit coopératif. Les difficultés d'ordre social et divers ont freiné la poursuite de cette restructuration opérationnelle;
 - Quant aux appuis à la production et à la commercialisation et conformément à l'esprit du désengagement de l'Etat, l'APEFLB a été responsabilisée pour leur mise en œuvre. A l'issue de quatre années d'exécution, peu de producteurs ont été formés, l'expérience de la production des semences améliorées n'a pas abouti, les fiches techniques n'ont pas été confectionnées, la diversification de la production et des exportations ne s'est pas encore produite etc. Les relations contractuelles avec les producteurs, de même qu'avec les clients européens, ne se sont pas améliorées. La situation financière des exportateurs n'inspirent pas confiance aux banquiers. De ce fait, la filière ne bénéficie pas de leurs appuis. Toutefois, au niveau du volet commercialisation, quelques résultats ont été obtenus: par exemple : la chartérisation, la palettisation et l'agréage;
 - Au niveau du cadre institutionnel il existe encore une certaine ambiguïté entre ce que l'Etat doit et peut faire à l'endroit des acteurs de la filière dans le contexte du désengagement et de la libéralisation du commerce et des prix, et ce qui revient à l'entière initiative des opérateurs privés.

4.2.3. Les allègements fiscaux et tarifaires

Au titre des mesures incitatives à l'exportation, il y a eu un désarmement fiscal notable et profitable aux opérateurs de la filière. En effet, tous les droits et taxes à l'exportation ont été supprimés, sauf ceux pour services rendus.

4.2.4. La réalisation d'une étude sur le centre d'innovation agroalimentaire (CIAGRAL)

L'étude vise à évaluer les besoins réels et futurs d'infrastructures et de soutien aux entreprises dans un projet de mise en place d'un centre d'innovation pour le secteur agroalimentaire dans la région de Bobo-Dioulasso plus précisément dans le sous secteur fruits et légumes.

Le centre poursuivra quatre missions :

- la conduite d'activités de projets spéciaux et d'expérimentation, tels l'évaluation de cultivars de fruits et légumes, le développement d'un nouvel emballage ou d'un nouveau produit,
- la diffusion d'informations générales et spécifiques pour assister les entreprises dans leurs activités d'innovation généralement liées à des projets de commercialisation sur les marchés étrangers ;
- l'apport de conseils et d'autres services pratique ;
- la promotion du concept qualité comme règle cardinale dans toutes les activités poursuivies par les producteurs, opérateurs et exportateurs de produits agricoles au Burkina Faso.

4.2.5. Les chambres froides

Parmi les difficultés majeures à la mise en marché des fruits et légumes, il y a essentiellement les mauvaises conditions de transport et de conditionnement et de stockage qui provoquent des dégradations importantes sur les produits.

Afin de lever ces contraintes, une étude réalisée par le projet DIPAC a abouti à la proposition de réalisation d'une chaîne de froid et d'un terminal fruitier. La chaîne de froid comprendra des chambres froides des véhicules frigorifiques est en cours de réalisation. Les camions frigorifiques faciliteront particulièrement le transfert des produits périssables des centres de collectes vers les centres de conditionnements et des centres de conditionnement vers les sites d'embarquement pour l'exportation.

4.2.6. Le terminal fruitier

Les fruits et légumes subissent une décote de leur valeur réelle à cause de leur faible qualité marchande. Cela est dû au traitement inadéquat des produits. En effet l'absence d'un centre de conditionnement approprié aux fruits et légumes ne permet pas une mise en marché des produits selon les normes commerciales exigées. Aussi la mise en place du terminal fruitier vient lever cette contrainte et mettre les opérateurs dans de meilleures conditions de travail et de maîtrise de la qualité.

4.2.7. La création d'associations professionnelles de la filière des fruits et légumes

L'association professionnelle des exportateurs de fruits et légumes a été créée en 1994 avec pour mission de défendre les intérêts de ses membres et de promouvoir le développement de la filière. L'APEFL-B se propose :

- d'être un lieu de concertation permettant l'organisation des relations contractuelles ainsi que la gestion des actions collectives pour favoriser la professionnalisation de l'exportation;
- d'étudier les aspects économiques, sociaux et financiers touchant à la production, la commercialisation et la promotion des exportations;
- et de défendre les intérêts généraux des entreprises exportatrices.
- Ses interventions concernent principalement :
 - l'élaboration de stratégies et règles communes favorisant l'organisation de la filière;
 - la gestion des contrats avec les compagnies aériennes;
 - le contrôle et la simplification des relations commerciales entre importateurs et exportateurs;
 - et l'amélioration de la qualité des produits exportés.

Un peu plus tard, d'autres associations professionnelles ont été créées pour des objectifs similaires. Il s'agit de :

- - l'Association professionnelle des exportateurs (APEX),
- - l'Union fruitière et maraîchère du Burkina (UFMB),
- - l'Association nationale des producteurs de haricot vert (ANPHV).

4.2.8. La mise en place du cadre national de concertation de la filière fruits et légumes

- Il a été créé au sein de la filière un cadre de concertation pour la promotion des entreprises privées de la filière et pour favoriser l'amélioration des circuits de communication entre les professionnels et les décideurs politiques dans la perspective d'une prise de dispositions favorables qui régiraient un fonctionnement plus dynamique et performant de la filière.

4.2.9. L'organisation des Foires/fora

Dans le cadre de la promotion de la filière fruits et légumes, l'APIPAC a contribué à l'organisation de la foire des produits maraîchers à Réo et de la fête de la mangue juin 2002 à Orodara. Ces foires ont été l'occasion de présenter les différentes variétés de produits maraîchers et de mangues produites dans la région et d'établir des partenariats commerciaux.

5. QUELLE STRATEGIE POUR UNE RELANCE EFFECTIVE DE LA FILIERE ?

5.1. Les objectifs et résultats attendus

5.1.1. Objectif global

Contribuer à la lutte contre la pauvreté des populations burkinabé.

5.1.2. Objectifs spécifiques

- Relancer de la production de haricot vert ;
- Diversifier la production de légumes et de fruits exportables ;
- Développer les exportations de fruits et légumes dans la sous région et en dehors de l'Afrique.

5.2. Les actions envisageables

5.2.1. L'encadrement et la vulgarisation

- former des techniciens spécialistes en production, récolte et conditionnement de fruits et légumes, qui seront chargés de l'encadrement des opérateurs pour une amélioration de la qualité.
- Favoriser la formation des cadres spécialistes en horticulture ;
- Engager des initiatives pour la récupération, la réhabilitation et le placement sous gestion approprié du site de matériel végétal de flex faso.

5.2.2. La Recherche

- A court terme, développer la recherche appliquée dans l'horticulture (fruits, légumes et fleurs coupées) dans les aspects de l'introduction de nouvelles variétés ou cultivars, de l'adaptation, des traitements phytosanitaires, de la récolte et du conditionnement.
- Former des cadres spécialistes en horticulture.
- A long terme, engager un programme de création de variétés dont les caractéristiques répondront aux besoins du marché.

5.2.3. La professionnalisation des acteurs

Les principaux acteurs de la filière sont : les producteurs, les commerçants, les exportateurs, les transitaires, les compagnies de transport, les clients et enfin l'État.

- Au niveau des producteurs, il s'agira d'effectuer le diagnostic du système organisationnel des producteurs, de retenir et promouvoir le type de mouvement qui a donné le meilleur résultat.
- Les commerçants de fruits et légumes opèrent essentiellement en organisations informelles. Des dispositions devront être prises pour parer à cette insuffisance vu le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la collecte et la distribution des fruits et

- légumes sur les marchés locaux et sous-régionaux. Il pourrait être mis en place un programme d'appuis multiformes (professionnalisation, formations, ligne de crédit, infrastructure de froid, etc.) pour améliorer leurs activités.
- Inciter l'installation au Burkina en joint-venture de capitaux et de professionnels étrangers qui favoriserait le transfert de technologie par la pratique auprès de nouveaux opérateurs locaux.
 - Poursuivre l'appui aux investissements structurants pour soutenir l'ensemble de la filière et favoriser l'installation de prestataires privés dans le domaine de la récolte, conditionnement, stockage et transport.
 - soutenir l'initiative privée locale, dans l'objectif d'avoir à terme de véritables professionnels nationaux.

5.2.4. La conquête des marchés locaux et sous régionaux

- Réaliser des études de marchés locaux et sous régionaux pour réellement appréhender les opportunités pour les produits burkinabé. L'étude permettra de connaître les volumes, les prix possibles et les conditions pratiques de mise en marché et de réalisation financière dans chacune de nos provinces et dans chacun des pays prospectés. Le développement du partenariat doit être recherché en vue de minimiser les coûts de commercialisation.
- Réaliser des sites aménagés pour des marchés de gros locaux ou sous régionaux, afin de favoriser la formalisation progressive des échanges dans la filière.

5.2.5. La conquête du marché international

- Engager un programme de réalisation et d'obtention d'un label de « qualité Burkina ».
- Positionner dans les principaux marchés importateurs, des représentants commerciaux pour suivre la qualité des produits à l'arrivée et fournir un feed back aux opérateurs au niveau local ;
- Etudier et adopter toutes les possibilités de diversification de la production et des marchés.

5.2.6. Le système d'informations

- Développer un système d'information opérationnelle et pratique sur les marchés des produits.
- mettre en place un système de collecte d'informations statistiques sur la production, les flux de produits, la commercialisation, afin de pouvoir définir des politiques ciblées de promotion de la filière.

5.2.7. La Politique de promotion de la filière

- Poursuivre et achever dans les meilleurs délais, le plan d'actions pour le développement de la filière des fruits et légumes.

5.3. Les mesures d'accompagnement

- Favoriser la formation des acteurs,
- Renforcer l'appui aux petites unités de transformation, dans les domaines de la qualité et du management ;
- Prendre en compte la spécificité de la filière, dans la relecture du code des investissements ;
- Promouvoir la profession afin d'encourager l'engagement de nouveaux acteurs.

6. CONCLUSION

La filière des fruits et légumes est une source d'activités génératrices de revenus pour les agriculteurs, et contribue énormément à la réduction de la pauvreté et du sous-emploi. Elle participe très fortement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Aussi le Gouvernement lui a-t-il toujours accordé une attention particulière. Si les résultats positifs de cette politique se font aujourd'hui sentir, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'efforts restent à fournir car le pays dispose d'importants avantages comparatifs pour se positionner comme fournisseur de fruits et légumes de qualité aux marchés de la sous-région.

THEME : QUELLE STRATEGIE POUR UNE RELANCE EFFECTIVE DE LA FILIERE
DES FRUITS ET6 LEGUMES

RAPPORT DE SYNTHESE DU FORUM

DECEMBRE 2003

Le Vendredi vingt six Décembre 2003 s'est tenu dans la salle de réunion de l'Association pour le Développement de la Région de Kaya (A.D.R.K.), le Forum National sur le thème « Quelle stratégie pour la relance de la filière des fruits et légumes ? »

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques qui avait à ses côtés le Ministre des Ressources Animales, le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, et le Haut Commissaire de la Province du Sanmatenga.

Dans son discours d'ouverture le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques a tout d'abord renouvelé ses encouragements aux productrices, producteurs et à tous les acteurs de la filière. Il a ensuite stigmatisé la baisse tendancielle des exportations et la faible compétitivité qui traduisent toutes les difficultés auxquelles est confrontée la filière.

Enfin, compte tenu des énormes potentialités de production dont regorge notre pays, il a invité les participants à faire un diagnostic sans complaisance à tous les niveaux de la filière afin d'en identifier les contraintes majeures et de proposer des actions concrètes et pertinentes pour sa relance.

Les travaux du forum se sont poursuivis sous la présidence du Représentant de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Le forum a regroupé environ 200 participants composés des acteurs de la filière fruits et légumes, les structures techniques d'encadrement du monde rural, les représentants de la Recherche Scientifique, les partenaires techniques et financiers. Les échanges sur le thème ont été marqués par deux points à savoir:

- la présentation du rapport introductif au forum,**
- les discussions autour du thème.**

Le rapport introductif a été présenté par le président de la sous-commission Forum ; dans son exposé il a mis l'accent sur les points suivants :

- la description de la filière et de son fonctionnement ;**
- les résultats de la filière ;**
- les atouts et contraintes ;**
- les politiques de développement ;**
- les stratégies de relance de la filière.**

Les discussions ont porté d'une part sur les atouts et les contraintes et d'autre part sur les propositions de relance de la filière.

S'agissant des atouts on peut citer :

- l'existence de ressources naturelles (eau, sol, climat) favorables à la production des fruits et légumes de qualité ;
- le savoir-faire des producteurs, même si des améliorations restent nécessaires ;
- la possibilité de diversification de la production et des marchés.

Les principales contraintes auxquelles est confrontée la filière se résument comme suit :

- une production peu compétitive ;
- une insuffisance des infrastructures de transport, de conservation et de stockage ;
- un manque de mécanismes appropriés de financement ;
- l'enclavement des zones de production ;
- le faible professionnalisme des acteurs.
- le faible niveau de transformation.

Face aux multiples contraintes que rencontre la filière et en vue de sa relance effective, les actions suivantes ont été proposées au niveau des différents maillons :

1- PRODUCTION

- prise de mesures visant à encourager la production sur de grandes superficies exploitées par des privés pour profiter des économies d'échelles que ce système offre ;
- prise de mesures pour favoriser la sécurisation de l'exploitation et des investissements ;
- le renforcement de la surveillance et la protection phytosanitaire, notamment la lutte contre la cochenille et la mouche blanche ;
- l'amélioration des conditions d'accès aux facteurs de production (engrais, semences, produits phytosanitaires) par un désarmement tarifaire ;
- le renforcement en personnel qualifié et en moyens financiers des structures de recherche et de vulgarisation pour les activités d'amélioration des variétés, de développement de bio pesticides et de technologies de transformation ;
- suivi évaluation de la production en vue d'offrir à la filière les informations indispensables à son développement (statistiques de production et de commercialisation) ;
- renforcement des capacités techniques des producteurs et des agents par des formations spécifiques ;

- mise en place d'une société d'économie mixte de promotion des fruits et légumes qui reprendrait certaines des missions de développement abandonnées par l'ex Flex Faso.

2- TRANSPORT

- acquisition des moyens de transport adaptés ;
- exploration des possibilités d'exportation par voie maritime ;
- renforcement de la politique de chartérisation ;
- diminution des coûts de manutention au sol ;
- équipement de l'aéroport de Bobo Dioulasso en matériel de manutention et de chargement ;
- amélioration de la qualité des pistes rurales.

3- TRANSFORMATION

- prise de mesures pour encourager la création de petites unités de transformation pour mieux valoriser les produits.

4- COMMERCIALISATION

- création de marché de gros ;
- renforcement des capacités d'intervention de l'ONAC ;
- promotion du partenariat d'affaires sur les différents marchés ;
- mise en place d'un système de contrôle de qualité plus efficace ;
- suppression des tracasseries policières et douanières ;
- désarmements fiscaux sur les emballages ;
- mise en place d'un système d'information sur les marchés.

5- FINANCEMENT

- assainissement financier de la filière ;
- création d'un fonds de garantie auprès des institutions financières pour faciliter l'accès aux crédits ;
- prise de mesures pour encourager les investissements directs des importateurs (internationaux, sous régionaux) et la co-entreprise.

6- LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

- assainissement de l'environnement institutionnel des acteurs en particulier les exportateurs ;
- renforcement des capacités organisationnelles des acteurs ;
- création d'un cadre de concertation inter- professionnel fonctionnel:

- clarification du rôle des acteurs par l'adoption de cahiers de charge ;
- renforcement des capacités de négociation des acteurs ;
- prise de mesure pour encourager le partenariat en joint venture entre professionnels étrangers et opérateurs locaux.

RECOMMANDATIONS

Au terme de leurs travaux les participants au forum sur la stratégie de relance de la filière des fruits et légumes ont adopté les recommandations ci-après :

- 1- la création d'un fonds de garantie par l'Etat auprès des institutions financières afin de faciliter l'accès aux crédits ;
- 2- la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation en vue de faire le diagnostic constant des activités de la filière (statistiques de production et de commercialisation) afin d'identifier les contraintes et proposer des solutions;
- 3- l'élaboration et l'adoption de cahiers de charges en vue de clarifier le rôle des différents acteurs (producteurs, exportateurs) ;
- 4- la création de petites unités de transformation pour mieux valoriser la production de fruits et légumes;
- 5- la création d'un cadre de concertation interprofessionnel fonctionnel ;
- 6- la mise en place d'une société d'économie mixte pour la promotion de fruits et légumes (association entre l'Etat et acteurs privés du secteur).

Fait à Kaya, le 26 décembre 2003

Le Forum

HUITIEME EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN

KAYA, LE 27 DECEMBRE 2003

SYNTHESE DES PREOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS

CONTRAINTES MAJEURES TRANSVERSALES

SECTEUR	CONTRAINTES	<u>PROPOSITIONS DE SOLUTION</u>
ORGANISATION	Fort taux d'analphabétisme	- Élever le taux d'alphabétisation
INTRANTS	Mauvaise qualité de facteurs de production	- Mettre en place une législation et veiller à son application par le contrôle appuyé par la construction des infrastructures pour les analyses

SECTEUR	<u>CONTRAINTES</u>	<u>PROPOSITIONS DE SOLUTION</u>
FINANCEMENT	Difficultés d'accès au crédit adapté	- Mettre en place un système de financement des activités agricoles par l'octroi des crédits adaptés
PRODUCTION	Insécurité foncière	- Relecture de la RAF en vue de son application effective
COMMERCIALISATION	Difficultés d'écoulement des productions agricoles à des prix rémunérateurs	- Transformer les produits pour l'obtention d'une plus value - Améliorer la compétitivité en produisant de qualité - Encourager la consommation locale - Élaborer et mettre en place une politique de marketing

HUITIEME EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN
KAYA, LE 27 DECEMBRE 2003

SYNTHESE DES PREOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS

PREOCCUPATIONS	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
I-CONTRAINTES COMMUNES AUX FILIERES	
Organisation	
1 Faible niveau d'organisation des producteurs/filière.	- Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des OP - Dynamiser les structures mise en place
2 Absence de cadres de concertation	- Créer des cadres de concertation fonctionnels
3- Fort taux d'analphabétisme	- Elever le taux d'alphabétisation des producteurs
Intrants et équipements	
1-Coût élevé des intrants .	- Alléger les taxes
2-Mauvaise qualité de certains intrants (engrais, produits de traitement)	-Mettre en place une législation et veiller à son application effective -Mettre en place des infrastructures d'analyses
3- Difficultés d'accès aux équipements agricoles et parfois aux intrants au niveau des grands centres (transport)	- Accroître la production et la diffusion des semences améliorées
4-Faible niveau d'équipement agricole des producteurs (aratoire, transport, séchage, récolte, post-récolte).	- Améliorer l'accessibilité aux équipements et intrants en organisant des circuits de distribution
Appui-Conseil	
1- Insuffisance de suivi-appui technique.	-Renforcer le suivi-appui technique -Mettre en œuvre la nouvelle stratégie de vulgarisation
2- Insuffisance de formation en gestion des exploitations.	-Intensifier la formation
Financement	

1-Difficultés d'accès aux crédits adaptés.	-Mettre en place un système de financement des activités agricoles qui octroie des crédits adaptés
2- Faible pouvoir d'achat des producteurs.	-Elever le pouvoir d'achat par la promotion des produits agricoles
Production	
1-Faible productivité.	-Intensifier la production (utilisation des semences améliorées) - Respecter des itinéraires techniques
2-Dégradation des sols .	-Utiliser la fumure organique -Défendre et restaurer les sols
3-Faible niveau de fabrication et d'utilisation de la matière organique.	-Généraliser la production et l'utilisation de la fumure organique en accroissant la réalisation des fosses fumières
4-Baisse de la pluviométrie et faible disponibilité en eau ;	- Étendre l'opération SAAGA -Utiliser des semences à cycle adapté
5-Eboulement des puits.	- Stabiliser les puits
6-Insécurité foncière.	Relire et appliquer effectivement la RAF
7-Pression parasitaire élevée ;	-Appliquer la lutte intégrée -Généraliser l'approche Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD). - Développer des biopesticides
8- Insuffisance et/ou inaccessibilité des sols cultivables	- Intensifier l'aménagement des bas-fonds et appliquer la RAF
9- Divagation des animaux	- Appliquer effectivement la loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso - Créer, aménager des zones pastorales et des pistes à bétail. -Généraliser les haies vives
Commercialisation	
1-Faible organisation des circuits commerciaux	-Organiser les acteurs oeuvrant dans le domaine de la commercialisation - Rechercher des débouchés - Elaborer et mettre en œuvre une politique de marketing.
2-Inadéquation entre prix d'achat à la récolte et le prix de cession au consommateur en période de soudure	- Lutter contre la spéculation - Rendre disponible les céréales en toute période
3-Prix non rémunérateurs	- Renforcer la capacité de négociation des OP
4-Mauvaises prestations de la SOPROFA .	- Respecter les termes des contrats qui lient les différentes parties
II- Contraintes spécifiques par filière agricole	
1- Céréales	
1-Conflits fonciers.	- Relire et appliquer la RAF -Appliquer une gestion efficiente des terroirs

	villageois
2-Insuffisance de bas-fonds aménagés pour la riziculture.	- Intensifier les aménagements
3-Faible productivité	-Respecter les itinéraires techniques - utiliser des semences améliorées
4-Difficultés de stockage et de conservation des produits.	-Améliorer les structures de stockage -Intensifier la formation sur les techniques de conservation
5-Faible disponibilité des céréales en période de soudure	- Dynamiser le système des banques de céréales
2 - LEGUMINEUSES	
1-Faible maîtrise des techniques de production et de protection.	- Intensifier la formation
2-Difficultés de conservation des produits (accessibilité et coûts élevés des produits de traitement, accessibilité de silos métalliques).	- Assurer la formation sur les techniques de conservation - Encourager l'utilisation des pesticides naturels - Favoriser l'accès aux silos métalliques
3 - OLEAGINEUX	
1-Coût élevé et non disponibilité des intrants au niveau local.	- Alléger les taxes - Décentraliser les structures de commercialisation des intrants
2-Manque d'équipements en technologie alimentaire (transformation).	- Mettre au point et vulgariser les équipements pour la transformation
3-Faible maîtrise des techniques culturales par certains producteurs surtout les femmes.	- Intensifier la formation sur les techniques culturales
4-Faible maîtrise des techniques de protection	- Intensifier la formation sur les techniques de protection
5- Insuffisance d'appui-suivi.	- Renforcer l'encadrement technique
6-Manque d'unités de transformation.	- Créer de petites unités de transformation
7-Insuffisance de formation en transformation.	- Intensifier la formation sur les techniques de transformation
8-Manque d'équipement de transformation	- Mettre au point et vulgariser les équipements de transformation
9-Prix non rémunérateurs.	- Renforcer la capacité de négociation des OP
10-Manque de formation en technologie alimentaire.	-Assurer la formation sur les techniques simples de transformation.
11-Difficultés de conservation.	- Rechercher des structures de conservation simples et former les producteurs sur les techniques
12- Faible disponibilité de produits de traitement	-Organiser les circuits d'approvisionnement et de distribution
4 - FRUITS/LEGUMES	

1-Insécurité foncière.	- Relire et appliquer effectivement la RAF
2-Faible maîtrise des techniques de production	- Intensifier la formation sur les fruits et légumes
3- Envasement des cours d'eau	- Lutter contre l'envasement et l'ensablement des cours d'eau en gardant une ceinture de végétation autour des points d'eau et en construisant des diguettes de protection en amont
4-Baisse de la nappe phréatique.	
5-Dégâts d'animaux.	- Construire des haies vives - lutter contre la divagation des animaux
6- Sous-exploitation du potentiel d'aménagement	- Accroître les superficies aménagées
7-Parasitisme développé et mortalité élevée des plants fruitiers.	- Assurer une meilleure protection des plants
8-Insuffisance des points d'eau.	- Créer les points d'eau (puits forages, boullis)
9-Insuffisance de locaux de conservation entraînant des pertes	- Renforcer les structures de stockage et de conservation - Réhabiliter les chambres froides
10-Non maîtrise de techniques de conservation	- Assurer la formation des acteurs en technique de conservation
11-Absence des débouchés fiables et vol des productions	- Rechercher des débouchés sûrs
12-Enclavement de sites de productions	- Améliorer la desserte jusqu'aux vergers et aux sites maraîchers
13-Insuffisance de l'appui de l'État	- Accroître l'appui de l'Etat
14- Insuffisance de valorisation des produits par la transformation	- Résoudre la question de l'étalement des productions et diversifier les spéculations
15- Mévente des produits en période de forte production.	-Assurer une meilleure planification de l'offre
16-Insuffisance de marketing.	- Développer une politique de marketing
5 - COTON	
1-Retards d'approvisionnement en intrants surtout de l'engrais.	-Approvisionner à temps les producteurs en engrais
2-Absence des magasins de stockage	- Construire des magasins de stockage
3- Insuffisance des appareils de traitement	- Organiser les circuits d'approvisionnement et de distribution d'appareils de traitement
4-Avènement de la mouche blanche.	1- Rechercher des solutions à la pression parasitaire
5- Résistance aux traitements insecticides classiques.	2- Développer des méthodes appropriées de lutte
6- Faiblesse du réseau d'encadrement	3- Renforcer le réseau d'encadrement
7-Retard dans l'enlèvement du coton.	1- Assurer un enlèvement du coton à temps
8-Retard dans le paiement aux producteurs.	2- Accélérer les paiements aux producteurs

9- Incompréhension de la caution solidaire par tous les producteurs.	3- Sensibiliser les producteurs à la caution solidaire
6- TUBERCULES	
1 Mévente des ignames	- Mieux faire connaître les tubercules - Mieux organiser la commercialisation
2 Inaccessibilité aux zones de production.	- Désenclaver les zones de production pour le transport des tubercules
3 Difficultés de conservation des tubercules.	- Rechercher des moyens et techniques appropriés de conservation
III- Contraintes de la filière pêche	
1-Insuffisance de matériel et moyens de transport.	- Mieux équiper les pêcheurs en matériel - Acquérir des camions frigorifiques pour le transport
2-Insuffisance de formation des acteurs.	- Intensifier la formation des acteurs
3-Manque d'appui financier pour l'acquisition du matériel.	- Développer un système de crédit pour favoriser l'accès à l'équipement
4-Faiblesse de la gestion durable du potentiel halieutique (moyens pour l'empoissonnement des eaux en espèces performantes).	-Accroître les moyens d'empoissonnement des eaux en espèces performantes
5-Insuffisance de points d'eau pérenne	-Créer des points d'eau pérenne
6- Utilisation d'engins prohibés	- Appliquer strictement la réglementation en la matière
7 insuffisance de chambres froides pour la conservation	- Construction de chambres froides pour la conservation

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

CNO/JNP 8^{ème} Edition

COMMISSION THEME

8^{ème} JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN
(Kaya, le 27 Décembre 2003)

**SYNTHESE DES CONTRAINTES PAR FILIERE DE
PRODUCTION**

Kaya, 27 décembre 2003

Je prends la parole au nom des acteurs de la filière céréales pour vous exposer les contraintes qui freinent son développement.

Mais avant permettez-moi de vous livrer les contraintes communes à toutes les filières agricoles.

CONTRAINTES COMMUNES

- baisse de pluviométrie et faible disponibilité en eau.
- difficulté d'écoulement des produits agricoles.
- insuffisance de suivi-appui et de formation des producteurs.

FILIERE CEREALES

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<p><u>Contraintes transversales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - baisse de pluviométrie et faible disponibilité en eau. - difficulté d'écoulement des produits agricoles. - insuffisance de suivi-appui et de formation des producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir et encourager l'opération SAAGA malgré le coût élevé de cette opération - appuyer l'avènement de la SOPROFA par l'Etat pour qu'elle améliore ses prestations. - augmenter le nombre et l'efficacité des agents d'encadrement
<p><u>Contraintes spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - conflits fonciers - faible productivité des exploitations - insuffisance de terres aménagées - faible disponibilité en céréales pendant les périodes de soudure 	<ul style="list-style-type: none"> - appliquer la R.A.F - intensifier la production - intensifier la politique des aménagements hydroagricoles - mettre en place des banques de céréales.

FILIERE TUBERCULES

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none">- la mévente des produits- les difficultés de transformation et de conservation- l'insuffisance d'appareils de traitement- l'inaccessibilité des zones de production- le manque de structuration et d'organisation de la filière.	<ul style="list-style-type: none">- mieux organiser la commercialisation- rechercher les moyens appropriés de transformation et de conservation- doter les producteurs d'appareils de traitement- désenclaver les zones de production.- organiser la filière.

FILIERE COTON

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none">- difficultés d'accès au matériel agricole- la T.V.A. pour l'achat des intrants- surcoût du transport des intrants lié à la crise ivoirienne- insécurité croissante dans les campagnes	<ul style="list-style-type: none">- créer des conditions d'acquisition du matériel agricole et d'octroi de crédit- baisser la T.V.A.- rechercher d'autres voies pour l'approvisionnement en intrants et l'acheminement de la production cotonnière- assurer la sécurité dans les campagnes

FILIERE PECHE

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none">- éloignement des lieux de vente des intrants de pêches des sites de production. - faible niveau de connaissance des acteurs en matière de pêche responsable - Faible appui de l'administration en matière de suivi de la réglementation de la pêche. - Accès difficile à certains sites de production.	<ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre du projet CADIPP avec la création d'un magasin de vente d'intrants à Ouagadougou et extension de CADIPP en 2004 avec la création d'autres magasins à Bagré, Kompienga, Bobo, Banfora, Diébougou, Sourou. - mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs. - meilleure implication de l'administration dans l'encadrement des acteurs.- élaboration de nouveaux textes et relecture de certains pour une meilleure appropriation des plans d'eau par les acteurs - désenclavement des sites par la réalisation de pistes rurales.

Les acteurs pour le soutien de la production naturelle des plans d'eau, souhaiteraient que le programme de développement de l'aquaculture et de diversification des productions halieutiques soient mis en œuvre de façon concertée avec eux.

Engagement : Nous, pêcheurs du Burkina, nous nous engageons à mettre en place une fédération des pêcheurs.

FILIERE FORETS

Bois- Energie -Faune

Son Excellence monsieur le Président du Faso, Chef de l'Etat
Son Excellence monsieur le Premier Ministre
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement
Distingués invités

Chers producteurs

Chers participants à la huitième édition de la journée nationale du Paysan

Les producteurs des filières Forêt, Bois-énergie et Faune , voudraient par ma voix louer cette initiative de la journée nationale du paysan qui offre une opportunité formidable aux producteurs de s'adresser directement aux premiers responsables de notre pays pour traduire leurs préoccupations. Ainsi nous ne nous sommes pas privés d'une si belle aubaine.

I DES CONTRAINTES TRANSVERSALES

Elles sont au nombre de cinq (5)

- 1) **La persistance des pratiques de production** qui ne s'accommodent pas avec la préservation des ressources naturelles, notamment forestières telles que la divagation des animaux, l'agro-business tel que pratiqué actuellement et les défrichements incontrôlés.
- 2) **La propagation des feux de brousse** qui détruisent les forêts, les habitats des animaux sauvages et appauvrissent les sols.
- 3) **Les difficultés d'accès au crédit par les producteurs.**
- 4) **Le déficit d'encadrement des producteurs** du fait de la baisse des capacités des Services de l'Etat notamment celles des Services forestiers. Cela se ressent même dans les secteurs d'activités où le privé a du mal à s'engager.
- 5) **Les difficultés d'accès des intrants et matériel de production** par les producteurs (pots, semences, produits phyto-sanitaires, cartouches, charrettes, etc...)

II LES CONTRAINTES LIEES AUX FILIERES FORETS, BOIS ET ENERGIE

- 1) **L'exploitation inorganisée du bois** du fait de la forte demande en bois énergie sollicité par plus de 80% de ménages burkinabè.

Proposition de solution : Délimitation et aménagement participatif de zones forestières dans chaque province afin de produire durablement les ressources souhaitées.

Du fait de la forte demande en bois énergie sollicité par plus de 80% de nos populations, les forêts subissent une forte pression. Dans certains terroirs la coupe anarchique du bois de chauffe est un facteur qui pèse lourd sur les forêts et sur l'avenir des petits producteurs résidents.

2) **La faible organisation des Organisations paysannes oeuvrant dans le cadre des filières forêts et bois-énergie**

Proposition de solution : Encourager les producteurs à mieux se structurer dans des Organisations de base et dans des Organisations faitières dans un délai raisonnable.

La plus part de ces filières viennent de connaître un début d'organisation. C'est l'exemple de la création récente de la Fédération Nationale des Unions des groupements des Groupements de gestion forestière. Ces organisations souffrent de la faiblesse de leurs capacités organisationnelle et matérielle ; Cette insuffisance ne leur permet pas d'avoir une forte assise afin de propulser un paysannat solide et ouvert aux exigences du progrès. A titre d'exemple on peut citer à titre d'exemple

- Quasi absence de groupements de producteurs de semences forestières
- absence de groupements de gestion forestière dans certaines région du Burkina faso.
- faible organisations des tradipraticiens

3) ***La disparition de certaines espèces utilitaires telles que les plantes médicinales***

Proposition de solutions -Création de jardins de plantes médicinales,
-Promotion des techniques agroforestières
-Organisation et formation des tradi-praticiens

4) ***La faible valorisation des fruits sauvages et divers produits forestiers non ligneux***

Proposition de solution : Organiser une réflexion nationale sur le potentiel des fruits sauvages et des produits forestiers non ligneux dont dispose le Burkina Faso.

Nos forêts regorgent de nombreux produits tels que les fruits (Karité, Acacia macrostachya ou Zaméné, fruits divers) mais les techniques de transformation et de conservation ne sont pas bien maîtrisées d'où une faible valeur ajoutée à la vente .

5) **L'inorganisation du marché de certains produits burkinabè tels que la gomme arabique et les plantes médicinales favorisant une concurrence déloyale en défaveur des producteurs locaux**

Proposition de solution :

- Aider les producteurs de la gomme arabique à constituer de fortes Sociétés coopératives
- Promouvoir la production à grande échelle de certaines plantes médicinales avec l'implication de certains partenaires telles que les firmes pharmaceutiques internationales.

Le potentiel du Burkina en gomme arabique et plantes médicinales est assez appréciable et pourrait être valorisé davantage pour générer plus de revenus et d'emplois . La tonne de gomme arabique vendue initialement à 450.000 F a chuté jusqu'à 200.000F de nos jour du fait de l'inorganisation du marché .

6) L'insuffisance voire le manque des pistes rurales dans les zones forestières limite les possibilités d'écoulement des produits forestiers

Proposition de solution

- Prise en compte du volet pistes rurales par les programmes de développement en cours.
- Mise en place d'un programme d'infrastructures rurales.

Les produits forestiers tels que le bois, la gomme arabique se situent dans des zones enclavées limitant leur exploitation.

7) La destruction des forêts classées et les zones forestières légalement délimitées du fait des occupations anarchiques

Proposition de solution :

- Application des textes en vigueur
- Promouvoir l'aménagement participatif des forêts et l'appropriation des forêts par les collectivités locales ;

8) L'inorganisation de l'exploitation du charbon de bois entraînant une destruction massive de forêts.

Proposition de solution

- Organiser la filière
- Promouvoir les énergies de substitution.
- Dynamiser le programme foyers améliorés.

9) Les dangers sur l'environnement et sur la santé des populations et des animaux du fait de la prolifération des sachets plastiques

Proposition de solution

- Vulgarisation des technologies de recyclage des sachets plastiques ;
- Implication des communes dans la gestion des sachets plastiques ;

III CONTRAINTES LIEES A LA FILIERE FAUNE

Contraintes	Proposition de solutions
1 Braconnage transfrontalier et national	1 Création de postes forestiers frontaliers et renforcement du personnel forestier (agents forestiers et pisteurs) dans certaines localités
2 Non régularisation de la situation d'armes à feu illégalement détenues par certains chasseurs	2 Recensement des armes illégalement détenues et régularisation
3 Dégâts causés par les animaux dans les champs (éléphants, Hippopotames, crocodiles)	3 Application des textes en vigueur et des mesures de régulation des populations -Activer le mécanisme de compensation des dommages du CONASUR
4 Pression foncière sur les aires de faunes	4 Application des textes en vigueur (création de zones tampon et de périphéries)
5 Disparition de certaines espèces animales due au braconnage, au pacage d'animaux domestiques et au manque d'eau dans les aires protégées	5 Création et aménagement des points d'eau, et intensification de la lutte contre le braconnage et le pacage des animaux.
6 Faible organisation des chasseurs	6 Restructuration des Organisations des chasseurs selon la loi 14 renforcement des capacités Organisationnelles des chasseurs

IV ENGAGEMENTS DES PRODUCTEURS DES FILIERES FORETS, BOIS ENERGIE, ET FAUNE.

1 Engagement portant sur les feux de brousse

Au regard des effets dévastateurs des feux de brousse sur les forêts, les pâturages et la fertilité des sols et de leur propagation même dans les zones habituellement épargnées, nous nous engageons d'ici fin 2004 à mieux nous organiser pour réduire le taux des superficies brûlées de 30% à 25% sur l'ensemble du territoire national.

2 Engagement portant sur la création de jardins botaniques

Au regard de la disparition inquiétante des espèces utilitaires et particulièrement des plantes médicinales, nous nous engageons à créer d'ici fin 2004 au moins 3 jardins de plantes médicinales suivant les secteurs phyto-géographiques (Sahélien, Nord soudanien, Sud soudanien).

3 Engagement portant sur la Fédération Nationale des Unions des Groupements de gestion Forestière.

Vu la nécessité pour les producteurs de mieux s'organiser en vue de la défense de leurs intérêts économiques

Vu l'importance incontestée des Organisations paysannes dans la préservation des ressources naturelles notamment des forêts, nous nous engageons à œuvrer dans le sens du renforcement de l'assise nationale de la jeune Fédération Nationale des Unions des Groupements de gestion Forestière.

V RECOMMANDATIONS

1 Recommandation portant sur le renforcement des moyens des producteurs pour la mise en œuvre du programme National de reforestation « Un département, Une forêt » :

-Considérant la pertinence du programme national de reforestation « Un département, une forêt »

-Considérant la place et le rôle prépondérants des producteurs dans la mise en œuvre de ce Programme

Recommandons que des moyens suffisants soient mis à la disposition des producteurs pour la mise en place et l'aménagement des forêts départementales.

2 Recommandation portant sur l'organisation d'une Journée de réflexion sur la valorisation des produits forestiers non ligneux en général et des fruits sauvages en particulier d'ici fin 2004.

-Considérant l'importance des produits forestiers non ligneux et particulièrement des fruits sauvages dans l'alimentation et la création de revenus monétaires des ménages ruraux ;

-Considérant la faible valorisation actuelle de ce potentiel forestier ;

Recommandons l'organisation d'une journée de réflexion sur la valorisation des produits forestiers non ligneux et particulièrement des fruits sauvages.

VI QUESTIONS

Première question : Quelles sont les mesures entreprises pour limiter les dégâts causés par certains animaux protégés tels que les éléphants ?

Deuxième question : Quelles sont les mesures actuellement entreprises pour remédier à l'occupation anarchique des forêts classées ?

FILIERE PETIT ELEVAGE

Les contraintes spécifiques à cette filière sont :

- 1) La mortalité des volailles et surtout des pintadeaux.
- 2) Le problème d'alimentation des volailles et des porcs lié à l'insuffisance des aliments spécifiques et à leur coût élevé. Il est souhaitable que les excédents céréaliers soient transformés en aliments pour cette filière.

FILIERE CUIRS ET PEAUX

Les préoccupations spécifiques à cette filière sont :

- 1) La grande fluctuation des prix d'achat des cuirs et peaux par la Société Burkinabè des Cuirs et Peaux,
- 2) Le nombre d'opérateurs dans la filière est très limité, ce qui ne favorise pas la concurrence dans le commerce des cuirs et peaux,
- 3) Les tracasseries douanières pour l'exportation des cuirs et peaux,
- 4) Long délai de paiement aux collecteurs par la Société Burkinabè des Cuirs et Peaux,
- 5) Insuffisance d'aires de séchage des cuirs et peaux.

FILIERE APICULTURE

Les contraintes spécifiques à cette filière sont :

- 1) La non maîtrise des techniques de transformation du miel en cire, bougies, savons, vins, pommades
- 2) Manque d'équipement et de matériel apicole amélioré.

FILIERE BETAIL-VIANDE

- 1) Les difficultés de commercialisation du bétail et de la viande : les marchés traditionnels de vente de bétail sont en difficultés et mêmes saturés. Nous sollicitons votre appui pour l'acquisition de nouveaux débouchés.
- 2) L'insuffisance des infrastructures telles que les marchés à bétail, abattoirs, aires d'abattage et boucheries.

FILIERE LAIT

Les contraintes spécifiques à la filière lait sont :

- 1) L'insuffisance d'unités de transformation de lait.

Nous sollicitons la création de mini laiteries équipées dans toutes les zones de production laitière.

- 2) Les difficultés d'acquisition des races laitières performantes : nos races locales ont une faible productivité en lait et les prix d'acquisition des races améliorées sont très élevés.

- 3) L'insuffisance de matériel de transformation et de conservation et coût élevé de leur fonctionnement.

ENGAGEMENTS PRIS PAR LES PRODUCTEURS LORS DE LA HUITIEME EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN

KAYA, le 27 Décembre 2003

1- FRUITS ET LÉGUMES :

- Accroître la production des fruits et légumes de 10% tout en mettant l'accent sur la qualité et la diversification des circuits d'exportation ;
- Valoriser la production locale des fruits et légumes par la mise en place d'unités de transformation, de conservation et de conditionnement ;

2- PRODUCTION CEREALIERE : Augmenter la production céréalière par l'utilisation de semences améliorées, de fumure organique et par l'irrigation;

3- FOSSES FUMIÈRES : Consolider les acquis des campagnes précédentes et réaliser à nouveau deux cent mille (200 000) fosses fumières ;

4- PÊCHE : accroître la production halieutique à douze mille cinq cent (12 500) tonnes en 2004 ;

5- PETIT ELEVAGE : Vacciner six millions (6 000 000) de volailles contre la maladie de Newcastle au cours de l'année 2004 ;

6- FOURRAGE NATUREL : Récolter un million cinq cent mille (1 500 000) bottes de foin de 10 kg ;

7- BETAAIL : Augmenter la production laitière pour couvrir les besoins nationaux;

8- FEUX DE BROUSSE : Réduire le taux des superficies brûlées de 30 à 25% sur toute l'étendue du territoire national;

9- JARDINS BOTANIQUES : créer au moins trois jardins de plantes médicinales suivant les secteurs phyto-géographiques (sahélien, nord soudanien et sud soudanien) ;

10- FEDERATION NATIONALE DES UNIONS DES GROUPEMENTS DE GESTION FORESTIERE : renforcer l'assise nationale de la jeune FNUGGF

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE
Salif DIALLO, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU FORUM DES
PRODUCTEURS SUR LE THEME : « QUELLE STRATEGIE POUR
UNE RELANCE EFFECTIVE DE LA FILIERE DES FRUITS ET
LEGUMES AU BURKINA FASO »**

**8^{ème} EDITION DE LA
JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN**

Kaya , le 27 Décembre 2003

- **Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;**
- **Monsieur le Haut-commissaire de la Province du Sanmatenga ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de kaya ;**
- **Messieurs les Préfets de Département ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services ;**
- **Honorables invités ;**
- **Participants au forum ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Producteurs et productrices, acteurs de la filière des fruits et légumes, la tenue de la présente édition de la Journée Nationale du Paysan sur le thème « relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté », m'offre l'agréable occasion de vous renouveler mes encouragements pour vos énormes contributions aux différentes réflexions menées autour de la question centrale du développement de notre agriculture.

En effet, depuis la première édition, et précisément depuis Bagré en l'an 2000, le forum de la JNP n'a cessé de constituer pour vous un cadre de réflexion sur les contraintes majeures de notre agriculture.

Aujourd'hui je vous invite à réfléchir sur les entraves au développement de la filière des fruits et légumes.

Avant 1995, la contribution de cette filière à la formation du PIB était de 5 %. **Malheureusement**, depuis cette date, les performances d'exportation de la filière se sont **fortement** dégradées. En atteste la chute de 66,6 % des exportations de haricot vert entre 1998 et 2002 et celle des mangues de 85,7% sur la même période.

Cette chute traduit toutes les difficultés auxquelles est confrontée la filière. Au nombre de ces difficultés on peut citer:

- La faible compétitivité de la production ;
- L'insuffisance des infrastructures de stockage de transport et de conservation ;
- le coût élevé du fret ;
- l'enclavement des zones de production ;
- L'absence de mécanismes appropriés de financement des activités de la filière ;
- Les difficultés de commercialisation résultant de la faible professionnalisation des acteurs et de leur mauvaise organisation ;

Pour contribuer à lever ces contraintes plusieurs actions sont entreprises par le Gouvernement. Il s'agit notamment :

- de la construction du terminal fruitier à Bobo-Dioulasso ;

- de la réhabilitation des chambres froides de la zone aéroportuaire de Ouagadougou ;
- de l'acquisition de camions de transport frigorifiques ;
- des allègements fiscaux et tarifaires, etc.

En dépit de ces énormes efforts consentis par le Gouvernement la filière reste toujours confrontée à des difficultés.

C'est pourquoi, au regard des énormes potentialités de production et de la longue et riche expérience des agriculteurs de notre pays dans ce domaine d'activités, nous avons décidé de consacrer la 8^{ème} édition de la JNP à la filière des fruits et légumes à travers le thème « **Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté** ».

Mesdames et Messieurs les participants,

A travers le présent forum dont l'objectif est de se pencher sur les stratégies appropriées pour une relance effective de la filière, vous êtes tous interpellés à faire un diagnostic sans complaisance à tous les niveaux (Production, commercialisation, transport, cadre institutionnel, etc.), afin d'identifier les contraintes majeures rencontrées par les différents acteurs.

Ce diagnostic devra s'étendre à toutes les actions déjà entreprises afin de rechercher les causes fondamentales des échecs et de s'assurer de l'efficacité et de l'efficacité des actions de relance que vous viendrez à identifier. Cette approche est rendue nécessaire à raison de la modicité des moyens et l'énormité des besoins qui ne nous autorisent plus des tâtonnements et des perpétuels recommencements.

Mesdames et Messieurs les participants,

Nous devons, accroître et diversifier nos productions et exportations de fruits et légumes afin de profiter au maximum des avantages comparatifs qui s'offrent à notre pays dans ce domaine. Pour y parvenir, les axes stratégiques d'actions doivent être identifiés. C'est certainement à cet exercice que le forum va se consacrer au cours de ses travaux.

De vos travaux nous attendons donc des propositions concrètes et pertinentes sur :

- l'amélioration du niveau de professionnalisation des acteurs de la filière ;
- le renforcement des infrastructures de production, de commercialisation et d'exportation ;
- la stratégie de reconquête du marché sous-régional et international notamment .

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le forum de la 8^{ème} édition de la JNP.

Je vous remercie !

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**DISCOURS DE MONSIEUR
LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES A L'OCCASION DE
DE LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN**

**THEME : << Relance de la filière des fruits et légumes comme
contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso >>**

Kaya , le 27 Décembre 2003

- Excellence Monsieur le Président du Faso, Président du Conseil des Ministres ;
- Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission Diplomatiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Inter africaines ;
- Mesdames et Messieurs les Hauts Commissaires ;
- Autorités Militaires et Para militaires ;
- Mesdames et Messieurs les préfets des Départements ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services ;
- Autorités coutumières et religieuses ;
- Chers Productrices et Producteurs,
- Honorables invités ;
- Population de la ville de Kaya.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

La Journée Nationale du Paysan est l'évènement majeur du monde rural dans notre pays.

Après N'Dorola dans la province du KénéDougou en Décembre 2002, c'est Kaya, Chef-lieu de la Région du Centre-Nord qui accueille aujourd'hui la 8^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan, que nous célébrons sous le thème « Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté ».

Les productrices et producteurs du Burkina Faso me chargent de vous souhaiter, Excellence Monsieur le Président du Faso, la bienvenue à Kaya.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

Les productrices et producteurs sont animés par un sentiment de fierté, et se sentent véritablement honorés par votre implication personnelle tout au long de l'année 2003 en faveur du développement de l'agriculture de notre pays.

Au niveau international, votre croisade en faveur de la filière coton, à Genève comme à New York, a fait renaître l'espoir chez les producteurs de l'Afrique en général et du Burkina Faso en particulier.

L'histoire retiendra, Excellence Monsieur le Président du Faso, que vous avez été le tout premier Chef d'Etat africain à présenter un mémorandum à l'OMC pour plaider la cause de millions de producteurs de coton africains à Genève le 10 juin 2003 et à dénoncer l'iniquité du commerce international à la tribune de l'Assemblée Générale des Nations-unies le 25 septembre dernier.

Au plan interne, plusieurs mesures ont été prises sous votre impulsion en faveur des producteurs qui leur ont permis de réaliser la plupart des engagements pris lors de la 7^{ème} édition de la JNP. Par ma voix, les productrices et producteurs du Burkina Faso vous réitérent leur profonde gratitude.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

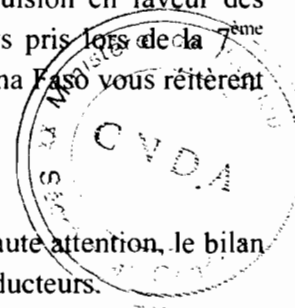
Douze mois après N'Dorola, il me plait de dresser à votre très haute attention, le bilan de la mise en œuvre des engagements pris par les productrices et les producteurs.

En rapport avec l'absolue nécessité de relever le niveau de fertilité des sols, c'est au total 196 000 fosses fumières qui ont été confectionnées sur une prévision de 200 000, soit un taux de réalisation de 98% en fin novembre 2003. Avec les réalisations précédentes, c'est en moyenne plus de 800 000 tonnes de fumure organique qui sont produites chaque année pour la fertilisation des sols.

S'agissant de la production en saison sèche par la petite irrigation villageoise, 25 235 tonnes dont 24 945 tonnes de maïs et 290 tonnes de niébé ont été réalisées. En dépit des contraintes rencontrées dans l'extension des périmètres, les efforts de nos braves paysans ont permis d'obtenir une production additionnelle de céréales équivalant à 71% du stock national de sécurité. Sur les marchés, cette production additionnelle a entraîné la chute des prix du maïs tout au long de l'année.

Les producteurs s'étaient également engagés à généraliser la production et l'utilisation des semences améliorées.

La semence, faut-il le rappeler, constitue le 1^{er} facteur de production et contribue à l'accroissement de la productivité à hauteur de 40%. Après la 7^{ème} édition de la Journée



nationale du paysan, des actions ont été entreprises pour la production et la promotion de l'utilisation des semences améliorées. Il s'agit notamment de :

- **la formation et la sensibilisation des producteurs semenciers au nombre de 360, de 17 inspecteurs semenciers et de 140 agents d'encadrement ;**
- **la réhabilitation de 8 fermes semencières.**

Le dynamisme des acteurs de cette filière est à saluer. En effet huit des treize régions agricoles, disposent déjà de 15 Groupements de producteurs semenciers de 421 membres. Ces actions ont permis la production de plus de 2 700 tonnes de semences par les paysans, et 2 350 tonnes par les nouveaux acteurs.

L'engagement de la Confédération Paysanne du Faso d'œuvrer à la mise en place effective des Chambres Régionales d'Agriculture au cours de l'année 2003 a été respecté.

En effet, le processus engagé a connu la participation de 1 163 000 producteurs à des élections libres et démocratiques ayant permis la mise en place des treize Chambres Régionales d'Agriculture.

Ces Chambres ont pour objectif, la prise en charge par les producteurs eux mêmes de leur devenir.

S'agissant de la relance de la filière d'exportation des fruits et légumes, les difficultés de fonctionnement dans lesquelles se trouvent les acteurs de cette filière ne leur ont pas permis de réaliser cet engagement. Cette situation justifie entre autres le choix du thème de la présente Journée.

Au niveau de la production céréalière, un record de 3 647 000 tonnes a été atteint dégageant un excédent de 1 008 600 tonnes ce qui représente 43% des besoins de consommation de la population.

Cette performance est la résultante de conditions pluviométriques exceptionnelles, et des efforts fournis par les producteurs dans l'adoption des paquets technologiques dont les principaux sont relatifs à :

- l'utilisation des semences améliorées ;
- la production et à l'application de la fumure organique ;
- la mécanisation agricole.

C'est le lieu ici de saluer l'apport du Programme SAAGA dont les actions menées tout au long de cette campagne, ont contribué à l'amélioration du régime pluviométrique.

Si en termes de quantités les besoins des populations sont en principe couverts, il demeure que 1 100 000 personnes connaissent une insécurité alimentaire structurelle en raison de leur extrême pauvreté.

**Excellence Monsieur le Président du Faso ,
Honorables invités,**

S'agissant du secteur des Ressources Animales qui constitue également une importante source de revenus dans le système d'exploitation agricole, le Gouvernement s'est investi aux côtés des producteurs pour l'amélioration du système d'élevage à travers :

- la diffusion de plus de 500 animaux de race performante ;
- la mise en place d'un Centre National d'Elevage et d'amélioration Génétique ;
- l'appui au développement de l'aviculture traditionnelle et la vaccination de plus de 30% du cheptel contre la péripneumonie contagieuse bovine.

En matière d'exploitation des ressources halieutiques, les actions engagées par le Gouvernement visent à faire évoluer la pêche de cueillette vers la pêche de production.

Ainsi, la réhabilitation de la station d'alevinage de Bazega est en voie d'achèvement et permettra de produire désormais 1 000 000 d'alevins par an contre 300 000 actuellement. Six autres stations ont été identifiées à travers le pays et seront réalisées. De même, de nouvelles méthodes de pisciculture introduites sont en cours de vulgarisation.

**Excellence Monsieur le Président du Faso ,
Honorables invités,**

Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'implication effective des producteurs et je voudrais avec votre permission, présenter nos félicitations au Bureau de la Confédération paysanne du Faso et à l'ensemble des producteurs et productrices du Burkina Faso pour tous ces acquis.

Je voudrais également saluer l'approche du Développement Rural Décentralisé qui a insufflé un nouvel élan dans le monde paysan. A travers nos villages, les Commissions villageoises de gestion des terroirs en abrégé CVGT, contribuent progressivement à l'autopromotion véritable des communautés à la base.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, 1 400 CVGT ont pu par elles-mêmes, identifier, planifier et mettre en œuvre des projets pour près de 4 milliards de FCFA.

Malgré ces bons résultats enregistrés, notre agriculture demeure confrontée à une multitude de contraintes dont l'insécurité foncière qui mérite une attention particulière.

A ce sujet, le constat est que l'insécurité foncière augmente chaque année avec une pression démographique et du cheptel de plus en plus forte sur les ressources naturelles.

Aussi, le Gouvernement a-t-il créé le Comité national de sécurisation foncière en milieu rural dont l'objectif est de définir une stratégie opérationnelle de mise en œuvre de la législation foncière en vigueur.

Excellence Monsieur le Président du Faso ,

Le secteur agricole qui contribue pour plus de 60% aux recettes d'exportation, demeure par conséquent le principal secteur d'insertion du pays dans le commerce international.

Au regard de l'évolution du contexte national, régional et international intervenue depuis l'adoption de la plupart des politiques et stratégies sectorielles de développement, il est apparu nécessaire d'élaborer une nouvelle stratégie de développement rural dont la version finale sera soumise à votre très haute approbation et à celle du Conseil des Ministres.

Conformément à la vision retenue lors des assises nationales sur la révision du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, tenues à Ouagadougou en octobre 2003, l'objectif global de cette stratégie est d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

Les principaux axes stratégiques proposés visent à:

1. Accroître, diversifier et intensifier les productions agricoles, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques ;
2. Renforcer la liaison production / marché ;
3. Accroître et diversifier les sources de revenus ;
4. Améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ;
5. Assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
6. Renforcer les capacités des acteurs et créer un cadre institutionnel favorable ;
7. Promouvoir l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural.

La mise en œuvre de cette stratégie a nécessité l'élaboration d'un Programme Cadre de Développement Rural, intégrant tous les aspects du monde rural. Ce programme d'investissement est en discussion avec nos partenaires au Développement.

**Excellence Monsieur le Président du Faso ,
Honorables invités,
Producteurs et productrices du Burkina Faso,**

La pertinence du choix du thème de la présente édition n'est plus à démontrer.

En effet, la filière des fruits et légumes connaît aujourd'hui de nombreuses difficultés alors que le Burkina Faso est caractérisé par la grande diversité des productions fruitières. On y trouve les fruits de plantes pérennes, annuelles ou bi-annuelles. Ces productions sont estimées à plus de 800 000 tonnes par an.

Aujourd'hui notre part du marché a chuté pour près de 58,7%. La plus plupart des mangeraies sont vieilles et de qualité moindre. C'est pourquoi nous avons initié un programme de réhabilitation de nos vergers.

Ce programme dans sa première phase concerne 24 290 ha dans les provinces de la Comoé, de la Léraba et du Kéné Dougou et s'étendra par la suite sur le reste du territoire national.

Quant à la production maraîchère, elle est écoulée principalement sur le marché local avec un fort taux de déperdition dû à l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation.

S'agissant du haricot vert, sa production et sa commercialisation ont connu un recul important. En effet, les exportations de ce produit ont chuté de 66,6 %.

Sur le plan macro économique, la contribution de la filière des fruits et légumes au PIB est passée de 4,5% en 1997 à 2,9% en 2002.

Cette chute traduit toutes les difficultés auxquelles est confrontée la filière.

**Excellence Monsieur le Président du Faso,
Honorables invités,**

La relance de la filière des fruits et légumes constitue une priorité nationale ; C'est pourquoi des actions ont été entreprises en vue de la sortir de la léthargie dans laquelle elle est plongée. Il s'agit essentiellement de :

1. la construction d'un terminal fruitier qui sera opérationnel au plus tard en avril 2004 et dont la capacité de conditionnement est de 4000 tonnes de mangues, 1500 tonnes de melons, 2000 tonnes de tomates et de 1000 tonnes de haricot vert par an.
2. la réhabilitation des chambres froides qui seront fonctionnelles au cours du mois de mars 2004 ;
3. la recherche de financement pour la réalisation d'un Centre d'innovations agroalimentaires dont la vocation est de renforcer les capacités des différents acteurs ;

4. la réalisation de marchés de gros par la réhabilitation des aires de vente ;
5. l'élaboration des termes de références d'une étude de faisabilité pour la création d'une société mixte de promotion de la filière des fruits et légumes.
6. l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement de la filière, en cours de finalisation.

**Excellence Monsieur le Président du Faso,
Honorables invités,**

Le forum qui s'est tenu hier, ici même à Kaya, sous le thème << **Quelle stratégie pour une relance effective de la filière des fruits et légumes** >> a regroupé environ deux cents acteurs de la filière. L'analyse des contraintes a été faite sans complaisance et des propositions ont été formulées en vue de sortir la filière de sa morosité actuelle.

Les principales recommandations issues de ce forum et dont j'ai l'honneur de porter à votre très haute attention portent sur :

1. la création d'un fonds de garantie par l'Etat ;
2. La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des activités de la filière ;
3. L'élaboration et l'adoption de cahiers des charges à l'attention des différents acteurs ;
4. La création de petites unités de transformation ;
5. La création d'un cadre de concertation interprofessionnel fonctionnel ;
6. La mise en place d'une société d'économie mixte (association entre l'Etat et les acteurs privés du secteur).

**Productrices et producteurs du Burkina,
Honorables invités ,**

La tenue de la 8^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan ici à Kaya, m'offre l'opportunité, au nom de Son Excellence Monsieur le Président du Faso et de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, de renouveler les remerciements du Gouvernement et du peuple du Burkina Faso à tous les partenaires au développement qui nous accompagnent dans nos efforts quotidiens.

Notre production agricole connaît ces dernières années des développements nouveaux qui nécessitent urgemment des approches et méthodes nouvelles pour la faire passer définitivement de production d'autoconsommation de type archaïque à une production plus moderne, marchande et compétitive.

Qu'il me soit également permis de remercier toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué à l'organisation de cette Journée.

Aux noms de SEM le Président du Faso et de Monsieur le Premier Ministre, je remercie et félicite les autorités administratives de la province du Sanmatenga, la population de la ville de Kaya, et tous ceux qui ont contribué au succès de la 8^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan.

Vive l'effort paysan du Burkina Faso !

Je vous remercie

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

Arrêté n°2003- 073 / MAHRH / CAB
portant création d'un Comité National
d'Organisation de la 8^o édition de la
Journée Nationale du Paysan

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret n° 2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le Décret n° 2002-205/PRES/PM DU 10 juin 2002 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu** le Décret n° 2002-255/PRES/PM du 18 juillet 2002 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2002-317/PRES/PM/MAHRH du 02 août 2002 portant organisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est créé un Comité National d'Organisation de la Journée Nationale du Paysan, édition 2003.

Article 2 : Le Comité est composé comme suit :

Président : Un Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;

Vice-Président : Un Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;

Membres :

- Le Directeur de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;

- Le Directeur de la Communication et de la Presse Ministériel du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de la Promotion des Filières Végétales du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de la Vulgarisation et de le Recherche Développement du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de la Promotion de la Petite Irrigation du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de la Coordination des Aménagements Hydro-Agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de l'Hydraulique Villageoise du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur des Aménagements et de l'Exploitation des Ressources Halieutiques du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur de la Promotion de la Filière Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- Le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre ;
- Deux représentants de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) ;
- Trois représentants du Ministère des Ressources Animales ;
- Trois représentants du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ;
- Un représentant du Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Un représentant du Ministère de la Promotion de la Femme ;
- Un représentant du Ministère du Commerce, de la promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat ;
- Un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale (Direction du Protocole d'Etat) ;
- Un représentant du Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat ;
- Un représentant du Ministère des Finances et du Budget ;
- Un représentant du Ministère de la Santé ;

- Un représentant du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;
- Un représentant du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- Un représentant du Ministère de la Sécurité ;
- Un représentant du Ministère de l'Information.

Article 3 : Le Comité peut s'adjoindre toute personne dont la contribution s'avère nécessaire.

Article 4 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature.

Ouagadougou, le 13 octobre 2003

AMPLIATIONS :

- MAHRH
- SG
- Tout membre

Salif DIALLO

JNP 8^{ème} EDITION

LISTE DES MEMBRES DU COMITE NATIONAL D'ORGANISATION

MINISTERE OU INSTITUTION	NOM & Prénom(s)	Service/Fonction	Poste occupé dans le CNO	Commission	Téléphone/Cellulaire
Agriculture Hydraulique et Ressources Halieutiques	N. Ibrahim SOURABIE	Conseiller Technique / MAHRH	Président	CNO	32 61 90
	<u>Maimouna DERME / TRAORE</u>	Conseiller Technique / MAHRH	Vice- Président	CNO	32 61 90
	Idrissa OUEDRAOGO	Directeur DAF/MAHRH	Président	Finances	32 41 20
	Robert OUEDRAOGO	Directeur DPFV/DGPV/MAHRH	Président	Thème	31 02 06
	Saïd YAGUIBOU	DPFV/DGPV/MAHRH	Président	Accueil/Héb./Rest.	31 02 06
	Ferdinand TRAORE	Service Personnel / PNGT 2 /MAHRH	Président	Logistique/Transport	32 47 53/54
	Jean-Philippe TOUGOUMA	Directeur DCPM / MAHRH	Président	Presse/Public./Anim.	32 41 24
	Barou Camar OUEDRAOGO	Directeur / DEP / MAHRH	Membre	Thème	32 41 00
	Réné BOUGOUSARE	Directeur / DVRD / DGPV / MAHRH	Membre	Thème	31 18 26
	Etienne Z. KABORE	Directeur / DOPAIR / DGPV / MAHRH	Membre	Thème	32 45 75

	Alphonse OUEDRAOGO	Directeur / DPPI / DGHA / MAHRH	Membre	Thème	36 16 10
	Zambendé OUERMI	Directeur / DCAH / DGHA / MAHRH	Membre	Thème	32 41 43 / 24 33 15
	Baguiwan AKIALA	Directeur / Hydraulique Villageoise	Membre	Thème	32 42 95
	Béma OUATTARA	Directeur / AERH / DGRHa / MAHRH	Membre	Thème	35 60 36 / 61 07 74
	Karim OUEDRAOGO	Directeur / PFP / DGRHa / MAHRH	Membre	Thème	35 60 35 / 26 69 90
	Bernard ILBOUDO	Directeur/DRAHRH du Centre/MAHRH	Membre	Thème	31 82 75/76/ 23 20 79
Ressources Animales	Dr Mathieu COULIBALY	Conseiller Technique MRA	Membre	CNO	31 74 03 / 26 69 75
	Martin ZOUBGA	DGPA	Membre	Thème	31 61 68
	Maurice DJIGUIMDE	DAF / Service matériel	Membre	Finances	32 61 54 / 25 22 69
Commerce, Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat	Madi SAWADOGO	Directeur Direction de la formation et de la Réglementation Industrielle	Membre	Thème	33 26 78 / 67 94 73
ESSRS	Seydou TRAORE	INERA	Membre	Thème	34 71 12
Promotion de la Femme	Ousmane KORBEOGO	DEP /MPF	Membre	Logistique/ transport	30 01 08 / 80 82 36
Sécurité	Siméon COULIBALY	Commissariat de Police de Sig-Nonghin	Président	Sécurité	35 00 03 / 26 16 19
Confédération Paysanne du Faso	Françoise BANGRE	3 ^{ème} Vice-Présidente de la CPF	Membre	Thème	30 18 44 / 25 12 42
	Jean-Marie OUEDRAOGO	Trésorier Général adjoint / CPF	Membre	Thème	34 20 57
Environnement et Cadre de Vie	Laurent NAKOULMA	Chef Service Contrôle et Réglementation	Membre	Thème	36 20 21 / 25 68 60
	Rigobert BAYALA	Direction Foresterie Rurale	Membre	Logistique/transport	32 46 44 / 60 42 26

	Awa ZOURE / FOFANA	Service Planification / DGEF	Membre	Thème	36 30 21
Affaires Etrangères et Coopération Régionale	Théodore YODA	Direction du Protocole d'Etat	Président	Protocole	26 29 35
Santé	Alphonse M. SAWADOGO	Office de Santé des Travailleurs	Président	Santé	30 72 95 / 65 78 42
Finances et Budget	Marcel ZOUNGRANA	Direction Générale du Budget	Membre	Finances	32 43 01 / 23 99 94
ASSN	Lassina SESSOUMA	Centre de Production et de Formation/JF	Membre	Logistique/transport	30 68 44 / 25 04 86
ITH	Alfred ZAMPOU	Directeur entretien routier /DGR	Membre	Logistique/transport	34 29 93 / 26 99 80
ATD	Amara TRAORE	Bureau d'études du SG / MATD	Membre	Thème	26 53 84
Information	Pierre WAONGO	Directeur DCPM / MININFO	Membre	Presse/Public./Anim	32 45 06 / 25 23 30

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

TABLEAU RECAPITULATIF DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN (KAYA 27 décembre 2003)

DIRECTIONS REGIONALES	Participants par filères			Lauréats de concours		CRA	Particip forum	Représen tants OP	Accom- pagnants	Expos ants	Récipiendaires de décorations				TOTAL REGION
	AHR H	R A	EC V	PPI	RIZ Pluvial						F&L	AHRH	R.A.	ECV	
Boucle Mouhoun	20	8	4	6	1	2	12	9	6		5	4	5	0	82
Cascades	14	7	3	6	1	2	10	2	2		5	0	2	0	54
Centre	10	4	2	3	0	2	4	9	1		2	4	3	0	44
Centre-Est	12	8	3	4	1	3	6	4	3		3	7	3	0	57
Centre-Nord	10	7	3	3	0	2	14	4	3	20	6	3	4	1	80
Centre-Ouest	16	7	3	2	1	2	14	8	4		5	0	3	1	66
Centre-Sud	10	8	3	2	1	2	10	3	3		3	0	4	0	49
Est	13	7	6	3	1	2	12	9	5		3	3	5	0	69
Hauts-Bassins	19	10	4	7	1	2	14	4	3	10	5	3	3	0	85
Nord	10	6	4	3	1	2	14	5	4		5	2	4	0	60
Plateau Central	9	6	3	3	0	2	8	4	3		3	2	4	0	47
Sahel	8	8	4	2	0	2	8	6	4		3	3	4	0	52
Sud-Ouest	11	6	4	3	1	2	8	3	4		3	0	3	0	48
Struct. partenaires invitées au forum							35								35
TOTAL NATIONAL	162	92	46	47	9	27	169	70	45	30	51	31	47	2	828

PARTICIPANTS A LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN, KAYA 2003

1. Récipiendaires Agrafe Agriculture
2. Récipiendaires Agrafe Elevage
3. Récipiendaires Agrafe Environnement et Cadre de vie
4. Récipiendaires Agrafe Pêche/Pisciculture
5. Lauréats du Concours National PPIV
6. Lauréats du concours national inter-bas-fonds
7. Participants au Forum National
8. Représentants Filière Céréales
9. Représentants Filière Coton
10. Représentants Filière Oléagineux
11. Représentants Filière Légumineuses
12. Représentants Filière Tubercules
13. Représentants Filière Fruits et légumes
14. Représentants Filière Bétail et viande
15. Représentants Filière lait
16. Représentants Filière Cuirs et Peaux
17. Représentants Filière Elevage des Animaux à Cycle Court
18. Représentants Filière Apiculture
19. Représentants Filière Forêt
20. Représentants Filière Bois
21. Représentants Filière Faune
22. Représentants Filière Pêche
23. Représentants de l'FNJPA-F
24. Représentants de la FE.NA.FER / B
25. Représentants de la F.E.PA ./ B
26. Représentants de la F.E.B
27. Représentants de l'UNPC-B
28. Représentants de la FENOP
29. Représentants des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA)

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *CEREALES*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

DRAHRH de la BOUCLE DU MOUHOUN

1	OUEDRAOGO Dramane	Balé
2	KIENOU Julienne	Banwa
3	COULIBALY Faustin	Banwa
4	SANGARE Djibrina	Mouhoun
5	TIAO Azer	Mouhoun
6	KIENOU Moussa	Banwa

DRAHRH des CASCADES

7	LOSSAN Kaboué	Comoé
8	SOULAMA Hinlakou	Comoé
9	OUATTARA Drissa	Léraba
10	SOURA Amidou	Léraba
11	TRAORE Souleymane	Léraba

DRAHRH du CENTRE

12.	ILBOUDO Gilbert	Kadiogo
13.	NIKIEMA Hamidou	Kadiogo

DRAHRH du CENTRE-EST

14.	LEBRE Salfou	Kou.rittenga
15.	PEDEHOMBGA Boukary	Kou.ulpélogo
16.	TIGNEGRE Bouri	Kculpélogo
17.	SANDWIDI T. Pascal	Kouritenga
18.	TENKODOGO B. Mamadou	Boulgou
19.	KABORE Emmanuel	Boulgou

DRAHRH du CENTRE-NORD

20	OUEDRAOGO François Xavier	Bam
21	BEBEMBA Lallé Hamidou	Namentenga
22	OUEDRAOGO Martin	Sanmatenga

DRAHRH du CENTRE-OUEST

23	NASSA Sylvain	Boulkiemdé
24	BADOLO Yacouba	Sanguié
25	DAGANO Ablassé	Sissili
26	KABORE Philippe	Ziro

DRAHRH du CENTRE-SUD

27AZORA T. Saïba
28CONGO Saïba
29.BOUDA Aloys

Nahouri
Zoundwéogo
Zoundwéogo

DRAHRH de L'EST

30 TAMDAMBA Télegaba
31 OUOBA Jean
32 MAIGA Boubacar
33 YONLI Yépabou
34 TRAORE Soumaïla
35 TANDAMBA Louise
36 SOGLI Dagoba
37 BOURGOU Marcel

Kopienga
Gnagna
Komondjari
Gourma
Gourma
Gourma
Gnagna
Gnagna

DRAHRH des HAUTS-BASSINS

38. BERTHE Lassina
39 TOURE Daradiako Abdoul Rakak
40 SYLLA Drissa
41SIENI Lonkou

Houet
Tuy
Kéné Dougou
Tuy

DRHRHA du NORD

42. NIAMPA Ousmane
43. NANA Ouibila
44. OUEDRAOGO Soumaïla

Yatenga
Passoré
Yatenga

DRAHRH du PLATEAU CENTRAL

45. BOUDA Amado

Oubritengr.

DRAHRH du SAHEL

46. OUEDRAOGO Boubacar
47. HAMADOU Moussa
48. HAMADOUDia Boureïma
49 SEBGO Rassamba Salam

Soum
Yagha
Oudalan
Séno

DRAHRH du SUD-OUEST

50. MEDA Djindjéné
51. DAH Denis
52DABIRE K. Gaston

Bougo iriba
Gaoua
Ioba

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Cinquante deux (52) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS FILIERE *FRUITS ET LEGUMES*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DRAHRH de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>	
1 FAHO Damou Pierre	Kossi
2.NABIE Dounamidai	Mouhoun
3 TAMINI Noeza	Mouhoun
4YAMEOGO Gaston	Sourou
5 KONDE Paul	Kossi
<u>DRAHRH du CENTRE</u>	
6.DIPAMA Salam	Kadiogo
7. KABORE Jacques	“
8.ROUAMBA Boniface	“
9.OUEDRAOGO Michel	“
<u>DRAHRH du CENTRE-OUEST</u>	
10.OUEDRAOGO Jean Baptiste	Boulkiemdé
<u>DRAHRH du PLATEAU CENTRAL</u>	
11KABORE Mathias	Ganzourgou
12 OUEDRAOGO N. Véronique	Kourwéogo
13 ZONGO T. Patrice	Kourwéogo
14 OUEDRAOGO Boureima	Kourwéogo
<u>DRAHRH du NORD</u>	
15. Mandé Idrissa	Lorum
<u>DRAHRH de L'EST</u>	
16 LANKOANDE Y. Amado	Gnagna
17 LANKOANDE Diahourga	Gnagna
18 El Adj OUEDRAOGO Oumarou	Gourma
<u>DRAHRH du SUD-OUEST</u>	
19DA Yalo Mathias	Noumbiel

DRAHRH des HAUTS-BASSINS

20.SANOU Soumaïla

Kuinima

Arrêté la présente liste à Vingt (20) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *LEGUMINEUSE*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DRAHRH du CENTRE-NORD</u>	
1 SAWADOGO Emilienne	Bam
2 NABALOUM Pascal	Namentenga
3 SAWADOGO Maïrem	Sanmatenga
4 OUEDRAOGO Rasmané	Sanmatenga
<u>DRAHRH du CENTRE-SUD</u>	
5 OUEDRAOGO Moussa Sylvain	Bazèga
<u>DRAHRH de L'EST</u>	
6. YONLI Hampougouni	Tapoa
7. COULIDIATY Kanfidini	Tapoa
8. BANGOU/YONLI Malata	Gourma
9. LOMPO Robert	Tapoa
10. TANKOANO Tiandama	Tapoa
<u>DRAHRH du NORD</u>	
11 SAWADOGO N. Saïdou	Zonoma
<u>DRAHRH du SAHEL</u>	
12. KONFE Boukari	Soum
13. ISSA Hamidou	Oudalan
14. DIALLO Hama	Séno
<u>DRAHRH des HAUTS-BASSINS</u>	
15. MILLOGO Eloi	Houet
16. THIAM Awa	KénéDougou
	Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Seize (16) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Ibrahima KABORE

Le Président du CNO-JNP-2003

Novmbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *TUBERCULES*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

DRAHRH des CASCADES

- | | |
|---------------------|-------|
| 1.SOMA S. Abou | Comoé |
| 2.OUEDRAOGO Aboudou | Comoé |

DRAHRH du CENTRE-EST

- | | |
|-------------------|-------------|
| 3 DAMIBA Epiphane | Kourritenga |
|-------------------|-------------|

DRAHRH du CENTRE-OUEST

- | | |
|-------------------|---------|
| 4 NACRO Abdoulaye | Sissili |
| 5 NIGNAN Harouna | Sissili |
| 6 BENAO Emmanuel | Ziri |

DRAHRH du CENTRE-SUD

- | | |
|----------------------|---------|
| 7.KARA Batébé Claude | Nahouri |
|----------------------|---------|

DRAHRH des HAUTS-BASSINS

- | | |
|--------------------|-------------|
| 8.COULIBALY Nesson | Houet |
| 9.OUATTARA Mamou | Kéné Dougou |

DRAHRH du SUD-OUEST

- | | |
|---------------------|----------|
| 10. TIOLE /PALE Oho | Poni |
| 11. HIEN Homité | Noumbiel |

Arrêté la présente liste à Onze (11) Représentants

Ouagadougou,

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président : YVES BOUASSOUANE

Ibrahima KABORE

YVES BOUASSOUANE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *COTON*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DRAHRH de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>	
1 BONOU Dazounou	Balé
2 BAGAGNAN Moumouni	Banwa
3 DOYE Kafa	Mouhoun
4.KOTE Drissa	Mouhoun
5.SAKO Mamadou dit Vieux	Mouhoun
<u>DRAHRH des CASCADES</u>	
6 SAGNON Kalifa	Comoé
7 SOMA Saferba	Comoé
8 BAMBA Tahirou	Léraba
<u>DRAHRH du CENTRE</u>	
9.KABORE Fati	Kadiogo
<u>DRAHRH du CENTRE-EST</u>	
10 BALBONE Djibril	Boulgou
11 SEBEGO Gilbert	Koulikoro
<u>DRAHRH du CENTRE-NORD</u>	
12SANFO Rabia	Bam
<u>DRAHRH du CENTRE-OUEST</u>	
13 NAON Voubié	Sanguié
14 KONATE Boureima	Sissili
15 SANKARA Madi	Ziro
<u>DRAHRH du CENTRE-SUD</u>	
16 YOGO Kora Alphonse	Nahouri
17 COMPAORE Bénéwendé	Zoundwéogo
<u>DRAHRH de L'EST</u>	
18 SININI Lamoudi	Tapoa
<u>DRAHRH des HAUTS-BASSINS</u>	
19. DAO Seydou	Houet
20 BEMAHOUN Moutuan	Tuy

- 21 DOYE Zoumbiessé
22. DAO Yanougo dit Souleymane

Tuy
Kéné Dougou

DRAHRH du SUD-OUEST

23. ZINGUE Noumou
24 SOME Abraham

Bougouriba
Ioba

Arrêté la présente liste à Vingt quatre (24) Représentants

Ouagadougou,

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE OLEAGINEUX
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

		Provinces
<u>DRAHRH de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>		
1	FOFANA Drissa	Kossi
2	BONZI Denise	Mouhoun
3	BAGAYIRI Issiaka	Nayala
4	SORO Mamadou	Sourou
<u>DRAHRH des CASCADES</u>		
5	TRAORE Ali	Léraba
<u>DRAHRH du CENTRE</u>		
6	KAFANDO Salmata	Kadiogo
7	ZOUNDI Mariam	Kadiogo
<u>DRAHRH du CENTRE- EST</u>		
8	ZEMANE Martine	Boulgou
9	ZOMBRE Arsène	Koulikoro
<u>DRAHRH du CENTRE OUEST</u>		
10	YAMEOGO Ouaguin	Boulkimpoul
11	BATIONO Zoumassou	Sankarougou
12	KOINDA Djibrilou	Sapouy
<u>DRAHRH du CENTRE SUD</u>		
13	NANA Amado	Bazèga
14	SIA/YARO Nadine	Nahobri
<u>DRAHRH des HAUTS-BASSINS</u>		
15	TIORO Assétou	Houet
16	RABO Kalidiata	Tuy
17	TRAORE Jean-Pierre	Kéné Dougou
<u>DRAHRH du NORD</u>		
18	Groupement des Producteurs d'Oléagineux	Yatenga
19	Groupement de Producteurs d'Oléagineux Relwendé	Yatenga
20	SAWADOGO Soamba Paul	Passoré
21	LEGA Awa	Lorum
22	GANSONRE Idrissa	Zondoma
23	KOLOGO R. Jacques	Passoré
<u>DRAHRH DU PLATEAU CENTRAL</u>		
24	DABINGA Michel	Ouhimbira
<u>DRAHRH du SUD -OUEST</u>		
25	HIEN Rigobert	Ioba

Arrêté la présente liste à Vingt cinq (25) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Ibrahima KABORE

Ouagadougou,
Le Président du CNO-JNP-2003

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE PÊCHE
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

1	KONE Mariam	Kossi
2	KONE Fatoumata	Kossi
3	BONI Soumaïla	Mouhour
4	SANFO Adama	Sourou
5	SABO Dramane	Sourou

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

6	OUATTARA Siaka	Comoé
7	SORI Sama	Comoé
8	DRABO Assimi	Léraba

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

9.	OUEDRAOGO Sylvain	Kadiogo
----	-------------------	---------

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-EST

10	KABRE Wendpagnangdé Marcel	Boulgou
----	----------------------------	---------

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

11	KINDA Lambert	Bar1
12	OUEDRAOGO Noufou	Sar.matenga

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-OUEST

13	GUORO Issouf	Sanguié
14	ZABRE Souleymane	Sissili

DIRECTION REGIONALE du CENTRE SUD

15	NACOULMA Issaka	Bazèga
16	SALBRE Bimata	Zoundwéogo

DIRECTION REGIONALE de L'EST

- | | | |
|----|--------------|------------|
| 17 | NEBIE Seydou | Kompienga |
| 18 | Amadou Hama | Komondjari |

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

- | | | |
|----|----------------|-------------|
| 19 | SANOU Emmanuel | Houet |
| 20 | TRAORE Amidou | Kéné Dougou |

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

- | | | |
|----|-----------------|-------------|
| 21 | NACOU LMA Basga | Oubritenga |
| 22 | SANOU Emmanuel | Houet |
| 23 | TRAORE Amidou | Kéné Dougou |

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

- | | | |
|----|-----------------|-------------|
| 24 | SOU Laurent | Bougouri ja |
| 25 | OUATTARA Seydou | Poni |

DIRECTION REGIONALE DU SAHEL

- | | | |
|----|------------------|-------|
| 26 | HAMIDOU Boubacar | Yagha |
|----|------------------|-------|

Arrêté la présente liste à Vingt Six (26) Représentants

Ouagadougou,

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du C/NO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumfié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *BETAIL ET VIANDE*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

		<u>Province</u>
<u>DRRA de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>		
1	TRAORE Hamidou	Sourou
2	PORGO Rasmané	Mouhoun
<u>DRRA de la CASCADES</u>		
3	DIALLO Mamoudou	Comoé
4	SANOU Barnabé	Léraba
<u>DRRA du CENTRE</u>		
5	NIKIEMA Clémentine	Kadiogo
<u>DRRA du CENTRE-EST</u>		
6.	BARA Amadou	Boulgou
7.	NIKIEMA Adama	Boulgou
<u>DRRA de L'EST</u>		
8	LANKOANDE Adjima Diandi	Gnagna
9	LANKOANDE Kondioa	Gnagna
<u>DRRA du CENTRE-NORD</u>		
10.	KOIRA Mahamoudou	Namentenga
11	KOANDA Issaka	Nanmatenga
12	SANKARA Issa	Bam
13	OUEDRAOGO Sayouba	Sanmatenga
<u>DRRA du CENTRE-OUEST</u>		
14.	ZONGO Daouda	Boulkiemdé
15.	BAKO François	Sanguié
<u>DRRA du CENTRE-SUD</u>		
16.	DIALLO Soumaïla	Nahouri
17.	ZOUNDI Djibril	Bazèga
18	CONGO Germaine	Bazèga
19	TAPSOBA Fati	Zoundwéogo

DRRA des HAUTS-BASSINS

20	SAWADOGO Inoussa	Houet
21	SIDIBE Issa	Tuy
22	SIDIBE Saly	Kéné Dougou

DRRA du NORD

23	OUEDRAOGO Ousmane Zo	Lorum
24	NOUGTARE Noraogo A. Rasmané	Passoré
25	OUEDRAOGO Daouda	Yatenga

DRRA du PLATEAU CENTRAL

26.	BA Issa	Ganzourgou
27.	BAGA André	Kourwéogo

DRRA du SAHEL

28	SOUMANA Issa	Yagha
29	El. Mamoune Ag Féréby	Oudalan
30	ONNO Amara	Soum

DRRA du SUD-OUEST

31	SAWADOGO Madi	Bougouriba
----	---------------	------------

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Trente (31) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE LAIT
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DRRA de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>	
1. DIALLO Moussa	Kossi
2. SOUTOURA Ali	Banwa
<u>DRRA des CASCADES</u>	
3. DIALLO Almani	Comoé
4. SOURA Boureima	Léraba
<u>DRRA du CENTRE</u>	
5. ILBOUDO Issa	Kadiogo
<u>DRRA du CENTRE-EST</u>	
6. DIALLO Fatimata	Kouritenga
<u>DRRA du CENTRE-NORD</u>	
7. DIALLO Kadre	Sanmatenga
<u>DRRA du CENTRE-OUEST</u>	
8. TAMBOURA Idrissa	Sissili
<u>DRRA du CENTRE-SUD</u>	
9. BARRY Noraogo	Nahouri
10. El Hadj BANDE Moussa	Zoundwéogo
<u>DRRA de L'EST</u>	
11. TANDAMBA Moussa	Gourma
12. CISSE Ousséni Adama	Kompienga
<u>DRRA des HAUTS-BASSINS</u>	
13. SIDIBE Alaye	Houët
14. DIALLO Mamadou	Kéné Dougou
15. KONATE O.Emmanuel	Kéné Dougou
<u>DRRA du PLATEAU CENTRAL</u>	
16. DIALLO Saïdou	Ouhritenga
<u>DRRA du SAHEL</u>	
17. SOUMANA Djénéba	Yagha
18. BASBA Sétou Ousséni	Oudalan

19 DICKO Aninata Youssoufi

Séno

DRRA du SUD-OUEST

20 BARRY Hassane

Noumbiel

Arrêté la présente liste à vingt lauréats.

Ouagadougou,

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *CUIRS ET PEAUX*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DRRA de la BOUCLE DU MOUHOUN</u>	
1 DIRRA Drissa	Ballé
<u>DRRA des CASCADES</u>	
2 OUATTARA Ba Sidiki	Léraba
<u>DRRA du CENTRE-EST</u>	
3 KABORE Oumarou	Boulgou
<u>DRRA du CENTRE-OUEST</u>	
4 BANCE Nassirou	Boulkiemdé
<u>DRRA du CENTRE-SUD</u>	
5 NACOULMA Germain	Zoundwéogo
<u>DRRA de L'EST</u>	
6 OUALI Tiandama	Tapoa
<u>DRRA du PLATEAU CENTRAL</u>	
7. OUEDRAOGO Ganda Souleymane	Ganzourgou
<u>DRA du SUD-OUEST</u>	
8 DICKO Amadou	Poni

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Huit (08) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Nour.bié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE FAUNE
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE du MOUHOUN</u>	
1. SIENOU Issoufé	Ballé
2. BANWORO Jonas	Nayala
<u>DIRECTION REGIONALE des CASCADES</u>	
3. HEMA Tikan	Comoé
<u>DIRECTION REGIONALE Du CENTRE-EST</u>	
4. GOUMBRI Larba Dieudonné	Koulpélogo
<u>DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD</u>	
5. BAMOGO Etienne	Sanmentenga
<u>DIRECTION REGIONALE Du CENTRE-OUEST</u>	
6. NACRO Salif	Sissili
<u>DIRECTION REGIONALE de l'EST</u>	
7. ONADJA Mandja François	Kompie iga
8. COULIDIATY Labiri	Tapoa
<u>DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL</u>	
9. DOUDOULGOU N. Alassane	Ganzourgou
<u>DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS</u>	
10. SANOU Théophile	Houet
<u>DIRECTION REGIONALE du SUD-OUEST</u>	
11. DABIRE Saïbou	Iofa
12. SOME Salimata	Poni

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumlé SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *FORÊT*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	<u>Province</u>
<u>DIRECTION REGIONALE des CASCADES</u>	
1 KONE Lamoussa	Comoé
2 HEMA Drissa	Comoé
<u>DIRECTION REGIONALE Du CENTRE</u>	
3. ZOUNGRANA Lamoussa dit Pascal	Kadiogo
4 SAWADOGO Sammuel	Kadiogo
<u>DIRECTION REGIONALE du CENTRE –EST</u>	
5 KERE Oumarou	Boulgou
6 BARRY Garibou	Kouritenga
<u>DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD</u>	
7. IMA Boukary	Namentenga
<u>DIRECTION REGIONALE du CENTRE-OUEST</u>	
8 CONSEIGA Poko	Ziro
9 ZAMBAKO Paul	ulkiemdé
<u>DIRECTION REGIONALE de L'EST</u>	
10 THOMBIANO Hamouguini	Gourria
11 THIOMBIANO Nestor	Gourna
12 LANKOANDE Djingri Bouga	Gnagna
13 SAWADOGO Adama	Komandjari
<u>DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS</u>	
14 OUATTARA Idrissa	Houet
15 MILLOGO Krédala Marie Claire	Houet
<u>DIRECTION REGIONALE du NORD</u>	
16. OUERMI Harouna	Loroum
17 GUIRO Sayouba	Zondoma
18 OUEDRAOGO Reguem Julbert	Passoré
19 OUEDRAOGO Yacouba	Yatenga
<u>DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL</u>	
20 DABO Salam	Ouhrienga
21 OUEDRAOGO Firmin	Kourwéogo

DIRECTION REGIONALE du SAHEL

- 22. CISSE Moussa
- 23. TAMBOURA Douramane
- 24. Moussa Oumarou

Séno
Soum
Oudalan

Arrêté la présente liste à vingt quatre (24 lauréats).

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Ouagadougou,
Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE BOIS
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

Province

DRAHRH du la BOUCLE DU MOUHOUN

- | | | |
|---|----------------|---------|
| 1 | GNELEMOU Vérou | Balé |
| 2 | KOTE Drissa | Mouhoun |

DRAHRH du CENTRE-NORD

- | | | |
|---|-------------------------|------------|
| 3 | OUEDRAOGO Sougrimanegdé | Sanmatenga |
| 4 | IMA Boukary | Namentenga |

DRAHRH du SUD-OUEST

- | | | |
|---|--|------------|
| 5 | DA Massambété (POODA Biproté Kouamé ?) | Bougouriba |
| 6 | KABORE Adama | Noumbiel |
| 7 | KOLOGO Jean Baptiste | Ioba |

Ouagadougou,

Arrête la présente liste à Sept (07) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *PETIT ELEVAGE*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

Province

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

- | | | |
|---|-----------------------|--------|
| 1 | SIOHO Jacqueline | Kossi |
| 2 | GOBI Jean de la Croix | Nayala |

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

- | | | |
|---|--------------|-------|
| 3 | HEMA Sabriba | Comoé |
|---|--------------|-------|

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

- | | | |
|----|-----------------|---------|
| 4. | HEMA Baba Diara | Kadiogo |
| 5. | BOUDA Célestin | Kadiogo |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-EST

- | | | |
|---|--------------------|------------|
| 6 | SANDWIDI Elisabeth | Kouritenga |
| 7 | KYELEM Marie | Kouritenga |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-NORD

- | | | |
|---|-------------------|------------|
| 8 | OUEDRAOGO Germain | Bam |
| 9 | OUEDRAOGO Rakiéta | Sanmatenga |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

- | | | |
|----|-----------------|----------|
| 10 | KANZIEMO Angèle | Sa rguié |
| 11 | NANA B. Oumarou | Ziro |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-SUD

- | | | |
|----|----------------|--------|
| 12 | KOUNDA Tasséré | Bazèga |
|----|----------------|--------|

DIRECTION REGIONALE de l'EST

- | | | |
|----|------------------|------------|
| 13 | COMBARY Bandparo | Komondjari |
|----|------------------|------------|

DIRECTION REGIONALE DES HAUTS-BASSINS

14	KARAMBIRI Yacouba	Houet
15	OUANGRAOUA Thomas	Houet
16	DIALLO Issa	Tuy

DIRECTION REGIONALE DU NORD

17	VALEA Patrice	Passoré
18	SARAMBRE/OUEDRAOGO Florence	Yatenga
19	OUEDRAOGO Azèta	Zonoma

DIRECTION REGIONALE DU PLATEAU CENTRAL

20	OUEDRAOGO Halidou	Kourwéogo
----	-------------------	-----------

DIRECTION REGIONALE DU SAHEL

21	ABDOULAYE Amadou	Séno
22	GANAME Mariam	Soum

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

23	SOME Léonard	Ioba
24	OUATTARA Hortense	Bougouriba

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Vingt quatre (24) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DE LA FILIERE *APICULTURE*
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

1 TAMINI Bénaja Mouhoun

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

2 DIARA Issouf Cascades

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-EST

3 BAGAGNAN Ibrahim Koulpélogo
4 SEDGA Abdoul Karim Koulpélogo

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

5 OUILLI Yembi Boulkiemdé

DIRECTION REGIONALE de L'EST

6 GAYERI Jonathan Gourma

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

7 TRAORE Marie Madeleine Houet

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

8 OUEDRAOGO Issaka Oubri.enga

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

9 KAMBOU Diféréte Poni

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à (9) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SORABIE

LISTE DES REPRESENTANTS
de l'Union Nationale des Jeunes Producteurs de Coton du Burkina
(UN PC/B) A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION

N° d'Ordre	NOM - PRENOMS	PROVINCE
1	TRAORE François	Banwa
2	DIASSO Dramane	Ziro
3	OUEDRAOGO Seydou	Sissili
4	OUATTARA Lamissa	Léraba
5	El Hadj BARRO Abdoulaye	Kéné Dougou
6	LALLE Sagnon	Comoé
7	TRAORE Salia	Houet
8	GNOUMOU Elie	Tuy
9	SERE Siaka	Mouhoun
10	WOBO Toumbingou	Fada
11	LOMPO Jean Marc	Tapoa
12	GALA Célestin	Nayala

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
 De l'Agriculture, de l'Hydraulique
 Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

LISTE DES REPRESENTANTS
de la Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB)
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION

N°	Nom & Prénom(s)	Province
1	BOKOUM Amadou	Séno
2	DIALLO Ousmane	Yatenga
3	BOKOUM Arzouma Oumar	Kadiogo
4	DIALLO Djénéba	Séno
5	DIALLO Abdoulaye	Sanmatenga
6	DIALLO Boureima	Oubritenga
7	MAÏGA Kolado	Gourma
8	BOLY Djaye	Nayala
9	GARIKO Koritimi	Kadiogo
10	ZAMO Christine	Boulkiemdé
11	TAMBOURA Awa	Kadiogo
12	MAIGA Boureima	Gourma

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
 De l'Agriculture, de l'Hydraulique
 Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS De la Fédération des Producteurs Agricoles du
Burkina (FEPAB)
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

N°	Nom & Prénom(s)	Province
1	NOMBRE Eloi Jean Prosper	Noumbiel
2	ZOUON Sanata	Kossi
3	ZERBO Hamidou	Sourou
4	SOME Zakaria	Bougouriba
5	OUEDRAOGO Habibou	Zonoma
6	OUEDRAOGO Wendinpoui	Sanmatenga
7	KOHOUN Barthélémy	Boucle du Mouhoun
8	KABORE Policarpe	Ganzourgou
9	KAFANDO T. Salif	Bazèga
10	NAMA Tamoin	Ziro
11	OUEDRAOGO Ambroise	Kourtienga
12	SISSAO Chantal	Kouritenga

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Ibrahima KABORE

Ouagadougou,

Le Président du CNO-JNP-2003

Noumbié SOURABIE

LISTE DES REPRESENTANTS de la FNJPA-F
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION

N°	Nom & Prénom(s)	Province
1	PELEDE Fatimata	Kouritenga
2	OUALI Bendi Issaka	Tapoa
3	TINDANO Fatimata	Gnagnan
4	MINOUGOU Alizèta	Boulgou
5	KIENOU Zakaria	Kossi
6	SAWADOGO Moumouni	Yatenga
7	YAOGO B. Pascal	Zoundwéogo
8	OUEDRAOGO Sabardine	Sissili
9	KABRE Emmanuel	Kadiogo
10	OUEDRAOGO Jean Marie	Kadiogo
11	ZONGO Jules	Gourma
12	HIEN Bibata	Poni

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
 De l'Agriculture, de l'Hydraulique
 Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbiè SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS de la FÉdération Nationale des Femmes Rurales du
Burkina (FE.NA.FER-B)
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

N°	Nom & Prénom(s)	Province
1	GUISSOU Lamoussa	Kadiogo
2	SIMPORE Marceline	Sanmatenga
3	TAPSOBA Lydie	Nahouri
4	DIALLO Madina	Séno
5	KADIDIA Hamidou	Yagha
6	BANGRE Françoise	Kadiogo
7	KAM Fidèle	Boulkiemdé
8	BONKOUNGOU Koritimi	Koulpelogo
9	BARRY Haibou	Passoré
10	TANKOANO Awa	Tapoa
11	BANGRE Viviane	Kadiogo
12	DIASSO Kabou	Ziro

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à douze (12) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS de la Fédération Nationale des Organisations
Paysannes (FE.N.O.P)
A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8^{ème} EDITION**

	Nom & Prénom(s)	Province
1	BERTHE Lacina	Houet
2	DJOUBALO Abdoulaye	Oudalan
3	OUEDRAOGO Jules	Ganzourgou
4	THIOMBIANO Marie Rose	Gourma
5	OUATTARA Madiata	Kossi
6	NYAMPA Salam	Lorum
7	OUEDRAOGO Moussa	Sanmatenga
8	DIALLO Zakariaou	Séno
9	MILLOGO Zoumana	Boulkiemdé
10	SANOU Issouf	Kadiogo

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Dix (10) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES LAUREATS A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN
A KAYA- 8ème EDITION**

Programme Petite Irrigation Villageoise (PIIV)

N°	Nom & Prénom(S)	Village	Province
DRAHRH de la Boucle du Mouhoun			
1	VOUDRI Ali	Doudou	Mouhoun
2	GV "Koom-Saya"	Pâ	Balé
3	GV "Lolonou'de Kié	Darsalam	Banwa
4	BONKOUNGOU Mahamadi	Souri-Badele	Mouhoun
5	GV Paspanga	Petit Balé	Balé
6	GV "Nongtaaba"	Niassan	Sourou
DRAHRH des Cascades			
7	TRAORE Jean Noël	Takalédougou	Comoé
8	SIRIMA Sidiki	Diarabakoko	Comoé
9	TOU Karim	Ditiéna	Comoé
10	SOULAMA Mamdou N2	Siniéma	Comoé
11	SON Yominani	Wolonkoto	Léraba
12	SON Sibiri	Toumousséni	Comoé
DRAHRH du Centre			
13	TAPSOBA Zéphirin	Tansablogo	Kadiogo
14	OUEDRAOGO Mahamoudo	"	Kadiogo
15	ZAGRE André	Bousma	Kadiogo
DRAHRH du Centre-Est			
16	GV Relwendé	Zékézé	Boulgou
17	GV Kissy-Sida	Bollin	Koulikoro
18	Association Vénégré	Gourgou	Boulgou
DRAHRH du Centre-Nord			
19	YAMEOGO Z. Moussa	Wapasin	Bam
20	GV Namanegbzanga	Dablo	Sanmatenga
DRAHRH du Centre-Ouest			
21	GVH Sholonyé	Dialtian	Sanguié
22	BAZIE Baléma	Goundi	Sanguié
DRAHRH du Centre-Sud			
23	AYENI Si Kotane	Tiébéle	Nahouri
24	GV Delwendé Pamsongré	Kierma	Bazèga
DRAHRH de l'Est			
25	KINDA Adama	Darigma	Kopienga
26	BOURGOU Aminata	Yalogo	Gnagna

	Nom(s)	Village	Province
27	SALAMBERE Issa		Kompienga
28	LANKOANDE Simon Pierre		Gnagna
29	TINDANO Moussa		Kompienga
	DRAHRH des Hauts-Bassins		
30	COMPAORE Solomane	Sambla Toukoro	Houet
31	SANOU Lassina	Diaradougou	Houet
32	Sanou Bakari	Koro	Houet
33	TAPSOBA Issiaka	Sonsogona	Houet
34	SANOU Kômô Karim	Sambla-Toukoro	Houet
35	El Hadj SANOU Soumaïla	Diaradougou	Houet
36	Coopérative de Banzon	Banzon	KénéDougou
	DRAHRH DU Nord		Gnagna
37	GVF Amakéné	Thiou	Yatenga
38	GVH Sougri-nooma	Guelga	Zandoma
39	GVF Wendlapanga	Yako Sect.4	Passoré
	DRAHRH DU Sud-Ouest		
40	COMPAORE Arouna	Loropéni	Poni
41	KAMBOU N'Polimbo	Djikando	Poni
42	DA Napéro	Limania-Tansié	Bougouriba
	DRAHRH du Plateau Central		
43	GAEPY	Yaïka	Ganzourgou
44	GV Wendpanga	Damigogo	Ganzourgou
45	COMPAORE Salam	Moyargo	Oubritenga
46	DICKO Boubakary	Djibo	Soum
47	GVM de Touro	Touro	Oudalan

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à quarante sept (47) Lauréats

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noun bié SOURABIE

**LISTE DES REPRESENTANTS DES CHAMBRES REGIONALES
D'AGRICULTURE (CRA) A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN
8^{ème} EDITION LE 27 DECEMBRE A KAYA**

DRAHRH du CENTRE – SUD		
1	YOGO Ouboli Jonas	Président
2	ZOUNGRANA Elisabeth	Vice Président
DRAHRH de la BOUCLE DU MOUHOUN		
3	TRAORE Karim	Président
4	KY Charles Aimé	Vice Président
DRAHRH des Cascades		
5	SOUMBIE Antoine	Président
6	OUATTARA Zanga Mamadou	Vice président
DRAHRH des HAUTS-BASSINS		
7	DAO Ba Siaka	Président
8	TANI G. François	Vice Président
DRAHRH du Sud-Ouest		
9	PODA François d'Assise	Président
10	MEDA Djéguéné	Vice Président
DRAHRH du NORD		
11	OUEDRAOGO Nenoma	Président
12	BARRY Dominique Idrissa	Vice Présient
DRAHRH du SAHEL		
13	Saydou Ag Madiane	Président
14	DICKO Mamoudou	Vice Président
DRAHRH du PLATEAU CENTRAL		
15	NASSA B. Robert	Président
16	SAWADOGO Guetamanegré	Vice Président
DRAHRH du CENTRE-NORD		
17	OUEDRAOGO Saïdou	Président
18	OUEDRAOGO Bobodo Jean Marie	Vice Président
DRAHRH du CENTRE-EST		
19	NOUGTARA T. Yacouba	Président
20	SEGDA Daogo	Vice Président
DRAHRH de L'EST		
21	MOYENGA Pierre	Président

22	ONADJA Yétéma Vice Président	
DRAHRH du CENTRE-OUEST		
23	YERBANGA R. Arthur Président	
24	NIGNAN Aboudou Vice Président	
DRAHRH DU CENTRE		
25	OUEDRAOGO Adama – Président	
26	OUEDRAOGO Eloie – Vice Président	

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste Vingt six (26) Représentants

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES LAUREATS AU CONCOURS INTER-BAS-FONDS A LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN A KAYA 8ème EDITION
PROJET RIZ PLUVIAL- BAS-FONDS PRIMES**

DRAHRE	PROVINCE	BAS-FOND	NOM DU REPRESENTANT DU BAS-FOND
BOUCLE DU MOUHOUN	Banwa	Ban	KIENOU Moussa
CASCADES	Comoé	Yendéré	SOULAMA Hinlanko
CENTRE-EST	Boulgou	Douka	KOUDOUGOU Moumouni
CENTRE-OUEST	Ziro	Bassem-Yam	NANA Batémoin
CENTRE-SUD	Zoundwéogo	Gogo	BOUDA Aloïse
EST	Tapoa	Yobri	TANKOANO Souliguilia
HAUTS-BASSINS	KénéDougou	N'Dorola	CESSOUMA Alassane Bougouzé
NORD	Yatenga	Sanga	OUEDRAOGO Soumaïla
SUD-OUEST	Poni	Nako	SAWADOGO Boureïma

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à neuf (09) bas-fonds.

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES PARTICIPANTS AU FORUM DE LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN
VENDREDI 26 DECEMBRE 2003**

***THEME : « RELANCE DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES COMME
CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE »***

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

1	COMPOAORE/LAMIEN M. Koritimi	Balé
2	OUEDRAOGO W. D aouda	Balé
3	DAKIO Siméon	Banwa
4	SANOU Adama	Banwa
5	KOUSSE K. Karim	Kossi
6	YILI Daniel	Mouhoun
7	GANAME Boureima	Mouhoun
8	KONATE Mamadou	Mouhoun
9	KY Pierre	Nayala
10	SABO Bakary	Sourou
11	KAMBELE Mustapha	Sourou
12	BORO Goaré Joseph	Sourou

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

13	KINDO Inoussa	Comoé
14	MALGOUBRI Yacinthe	Comoé
15	OUATTARA Boukary	Comoé
16	Mme OUATTARA Adjara	Comoé
17	DIARRA Siébani	Comoé
18	DABIRE Nahikpé	Comoé
19	DJARRA Alassane	Léraba
20	SON Siaka	Léraba
21	OUATTARA Yacouba	Léraba
22	OUATTARA Soungari	Léraba

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

23	NONGUIERMA Rachel	Kadiogo
24	YANOOGO Haroua	Kadiogo
25	KOBENDE Lazare	Kadiogo
26	NIKIEMA Aloys	Kadiogo

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-EST

27	MIINOUNGOU Wendnea	Kouritenga
----	--------------------	------------

28	OUBDA Amadou	Boulgou
29	YARA B. Marcel	Boulgou
30	TAPSOBA Marie	Kouritenga
31	IDANI Boukary	Koulpélogo
32	BEOGO/KIEMA Colette	Koulpélogo

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

33	SAWADOGO Sylvain	Bam
34	BADINI Issa	Bam
35	OUEDRAOGO Awa	Bam
36	ZOUNGRANA Idrissa	Bam
37	KONFE Karim	Bam
38	OUEDRAOGO/BELEM Dicko Elisabeth	Bam
39	OUEDRAOGO Jean Marie	Bam
40	BADINI Issaka	Bam
41	LANKOANDE Jean	Namentenga
42	SAWADOGO Ruth	Namentenga
43	OUEDRAOGO Tidiani Kader	Sanmatenga
44	BALMA Karim	Sanmatenga
45	OUEDRAOGO Noraogp Jean Baptiste	Sanmatenga
46	SAWADOGO Kirsi Boureima	Sanmatenga

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

47	YAMEOGO Ouango Albert	Boulkiemdé
48	OUMSAONRE Nabin	Boulkiemdé
49	BADO Jean	Sanguie
50	BAMOUNI Bagnombié	Sanguie
51	Mme BADO/TIEMTORE Claudine	Sanguie
52	BADOLO Jean Charles	Sanguie
53	BASSINGA Gaston	Sanguie
54	BAZIE Balémé	Sanguie
55	BATIONO Patrice	Sanguie
56	BAKOUAN Henri	Sanguie
57	NIKIEMA Rasmané	Sissili
58	KABORE Zachée	Sissili
59	BAMA Paul Marie	Ziro
60	DONDJIRE Pierre	Ziro

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-SUD

61	SANE Kalga Madeleine	Izèga
62	YERA Luc	Nahouri
63	KOKOAGA Jean Baptiste	Nahouri
64	GUIGMA Marcel	Zoundwéogo

65	ZOUNGRANA Mariam	Zoundwéogo
66	BONOGO Antoine	Bazèga
67	OUEDRAOGO Moussa	Bazèga
68	OUEDRAOGO K. Etienne	Bazèga
69	BONKOUNGOU Salif	Bazèga
70	OUEDRAOGO Rakièta	Bazèga

DIRECTION REGIONALE de L'EST

71	LOMPO Robert	Tapoa
72	TANKOANO Tiandama	Tapoa
73	GUESSONGO Joseph	Kompienga
74	SALEMBERE Issa	Kompienga
75	ONAJDA Salif	Kompienga
76	NOBA Salif	Kompienga
77	SOGLI Dagoba	Gnagna
78	BOURGOU Marcel	Gnagna
79	LOMPO Tantiadou	Komondjari
80	MANO Bampalou	Komondjari
81	Mme TANDAMBA Louise	Gourma
82	TRAORE Soumaïla	Gourma

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

83	SANOU Alassane	Houet
84	SANOU Ph. Jacques	Houet
85	SANOU Moussa	Houet
86	ZONGO Adama	Houet
87	ARISTE Claude	Houet
88	SAWADOGO Abdoulaye	Houet
89	HAKEKOU Karafa	Tuy
90	NABO Yembéni	Tuy
91	OUEDRAOGO P. Paul	Kéné Dougou
92	TRAORE André	Kéné Dougou
93	COULIBALY Lamine	Kéné Dougou
94	NANA Hamidou	Kéné Dougou
95	DIONI Dosso Brahim	Kéné Dougou
96	TRAORE Adama	Kéné Dougou

DIRECTION REGIONALE du NORD

97	KINDO Rasmata	Yatenga
98	BELEM Séni	Yatenga
99	OUEDRAOGO Azèta	Yatenga
100	OUEDRAOGO Amadé	Yatenga
101	SANKARA Kandaogo Maliki	Passoré

102	OUEDRAOGO Noaga	Passoré
103	KORBEOGO Antoine	Passoré
104	SAWADOGO Dagomépaogba Boureima	Passoré
105	TAO Irissa	Lorum
106	BELEM T. Madi	Lorum
107	OUEDRAOGO Aminata	Lorum
108	OUEDRAOGO Mamoudou	Zondoma
109	BISSIRI Issaka	Zondoma
110	SAWADOGO Amadé	Zondoma

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

111	ROUAMBA T. Ousmane	Oubritenga
112	TAPSOBA Boureima	Oubrtienga
113	OUEDRAOGO Léonard	Ganzourgou
114	YABRE Moussa	Ganzourgou
115	ZONGO Pascal	Kourwéogo
116	OUEDRAOGO P. Joseph	Kourwéogo
117	SEDEGO Ami	Oubritenga
118	KIEMDE Laurentine	Ganzourgou

DIRECTION REGIONALE DU SAHEL

119	TAMBOURA Hamidou	Soum
120	TAMBOURA Tidiane	Soum
121	DAMBINA Houlori	Yagha
122	SONDE Amadou Ahidjo	Yagha
123	AMADOU Boukary	Oudalan
124	ISSA Amina	Oudalan
125	DIABRI Souleymane	Séno
126	CISSE Safissatou	Séno

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

127	TRAORE Moustapha	Bougouriba
128	DA Pouglinè	Bougouriba
129	SOMDA Jean de Dieu	Ioba
130	HIEN Vlaliefar	Ioba
131	KAMBOU Dapla	Poni
132	SAWADOGO Souleymane	Poni

133 DAH Yertola Bérenger

Noumbiel

134 DA Sansan Félicien

Noumbiel

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Cent trente quatre (134) participants.

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES ACCOMPAGNATEURS A LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN
A KAYA – 27 DECEMBRE 2003**

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

- 1 TRAORE Cléophas
- 2 COULIBALY Valentin
- 3 TRAORE Sadiourou
- 4 SIENI M.J. Patrice
- 5 BAYE D. Albert
- 6 KABORE Adolphe

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-OUEST

- | | | |
|----|-------------------|------------|
| 7 | YAMEOGO S. Hervé | Boulkiemdé |
| 8 | THIOMBIANO Seydou | Sanguié |
| 9 | NADIA B. Thomas | Sissili |
| 10 | KPODA Hubert | Ziro |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-SUD

- | | | |
|----|-------------------|--------|
| 11 | TAPSOBA G. Alexis | DRAHRH |
| 12 | TAPSOBA Z. Désiré | “ |
| 13 | SIMPORE Tasséré | . |

DIRECTION REGIONALE de L’EST

- | | | |
|----|-----------------------|-----------|
| 14 | BAKOUAN Yaya | Kompienga |
| 15 | BARRY Moumouni | Gnagnan |
| 16 | THIOMBIANO M. Charles | Goirma |
| 17 | THIOMBIANO Ahadi | Komodjari |
| 18 | SAMTOUMA Enoc | Tapoa |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

- | | | |
|----|--------------------------|-------------------|
| 19 | GANGO Abdoulaye | DPAHRH/Bam |
| 20 | OUEDRAOGO Barthélémy | DPAHRH/Namentenga |
| 21 | GARBA Wembila Aimé Félix | DPAHRH/Sanmatenga |

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

- | | | |
|----|----------------|-------|
| 22 | SANOU T. Gandi | DRECV |
| 23 | SANOU Marcel | |

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

- | | | |
|----|-----------------|--------|
| 24 | COMPAORE Honoré | DRAHRH |
| 25 | Diallo Idrissa | DRRA |
| 26 | KABORE Justin | DRECV |

DIRECTION REGIONALE du SAHEL

- | | | |
|----|----------------------|------|
| 27 | PEDABGA Sana Gabriel | Séno |
| 28 | BORO Adama | Séno |
| 29 | NIEBÉ Louis Séro | Séno |
| 30 | COULIBALY Edmond | Séno |

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à trente (30) participants.

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES RECIPIENDAIRES POUR LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN
SAMEDI 27 DECEMBRE 2003**

ORDRE DU MERITE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Agrafe Agriculture

DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

1	DAKUYO Boueza Joël	Mouhoun
2	TANOU Augustin	Banwa
3	NIAMPA Oumarou	Sourou
4	BONKOUNGOU P..Mahamoudou	Mouhoun
5	ZOUBGA Lassané	Balé
6	OUEDRAOGO Salam	Banwa
7	FAHO Damou Pierre	Kossi
8	ZOUGOURI Boukary	Sourou
9	BICABA Kanni	Mouhoun

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

1	Société Coopérative Maraîchère de Baguéra (SOCOMAB)	Léraba
2	COULYIBALY Yafon	Comoé
3	SIRIMA Sidiki	Comoé
4	SIRIMA Nombié Lambert	Comoé
5	Groupement IBLEKUFA	Comoé

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

1	ROAMBA Louis	Kadiogo
2	SAWADOGO Madeleine	Kadiogo
3	KABORE Boukaré	Kadiogo
4	OUEDRAOGO Noswaya Mahamoudou	Kadiogo
5	OUEDRAOGO Ousséini	Kadiogo
6	ILBOUDO Jérémie	Kadiogo

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-EST

1	DJIEBRE Sarafo	Boulgou
2	GOUEM Assadou	Foulgou
3	BALIMA Kanogda Daniel	Boulgou
4	YAMEOGO Gouri	Kouritenga
5	ZOUGMORE Gandaogo	Kouritenga
6	OUBA Dimbessougri	Koulpelogo

- | | | |
|---|---|------------|
| 7 | Groupement « Paspanga » de Producteurs Maraîchers de Boussirabogo | Koulpelogo |
| 8 | Groupement Maraîcher « Ansaw » de Gangla | Boulgou |
| 9 | SANDWIDI Augustin | Kouritenga |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

- | | | |
|---|-------------------|------------|
| 1 | OUEDRAOGO Harouna | Sanmatenga |
| 2 | BAMOGO Sambo | Sanmatenga |
| 3 | OUEDRAOGO Issouf | Sanmatenga |
| 4 | NAMALGOUBZANGA | Sanmatenga |
| 5 | SOUGR-NOOMA | Sanmatenga |
| 6 | BIKIENGA Harouna | Namentenga |
| 7 | BOENA Kouka | Namentenga |
| 8 | GMV Teegwendé | Bam |
| 9 | OUEDRAOGO Idrissa | Bam |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

- | | | |
|---|------------------------------------|------------|
| 1 | BAZIE Baléma | Sanguié |
| 2 | Groupement Féminin Sononyè (Dioun) | Sanguié |
| 3 | YAMEOGO Ouango Albert | Boulkiemdé |
| 4 | IDO Moumouni | Sissili |
| 5 | DIASSO Boubié Jean Baptiste | Ziro |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-SUD

- | | | |
|---|---------------------------|------------|
| 1 | KONDITAMDE Mathieu | Zoundwéogo |
| 2 | BARA Sofyana | Nahouri |
| 3 | WAGRAWA Koudougou Pauline | Bazèga |

DIRECTION REGIONALE de L'EST

- | | | |
|---|---|----------|
| 1 | Groupement Agricole « TEDANO » de Fada N'Gourma | Gourma |
| 2 | Groupement Villageois « GEDEON » de Komienga | Komienga |
| 3 | Groupement Mixte d' Agriculteurs « Kiswendsida » de Diabo | Gourma |
| 4 | OUOBA Handi Georges | Taoua |
| 5 | LANKOANDE Kisségnadaogo | Gourma |
| 6 | DAMIBA Banguiba Michel | Komienga |

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

- | | | |
|---|----------------------------|------------|
| 1 | SANOU Konon Bakay | Houet |
| 2 | SANOU Korotimi Nani | Houet |
| 3 | DIALLO Boubacar | Houet |
| 4 | SANOU Soumaïla | Houet |
| 5 | ARISTE Claude Pascal Henri | Houet |
| 6 | TRAORE André | KénéDougou |

7	COULIBALY Lamine	Kéné Dougou
8	OUEDRAOGO P. Paul	Kéné Dougou

DIRECTION REGIONALE du NORD

1	Groupement d'Agriculteurs Féminin « Nabôoswendé » de Bissiga	Passoré
2	TAO Halidou	Loroum
3	OUEDRAOGO Amidou Naminga	Yatenga
4	OUARME Zamakounomé	Yatenga
5	Groupement Villageois Féminin Zemestaaba de Kouri-Tampourin	Passoré
6	BELEM N. Boureïma	Loroum
7	Pond – Weeg – Bélem Sigri	Zondoma

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

1	Groupement des Maraîchers « Nongtaaba » de Bissiga/ Zitenga	Oubritenga
2	Groupement Masculin d'Agriculteurs « Delwendé » de Zipélin	Kourwéogo
3	SAWADOGO Guetamanegda Mady	Kourwéogo
4	OUANGRAOUA Kayaba	Ganzourgou
5	Groupement WEND WAOGA	

DIRECTION REGIONALE DU SAHEL

1	Groupement Féminin « Rel-Wendé » de Mossiré / Mansila	Yagha
2	Groupement Féminin « Anoura N'Gourdam » de N'Diomga	Séno
3	DICKO Boubacari	Soum
4	KONFE Oumarou	Soum
5	NIAMPA Mouri Moïse	Oudal in
6	GOYTEEREY Falagountou	Séno

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

1	DA Napéo	Bougouriba
2	DAH Yertola dit Bérenger	Noumbiel
3	Groupement Villageois Féminin Monpouelé	Ioba

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Quatre vingt un (81) Récipiendaires

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié S.OURABIE

**LISTE DES RECIPIENDAIRES POUR LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN
SAMEDI 27 DECEMBRE 2003**

ORDRE DU MERITE DU DEVELOPPEMENT RURAL



DIRECTION REGIONALE de la BOUCLE DU MOUHOUN

- | | | |
|---|---|---------|
| 1 | DIALLO Souleymane | Balé |
| 2 | SANGARE Adama | Mouhoun |
| 3 | DJIGUEMDE M. Salif | Nayala |
| 4 | Groupement « ALA DEIDI » de Solenzo | Banwa |
| 5 | Groupement Féminin d'Eleveurs « BANTARE » de Pa | Balé |

DIRECTION REGIONALE des CASCADES

- | | | |
|---|-----------------|--------|
| 1 | TRAORE Sibiri | Léraba |
| 2 | DIALLO Ousseyni | Comoé |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

- | | | |
|---|----------------------------|---------|
| 1 | KABRE Goama dit Boukaré | Kadiogo |
| 2 | OUEDRAOGO Hamado | Kadiogo |
| 3 | GARIKO / SANOGO Korotoumou | Kadiogo |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-EST

- | | | |
|---|--------------------------|---------|
| 1 | SIMBONE Pougda | Boulgou |
| 2 | DONDBZANGA Passamba Issa | Boulgou |
| 3 | MINOUGOU Bila | Boulgou |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

- | | | |
|---|------------------------|--------------|
| 1 | BARGO Kirsia | Sanr iatenga |
| 2 | SOUDRE Gouraogo Saïdou | Nar ientenga |
| 3 | SAWADOGO Noaga | Bara |
| 4 | SAWADOGO Ouendtoin | Sa imatenga |

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

- | | | |
|---|-------------------|------------|
| 1 | NANA Koudougou | Boulkiemdé |
| 2 | BAZIE Adama | Sanguié |
| 3 | IDRISSA Djibrilou | Ziro |

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-SUD

1	DIALLO Bello	Nahouri
2	SINARE Moumouni	Bazèga
3	BAHADIO Yéro	Zoundwéogo
4	TONDE Hamidou	Bazèga

DIRECTION REGIONALE de L'EST

1	LANKOANDE Adjima Diandi	Gnagna
2	LANKOANDE Kondioa	Gnagna
3	TANDAMBA Moussa	Gourma
4	BANGA Djingri	Gnagna
5	BARRY Mamadou	Kompienga

DIRECTION REGIONALE des HAUTS-BASSINS

1	FOFANA Ouahiribé	Kénédougou
2	BARRO Amidou	Kénédougou
3	TALL Boukary	Tuy

DIRECTION REGIONALE du NORD

1	DIALLO Gada	Passoré
2	TALL Adama	Zondoma
3	OUEDRAOGO Hamadé	Loroum
4	SAWADOGO Minata	Loroum

DIRECTION REGIONALE du PLATEAU CENTRAL

1	NIAMPA Adama	Ganzourgou
2	DIALLO Boureima	Ouhritenga
3	DIALLO Ousmane	Kourwéogo
4	NANA Marou Léonard	Ouhritenga

DIRECTION REGIONALE DU SAHEL

1	TAMBOURA Housseini	Soum
2	TAMBOURA Ansama	Scum
3	HAMADOU Nouhoun	Oudalan
4	SONDE Djénéba	Yagha

DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST

1	DA Tiamaté	Poni
2	SOME S. Paul	Zougouriba
3	DABIRE Winzouon Norbert	Ioba
4	DIALLO Dabo	Zougouriba

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Quarante sept (47) Récipiendaires

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES RECIPIENDAIRES POUR LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN
SAMEDI 27 DECEMBRE 2003**

ORDRE DU MERITE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Agrafe Environnement

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-NORD

1 Association « Nongbzanga » pour le développement de Issaogo/ Pissila Sanmatenga

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-OUEST

1 NAMA Bapan

Ziro

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Deux (2) Récipiendaires

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO- NP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

**LISTE DES RECIPIENDAIRES POUR LA 8^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
NATIONALE DU PAYSAN
SAMEDI 27 DECEMBRE 2003**

ORDRE DU MERITE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Agrafe Pêche et Pisciculture

DIRECTION REGIONALE du CENTRE-EST

1 BARA Boubackar

Boulgou

Ouagadougou,

Arrêté la présente liste à Un (1) Récipiendaire

Le Secrétaire Général du Ministère
De l'Agriculture, de l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques

Le Président du CNO-JNP-2003

Ibrahima KABORE

Noumbié SOURABIE

LISTE DES INSTITUTIONS PARTENAIRES INVITEES AU FORUM

Partenaires, Sociétés mixtes ou organisations faitières	Nb Rep.	Nom & Prénom(s) du rep.désigné
CPF Confédération Paysanne du Faso	1	DAO Basiaka
CRA Chambre Régionale d'Agriculture	1	OUEDRAOGO Seydou (Naaba de DELGA)
FIAB Fédération des Industriels Agroalimentaires du Burkina	1	DIPAMA Théophile
AGM Association Générations Montantes	1	ZOUNGRANA Casimir
APIPAC Association des Profes. de l'Irrig. Privée et des Activités Connexes	1	OUEDRAOGO Salam
DIPAC Projet de dévelopt. de l'Irrig. Privée et des Activités Connexes	1	TRAORE Jules Dékrin, Secrétaire Exécutif
SOPROFA Société de Promotion des Filières Agricoles	1	KONE Mahamoudou, DG Adjoint
UCOBAM Union des Coopératives Maraîchères	1	DJIGMDE Rodolphe, Tél. 30 65 27
APFLB Association Professionnelle des export. des F&L du Burkina	1	FAHO Cyprien
APMY Association des professionnels maraîchers du Burkina	1	GUEMBRE Mahama
APEX Association professionnelle des exportateurs	1	BALIMA Ignace, SG de l'APEX tél. 63 97 73, Ouaga
Structures étatiques		
Ministère du Commerce, de l'Entreprise et de l'Artisanat	1	COULIBALY Issa, à la DGD I Ouagadougou

ONAC	1	KAGAMBEGA Justin, 31 37 61 OU 25 37 61
INERA	1	OUEDRAOGO Léonard, Chef Prog. F&L, FARAKOBA
DGHA / DPPI	1	SANOU Jacques
DGPV	4	DPFV, DVRD, DOPAIR et DPVC
DRAHRH	13	Madame et MM les Directeurs RAHRH M. DIANDA O. Elie représentant du DRAHRH-CN M. TRAORE Abdoulaye représentant du DRAHRH-SO
SONAGESS	1	M. TAGNAN Alain
CBC	2	M. SOME Alexis 24 92 42 Madame BAGUIAN Aminata S/C Mme TRAORE 24 92 48
TOTAL	35	

N.B. : FLEX FASO, CNFL, UFMB, UTPLB et les Transporteurs, n'ont pas envoyé de représentants au forum

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

**COMITE NATIONAL
D'ORGANISATION
DE LA JOURNEE NATIONALE
DU PAYSAN**

**8^{ème} EDITION KAYA, LE 27
DECEMBRE 2003**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION / BILAN
DU COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION**

Janvier 2004

Le jeudi 8 janvier 2004 à partir de 9H30 mn s'est tenue dans la salle de réunion du SP/CPSA la réunion / bilan du Comité National d'organisation de la 8^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan. Cette réunion a été présidée par Monsieur SOURABIE Noubié, Président dudit Comité assisté de la Vice Présidente Madame DERME/TRAORE Maïmouna et des Présidents de Sous-Commissions. Un seul point était inscrit à l'ordre du jour à savoir : << **Faire le bilan des activités menées au niveau de chaque commission**>>

Le Président dans son introduction a félicité tous les participants pour le succès qu'a connu cette 8^{ème} édition. Il a dit en substance que c'est le résultat d'un travail qui a demandé beaucoup d'efforts et de sacrifice. Bien que le bilan soit positif, il a surtout indiqué que cet exercice doit permettre de relever les insuffisances constatées afin que cela serve à améliorer l'organisation des prochaines JNP. Il a ensuite donné la parole aux présidents de chaque commission pour faire le bilan des activités menées dans chacune des commissions.

1- Commission Accueil-Restauration-Hébergement

Les activités de restauration et d'hébergement ont été exécutées avec satisfaction. Quelques difficultés ont été cependant observées au niveau de l'hébergement des officiels et cela a occasionné une perturbation au niveau des prévisions. L'insuffisance principale au niveau de la restauration a été constatée le premier jour avec l'arrivée tardive du matériel de cuisine et de certains condiments achetés à Ouaga et non à Kaya comme lui-même l'avait commandé a dit en substance le Président de ladite Commission.

Les suggestions suivantes ont été faites :

- créer un point d'accueil pour donner les informations aux participants dès leur arrivée ;
- privilégier les achats au niveau de la localité qui accueille la JNP et responsabiliser au maximum le CPO à ce sujet ;
- étudier la possibilité d'utiliser des tickets de restauration à l'image de l'organisation de la semaine nationale de la culture (SNC) ;
- créer une commission hébergement pour alléger la commission;
- impliquer la CPF dans les activités de la restauration.

2- Commission thème

D'une manière générale, il faut noter la bonne disponibilité de plusieurs membres de la commission qui a permis de mener les activités avec efficacité. Néanmoins, la commission a souffert de la lourdeur des procédures de décaissement pour le financement de certaines activités (missions sur le terrain) et de la non assiduité voire de l'absence de certains membres aux réunions.

Le Président de ladite commission a ensuite fait le bilan des activités menées par sous-commission :

2-1 Sous commission Forum

Les activités prévues ont été exécutées avec satisfaction. Les discussions ont été riches et des conclusions pertinentes suivies de recommandations ont été élaborées.

L'insuffisance principale est que tous les membres n'ont pas été pleinement associés aux activités de cette sous commission. Il n'y a pas eu assez de rencontres des membres.

2-1 Sous-commission Approvisionnement en semences

Les semences ont été distribuées de manière satisfaisante ; on peut retenir que la distribution la veille du meeting a facilité cette opération. Il faut souligner qu'il y a eu une bonne collaboration avec le Comité Provincial d'organisation.

Les difficultés ont concerné surtout le décaissement tardif des fonds, ce qui a entraîné un retard dans les opérations d'ensachage.

2-2 Sous-commission Exposition

L'utilisation des tentes en lieu et place des seccos a été bien appréciée par les visiteurs. De plus il y a eu une bonne affluence de sorte que tous les fruits et légumes ont été vendus après la visite des autorités.

Les travaux d'aménagement de l'aire d'exposition ont été conduits avec un petit retard, ce qui a entraîné des difficultés de mise en place des exposants. Certaines structures ont confirmé leur participation mais ne sont pas présentées sur le terrain de sorte qu'il a fallu opérer des changements de disposition à la dernière minute. La commission a noté également qu'aucune disposition n'a été prise au niveau provincial pour assurer la sécurité des stands la veille de l'exposition alors que le matériel d'exposition était sur place. La commission a noté par ailleurs une très faible participation du Comité Provincial. Par contre la seule personne qui a participé l'a fait avec grand dévouement.

2-3 Sous-commission Production

La sous-commission a été très active et la visite du site de production a été bien préparée. Tous les producteurs ont pu bénéficier de cette visite et les thèmes développés ont suscité un grand intérêt. Il y a eu une forte mobilisation de la population lors de la visite de Son Excellence Monsieur le Président du Faso qui s'est bien déroulée dans l'ensemble.

La principale difficulté a été rencontrée lors du convoi des producteurs au site maraîcher avec des pannes de véhicules survenues sur la route Kaya - lac DEM.

Les suggestions suivantes ont été faites :

- ✓ Déconcentrer la gestion des fonds pour éviter les lourdeurs ; par exemple la gestion du carburant pourrait être responsabilisée au niveau de chaque commission ;
- ✓ Compte tenu de l'engouement constaté, il faudrait envisager la possibilité de prolonger la durée de l'exposition ;
- ✓ Créer une sous commission chargée de la préparation de l'entretien des producteurs ; cette sous commission pourrait être rattachée au président du CNO ;

- ✓ Compte tenu du volume de travail en fin d'année et des fêtes, éviter le mois de décembre pour l'organisation de la JNP ;
- ✓ Créer un secrétariat permanent de la Journée Nationale du Paysan ; ce secrétariat pourrait en outre se charger du suivi de la mise en œuvre des engagements ;
- ✓ Identifier les thèmes de production à l'avance ;
- ✓ Étant donné les horaires de travail différents des groupes de participants (forains, Commissions du CNO, secrétariat, etc.) il est nécessaire de prévoir une bonne organisation pour leur restauration de manière séparée. Il en est de même pour le déplacement des forains pour les visites de sites ;
- ✓ Responsabiliser les Directeurs Régionaux ou provinciaux pour le suivi et la mise en œuvre et la visite des sites de production.

3-Commission Presse-Animation-Publicité

La JNP a été bien suivie par les médias, presse écrite, télévision et radio. Plus de dix (10) articles ont paru dans les journaux et l'entretien du Président du Faso avec les producteurs a été retransmis en direct par la radiodiffusion nationale. Les spots publicitaires ont été radiodiffusés au moins une semaine avant l'évènement.

Au niveau de la publicité, 26 banderoles ont été produites, un millier d'affiches et un millier de dépliants ont été distribués. Environ 3000 tee-shirts JNP ont été distribués. Un retard de déplacement a été observé au niveau de l'équipe de TV et il est suggéré de prendre toutes les dispositions utiles pour éviter une telle situation à l'avenir.

Il a été également suggéré d'adopter un logo pour la JNP et les affiches feront office de présentation du thème spécifique de la JNP.

4- Commission Santé

Il n'y a pas eu de difficultés majeures au niveau de la santé. Il n'y a eu aucune urgence. De plus toutes les ordonnances ont été honorées. On déplore uniquement le déficit d'information qui a fait que certains malades ne savaient pas où aller pour les consultations.

Aussi a-t-il été recommandé que des dispositions soient prises pour donner toutes les informations utiles en la matière.

5- Commission Transport et Matériel

Cette commission a indiqué qu'elle n'a pas pu faire encore le bilan exhaustif pour la simple raison que tout le matériel n'est pas encore rentré. Néanmoins, il faut souligner qu'à l'exception de quelques cas, le transport s'est bien déroulé. La difficulté principale réside dans la démobilisation, en témoigne de nombreuses pertes enregistrées au niveau des marmites, des nattes et du couvert de table.

La recommandation principale au niveau de cette commission est qu'à l'avenir, il faut prévoir que le matériel de couchage et le couvert puisse faire partie des dons du Président du Faso.

6-Commission Finances

Cette commission a souligné sa grande satisfaction quant à la gestion du budget alloué. Le budget est exécuté à 97,5% et il resterait quelques 3 factures à honorer.

La principale suggestion est que dorénavant toutes les commissions puissent faire parvenir à temps leur budget afin de permettre une meilleure planification des dépenses.

À l'issue des présentations des différentes commissions, les discussions ont porté essentiellement sur les suggestions d'amélioration des prochaines éditions et la nécessité d'assurer le suivi des engagements pris lors de cette édition.

Sur ces points, la réflexion devrait se poursuivre afin de mettre en place un organe de suivi (secrétariat permanent, Comité de suivi de la JNP ou toute autre structure), qui serait chargé du suivi de la mise en œuvre des engagements pris de part et d'autre et de veiller à ce que les propositions d'améliorations faites ci-dessus soient suivies d'effet.

Le secrétaire de Séance

Le Président de Séance

Robert OUEDRAOGO

Noumbié SOURABIÉ

Chevalier de l'Ordre National



A l'occasion du nouvel an, la
G.A.
votre assureur, vous présente
ses vœux les meilleurs

Nos branches d'assurances :

- Automobile
- Incendie
- Risques divers et techniques
- Responsabilité civile
- Maladie

Nous vous faisons confiance.

COUP DE GUEULE

Securite routiere
Pas de casette
sur la vote publique

Il n'est pas rare de voir à Ouagadougou sur la piste cyclable deux usagers circuler sur une voie de l'autre côté du boulevard.
De tels comportements perturbent la circulation. Cette situation rendent les dépassements périlleux. Des dépassements entraînent souvent des accidents graves. Rien ne sert de laisser la voie publique et d'ômer de nouvelles

NEMO

Sidwaya

ISSN 0796-507-X N° 4910 du mardi 30 décembre 2003 PRIX 200 CFA

VOEUX AU MINISTERE DE L'INFORMATION De nouveaux défis à relever

P. 16

Politique

REGARD SUR LA JUSTICE

Rectifier ou annuler
un acte d'état civil,
c'est possible

P. 3

**"VRACÉAUX"
REBONDISSEMENT DANS
L'AFFAIRE NORBERT
ZONGO**

Les vaines
gesticulations de
Menard et consorts

P. 5

Sport

ASEA-Y

Arena remercié,
Fall s'installe

P. 31



Le directeur de l'Imprimerie de Sidwaya recevant les félicitations du ministre

OFFRE SPECIALE



Kit de connexion à 5 000 F

SMS International à 25 F HT

Telecel, les meilleurs offres de tous les temps !

Pour vous, nous allons au-delà de la communication



telecel

Développement

8^e édition de la journée nationale du paysan à Kaya

Blaise Compaoré face au monde rural

Après N'Dorola dans la province du Kéné Dougou en décembre 2002, c'est au tour de la ville de Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga, d'accueillir le 27 décembre 2003, la 8^e édition de la journée nationale du paysan (JNP). Environ 814 producteurs venus des quatre coins du Burkina Faso s'y étaient rassemblés pour faire le bilan de leurs engagements pris en 2002 et exposer aux autorités du pays les problèmes du monde rural.



Le Burkina Faso regorge d'énormes potentialités en matière de fruits et légumes mais la filière connaît des difficultés de transformation, de conservation et d'exportation

Relance de la filière des fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso". Tel a été le thème de la 8^e édition de la JNP. Cette journée qui est un moment de rencontre des autorités de l'Etat avec la base, notamment les producteurs et productrices, a connu une forte mobilisation tant au niveau du sommet (2/3 des membres du gouvernement) qu'au bas de l'échelle (populations de Kaya et producteurs). Car l'heure de faire le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à N'Dorola et de soumettre au président Blaise Compaoré et à sa suite les préoccupations du monde rural était venue. C'est le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Salif Diallo qui a fait le point des réalisations des engagements et exprimé les contraintes des paysans.

Le secteur agricole

S'agissant du relèvement du niveau de fertilité des sols, 196 000 fosses fumières sur une prévision de 200 000, ont été confectionnées. Le taux de réalisation de cet engagement est de 98% en fin novembre 2003. Actuellement la produc-

tion de fumure organique est estimée en moyenne à 800 000 tonnes par an pour la fertilisation des sols.

En ce qui concerne la production en saison sèche par la petite irrigation villageoise, elle a atteint 25 235 tonnes dont 24 945 tonnes de maïs et 290 tonnes de niébé. Ce qui a permis d'obtenir une production supplémentaire de céréales équivalant 71% des prix du maïs sur les marchés tout au long de l'année. Des actions pour la production et la promotion de l'utilisation des semences améliorées ont été également menées après la 7^e édition. Ainsi 360 producteurs semenciers, 17 inspecteurs semenciers et 140 agents d'encadrement ont-ils été formés et sensibilisés. Huit (8) fermes semencières ont été elles-aussi réhabilitées. Sur les treize (13) régions agricoles que compte le Burkina, huit (8) disposent de quinze (15) groupements de producteurs semenciers qui totalisent 421 membres.

En outre, l'engagement de la Confédération paysanne du Faso d'œuvrer à la mise en place des chambres régionales d'agriculture en 2003 a été respecté. Le Burkina compte désormais treize (13) chambres régionales d'agriculture qui ont pour objectif la prise en charge par les produc-



Malgré le froid glacial, les producteurs (814) ont tenu à exprimer aux autorités burkinabè, 4 heures durant, les préoccupations majeures du monde rural.

teurs eux-mêmes de leur devenir. En 2003, la production céréalière a atteint un record de 3 647 000 tonnes avec un excédent de 1 008 600 tonnes. Cette performance est due entre autres, à l'utilisation des semences améliorées, la production et à l'application de la fumure organique, la mécanisation agricole et au programme Saaga, à en croire les autorités du département de l'Agriculture.

Les secteurs des Ressources animales et halieutiques

Des efforts ont été également enregistrés dans ce domaine. On note la diffusion de plus de 500 animaux de race performante, la mise en place d'un Centre national d'élevage et

d'amélioration génétique, la vaccination de plus de 30% du cheptel contre la péripneumonie contagieuse bovine, l'appui au développement de l'élevage traditionnel de la volaille. Pour ce qui est du secteur des Ressources halieutiques, il ressort que des actions ont été engagées notamment pour la réhabilitation de la station d'alevinage de Bazéga. Aussi cite-t-on l'identification de six (6) autres stations à travers le pays. Ces stations seront réalisées et de nouvelles méthodes de pisciculture introduites sortent en cours de vulgarisation. Le bilan paraît dans l'ensemble satisfaisant.

Engagement non réalisé : la relance de la filière fruits et légumes

S'il y a eu beaucoup de réalisations des engagements pris en 2002 par les producteurs et productrices et le gouvernement, celui concernant la filière des fruits et légumes n'a pas pu être concrétisé. C'est pourquoi il a été question à cette 8^e édition de trouver les voies et moyens de relance de ladite filière. Le Burkina Faso est caractérisé par une grande diversité des productions fruitières. Ces productions sont estimées à plus de 800 mille tonnes par an.

Cependant la filière des fruits et légumes connaît aujourd'hui de nombreuses difficultés dont les effets sont fortement ressentis. En 1996, la production était estimée à 85 mille tonnes pour la mangue, 70 mille tonnes d'agrumes et 10 mille tonnes de bananes. En 2000, ces quantités ont grandement baissé. On a enregistré pour les mangues entre 35 000 et 40 000 tonnes, les agrumes estimés 24 000 à 30 000 tonnes et les bananes évaluées entre 70 mille et 80 mille tonnes. La part du marché a chuté pour près de 58,7%, les mangeraies sont vieilles et de moindre qualité. Un programme de réhabilitation des vergers a été initié et mis en œuvre avec la première phase dans les provinces de la Comoé, la Léraba, du Kéné Dougou. Cette phase concerne 24 290 ha. Le pro-



138 producteurs ont été distingués chevaliers de l'Ordre du mérite du développement rural.

(suite page 16)

gramme s'étendra par la suite sur le reste du territoire national.

La situation de chute libre concerne aussi la production maraîchère. S'agissant du haricot vert, sa production et sa commercialisation ont connu un recul important. Les exportations de ce produit ont baissé de 66,6%. En somme, la contribution de la filière des fruits et légumes au produit intérieur brut (PIB) est passée de 4,5% en 1997 à 2,9% à l'heure actuelle. D'où la nécessité de la relance de la filière.

Actions entreprises et recommandations du forum

"La relance de la filière des fruits et légumes constitue une priorité nationale ; c'est pourquoi des actions ont été entreprises en vue de la sortir de la léthargie dans laquelle elle est plongée", déclare le ministre Salif Diallo. Il s'agit entre autre de la construction d'un terminal fruitier qui sera opérationnel au plus tard en avril 2004. La capacité de conditionnement de ce terminal est de 4000 tonnes de mangues, 1500 tonnes de melons, 2000 tonnes de tomates et de 1000 tonnes de haricot vert par an. La réhabilitation des chambres froides qui seront fonctionnelles en mars 2004, la réalisation de marchés de gros par la réhabilitation des aires de vente, l'élaboration des termes de références d'une étude de faisabilité pour la création d'une société mixte de promotion de ladite filière ; telles sont les actions entreprises.

Pour donner force à ces actions et trouver des solutions concrètes et définitives aux problèmes de la filière, un forum des producteurs a été organisé le 26 décembre 2003 (veille de la JNP). Forum au cours duquel le premier responsable du département de l'Agriculture a précisé qu'il s'agissait de faire des propositions concrètes et non "des propositions généralistes et généralisantes". Au terme de ce forum, les producteurs ont élaboré six principales recommandations portées à la connaissance du chef de l'Etat. Ce sont : la création d'un fonds de garantie par l'Etat, la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des activités de la filière, l'élaboration et l'adoption de



(Ph. KOMA)

Les nouvelles techniques d'irrigation mises en œuvre au bord du lac Dem (ici une pompe à motricité humaine pédalée par le président Compaoré

cahiers des charges à l'attention des différents acteurs, la création de petites unités de transformation, la création d'un cadre de concertation interprofessionnel fonctionnel et enfin la mise en place d'une société d'économie mixte qui est une association entre l'Etat et les acteurs privés du secteur.

Des efforts récompensés

La JNP, cadre d'échanges entre les politiques, les paysans et autres partenaires agricoles est aussi un moment d'encouragement des braves producteurs pour leur ardeur au travail. Ainsi, 138 producteurs ont-ils été distingués à cette 8e édition. 82 ont été faits chevaliers de l'Ordre du mérite du développement rural avec agrafe agriculture. Le secteur de l'élevage arrive en seconde position avec 53 récipiendaires, les secteurs de l'environnement et de la pêche suivent avec respectivement

2 et 1 récipiendaires. En plus de ces distinctions, ce sont des attestations et des semences améliorées qui ont été remises aux producteurs. Le président Compaoré a également offert à chaque producteur la somme de cinquante mille (50 000) francs CFA. Les paysans ont à leur tour fait hommage aux autorités du Burkina en leur offrant ce dont ils disposaient. Le chef de l'Etat a reçu un cheval, un sac en cuir, les présidents de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel ont aussi été gratifiés de sacs en cuir. Ce sont là une expression de reconnaissance du monde rural envers les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) définis par la Constitution du Burkina Faso.

Visite de stands d'expositions et de réalisations maraîchères

Les autorités ont visité des expositions de produits agri-

coles et maraîchers. Des expositions qui ont révélé des richesses immenses et des avancées significatives dans l'invention des techniques agricoles. Des encouragements ont été adressés aux différents exposants par les autorités. L'après-midi du 27 décembre a permis aux premiers responsables du Burkina Faso de voir de visu les réalisations maraîchères au bord du Lac Dem situé à 15 km de la ville de Kaya. Une superficie de 15 hectares est exploitée par près de 800 maraîchers dont 600 femmes. A travers quatre stations de production, le chef de l'Etat et sa suite ont pu visiter le développement d'un certain nombre de thèmes à savoir la Gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD), l'utilisation de moyens d'exhaure et de techniques d'irrigation et enfin des techniques de production de la fumure organique. Les exploitants ont profité de cette visite pour leur exposer leurs contraintes qui sont entre autres l'ensablement du lac, l'insuffisance de parcelles aménagées, les difficultés d'accès aux intrants et au matériel agricole, la méconnaissance des normes de qualité des produits agricoles, les difficultés d'accès au crédit. Des difficultés que les uns et les autres ont enregistrées, peut-être qu'elles seront résorbées dans les mois à venir.

Le face-à-face

Le président Compaoré, le chef du gouvernement, Ernest Paramanga Yonli, les ministres et les autres partenaires (banquiers, SOPROFA, INERA) étaient face aux producteurs dans la soirée de cette JNP. C'est une tribune qui a été offerte au monde rural pour l'expression de ses contraintes majeures et de prendre des réels engagements pour l'année 2004. De la production agricole à la transformation des produits et leur commercialisation, ce sont plusieurs sollicitations qui ont été formulées à l'endroit des autorités et des autres acteurs du secteur. Le président Blaise Compaoré qui dirigeait les échanges entre les parties a invité les paysans à exposer toutes leurs difficultés. C'est ainsi que des problèmes comme la sécurisation foncière, la formation des producteurs, la vulgarisation des méthodes agricoles, la

réhabilitation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, la levée des barrières policières, les pistes rurales, le désarmement fiscal sur les intrants agricoles ont été relevés par les producteurs. Les ministres de l'Agriculture, des Ressources animales, des Finances, de l'Economie, de la Recherche scientifique et même le Premier ministre ont été invités à prendre la parole pour répondre aux problèmes exposés par les paysans. Les banquiers en l'occurrence les agents de la Banque agricole et commerciale du Burkina (BACB) et les structures œuvrant dans le domaine agricole ont aussi été invités à prendre la parole devant les paysans. Toutes les filières des départements de l'Agriculture, des Ressources animales et de l'Environnement ont pu pendant près de 4 heures s'exprimer librement à cette tribune. Une tribune que le chef de l'Etat a jugée très utile pour fédérer les idées.

Les nouveaux engagements pour 2004

La Confédération paysanne du Faso dont François Traoré est le président a pris un certain nombre d'engagements auprès des autorités burkinabè. Parmi ces nombreux engagements, on peut citer l'accroissement à 10% du taux de production de la filière des fruits et légumes, la production de 12 500 tonnes de poissons en 2004, la vaccination de 6 millions de volailles, la production d'un (1) million de botes de foin, la valorisation des produits locaux, l'augmentation de la production céréalière avec la réalisation de nouvelles fosses fumières, la réduction du taux de superficies consommées par les feux de brousse de 30%. Le président Compaoré a invité les ministres et les autres partenaires des producteurs à œuvrer à la résolution des préoccupations soulevées à cette 8e édition. Il a par ailleurs félicité les autorités du Sanmatenga et de Kaya en particulier pour l'organisation et la mobilisation constatées à cette JNP. Blaise Compaoré a enfin pris l'engagement d'œuvrer à la consolidation des propositions faites et promis en 2004 la mise en place d'une structure d'économie mixte sollicitée par les producteurs.

Enok KINDO



(Ph. KOMA)

Mobilisation de la Communauté étrangère

le tribunal correctionnel

N° 6050
XXXI^e ANNÉE
MARDI 30
DECEMBRE 2003
PRIX 200 FCFA
QUOTIDIEN
D'INFORMATION

L'Observateur

01 BP: 584 OUAGADOUGOU 01 TEL (226): 33- 27 -05/ 30- 55- 75 FAX (226): 31- 45- 79

SYNATIC An 15 PAGE 8

“ Malgré la répression, la lutte continue ”

DÉPUTÉS NON- INSCRITS DE L'UNDD

“ Le budget 2004 ne nous engage pas ”

PAGE 2

5^e GRAND PRIX CYCLISTE DE OUAGA P.24

La victoire déconcertante de Laurent Zongo

8^e JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN

Relancer la filière fruits et légumes



Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ; tel était l'intitulé du thème de la 8^e édition de la Journée nationale du paysan qui a été célébrée le 27 décembre 2003 à Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga. Ce fut l'occasion de faire le bilan des engagements de la précédente édition et d'en formuler d'autres pour 2004. LIRE PAGE 4



Bonnes fêtes de Noël et de la St Sylvestre avec Celtel

Offre valable jusqu'au 11 Janvier 2004



46 900 FCFA
Téléphone
abonnement
+ 5 000 F de crédit



8e Journée nationale du paysan

Relancer la filière fruits et légumes

« Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso » ; tel était l'intitulé du thème de la 8e édition de la Journée nationale du paysan qui a été célébrée le 27 décembre 2003 à Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga. Ce fut l'occasion de faire le bilan des engagements de la précédente édition et de formuler d'autres pour 2004.

Hamidou Ouédraogo

Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga, a abrité le 27 décembre 2003, sous le patronage du président du Faso, la 8e édition de la Journée nationale du paysan (JNP) qui a consacré son thème à la « Relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ». Plus de 800 producteurs venus des quarante-cinq provinces du pays ont pris part à cet important rendez-vous du monde rural. Ce fut l'opportunité pour ces derniers de faire le bilan des engagements pris lors de la 7e édition qui, on se rappelle, s'est tenu à N'Dorola dans la province du KénéDougou en 2002.

En effet, le 26 décembre 2003, un forum a regroupé dans la salle de conférences de l'Association pour le développement de la région de Kaya (ADRK) les productrices et producteurs sous le thème « Quelle stratégie

pour une relance effective de la filière des fruits et légumes au Burkina Faso ». Cette rencontre a permis non seulement aux participants de réfléchir sur les entraves au développement de la filière fruits et légumes (FLL) mais aussi de dégager les contraintes majeures de notre agriculture. Le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à N'Dorola a été porté à la connaissance du président Blaise Compaoré par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Saïf Diallo, au cours de la cérémonie marquant la célébration de la 8e édition de la JNP.

L'état de la mise en œuvre des engagements de N'Dorola

Lors de la 7e édition, les productrices et producteurs du Burkina avaient pris un certain nombre d'engagements en

vue de la redynamisation du secteur agricole. Du bilan qui a été fait sur leurs activités menées il ressort entre autres qu'au plan agricole les engagements suivants ont été tenus :

- Le relèvement du niveau de fertilité des sols à un taux de 98% de réalisation en fin novembre 2003. 196 000 fosses fumières sur une prévision de 200 000 ont été confectionnées. En plus des réalisations précédentes, en moyenne 800 000 tonnes de fumure organique sont produites chaque année pour la fertilisation des



138 producteurs ont été distingués lors de cette 8e édition

sols :

- Concernant la production en saison sèche par la petite irrigation villageoise, 25 235 tonnes dont 24 945 de maïs et 290 de niébé ont été réalisées. Cette production additionnelle de céréales, équivalant à 71% du stock national de sécurité, a entraîné la chute des prix du maïs tout au long de l'année ;

- S'agissant de la production et de la promotion des semences améliorées, 360 producteurs semenciers, 17 inspecteurs semenciers et 140 agents d'encadrement ont été formés et sensibilisés avec 8 fermes semencières réhabilitées ;

- Sur la question de l'organisation des producteurs, 8 des 13 régions agricoles disposent de 15 groupements de producteurs semenciers de 421 membres. Ce qui a permis la production de plus de 2 700 tonnes de semences par les paysans et 2 350 par les nouveaux acteurs ;

- L'engagement de la Confédération paysanne du Faso de mettre en place des Chambres régionales d'agriculture dans toutes les 13 régions du Burkina au cours de l'année 2003, dont l'objectif est de rendre autonomes les producteurs, a été respecté.

La production céréalière a atteint cette année un record de 3 647 000 tonnes avec un excédent de 1 008 600 tonnes représentant 43% des besoins de consommation de la population. Ce bilan céréalière satisfaisant s'explique certes par la bonne pluviométrie qu'a connue notre pays, dira Saïf Diallo,

mais il est aussi la résultante de l'apport du programme « Saaga » et des efforts fournis par nos vaillants producteurs qui ont adopté des paquets de technologie : entre autres, l'utilisation des semences améliorées, la production et l'application de la fumure organique, la mécanisation agricole.

En vue d'améliorer le système d'élevage, le gouvernement s'est investi aux côtés des producteurs à travers la diffusion de plus de 500 animaux de race performante, la mise en place d'un centre d'élevage et d'amélioration génétique et l'appui au développement de l'aviculture traditionnelle et la vaccination de plus de 30% du cheptel contre la péripneumonie contagieuse bovine.

Quant à l'exploitation des ressources halieutiques, un certain nombre d'actions visait à faire évoluer la pêche de cueillette vers la pêche de production. Dans ce cadre, la réhabilitation de la station d'alevinage de Bazèga est en voie d'achèvement et permettra de produire désormais 1000 000 d'alevins par an contre 300 000 actuellement. Outre de nouvelles méthodes de pisciculture introduites en cours de vulgarisation, six autres stations d'alevinage identifiées à travers le pays seront réalisées. Dans le cadre du développement rural décentralisé, dont l'objectif est d'assurer l'autopromotion véritable des communautés à la base, 1 400 commissions villageoises de gestion des terroirs ont pu mettre en œuvre des projets d'environ 4 milliards de nos



Blaise Compaoré accompagné des membres du gouvernement et visitant les stands d'exposition



Le président du Faso refait la cravate d'un producteur qui vient d'être distingué chevalier de l'ordre du mérite

francs.

De tous les engagements, seul celui relatif à la relance de la filière d'exportation des fruits et légumes n'a pas été respecté. La non-tenue de cet engagement s'explique par l'existence d'un certain nombre de difficultés de fonctionnement auxquelles se trouvent confrontés les acteurs de cette filière. C'est ce qui justifie en partie, selon le patron de l'Agriculture, le choix du thème de la présente journée.

La filière fruits et légumes a besoin d'une relance

La filière fruits et légumes connaît de nombreuses difficultés. Cependant, le Burkina Faso est caractérisé par une grande diversité des productions fruitières : des plantes pérennes, annuelles ou biannuelles avec des productions de plus 800 000 tonnes. La part du marché du Burkina a pourtant chuté de près de 58,7%. En vue de remédier à ce problème, un programme de réhabilitation des vergers a été entamé et la première phase concerne 24 290 hectares dans les provinces de la Comoé, de la Léraba et du

KénéDougou et s'étendra sur le reste du territoire national. La production maraîchère quant à elle enregistre un fort taux de déperdition en raison de l'insuffisance d'un certain nombre d'infrastructures de stockage et de conservation. Les exportations du haricot vert ont chuté de 56,6%. La contribution de la filière fruits et légumes au PIB est passée de 4,5% en 1997 à 2,9%. Parmi les actions entreprises pour relancer cette filière le gouvernement a développé un certain nombre d'actions : la construction d'un terminal fruitier qui sera opérationnel en avril 2004 et dont la capacité de conditionnement est de 4000 tonnes de mangues, 1500 tonnes de melons, 200 tonnes de tomates et 1000 de haricot vert par an ; la réhabilitation des chambres froides qui seront fonctionnelles au cours du mois de mars 2004 ; la recherche de financement pour la réalisation d'un centre d'innovations agroalimentaires dont la vocation est de renforcer les capacités des différents acteurs ; l'élaboration des termes de références d'une étude de faisabilité pour la création d'une société mixte de promotion de la filière des fruits et légumes ■

Les recommandations issues du forum

- La création d'un fonds de garantie par l'Etat ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des activités de la filière ;
- L'élaboration et l'adoption de cahiers des charges ;
- La création de petites unités de transformation ;
- La création d'un cadre de concertation inter professionnel fonctionnel ;
- La mise en place d'une société d'économie mixte (association entre l'Etat et les acteurs privés du secteur).

Il faut urgemment, a conclu Saïf Diallo, des approches et méthodes nouvelles pour faire passer définitivement de la production d'autoconsommation de type archaïque à une production plus moderne, marchande et compétitive. La Be JNP a été marquée par plusieurs activités. Après la cérémonie commémorative, le président Blaise Compaoré est allé au bord du lac Dem, situé à une quinzaine de kilomètres de Kaya, où il a pu toucher du doigt ce qui se fait sur le terrain pour la redynamisation de la filière fruits et légumes.

Humeur Ces mains calleuses qui donnent la vie

A l'occasion de la journée nationale de la paysannerie qui a eu lieu le 27 décembre 2003 à Kaya, G. Raphaël Ouédraogo rend par cet écrit un hommage vibrant à un monde paysan qui nous fait vivre par son travail.

Le 27 décembre 2003, sera commémorée la Journée nationale de la paysannerie à Kaya. Nous trouvons là une opportunité de nous unir à tous ces braves paysans, hommes et femmes, qui, chaque jour, œuvrent inlassablement pour la survie de notre cher pays. La mise en place des structures organisationnelles de tous ceux qui, dans l'agriculture comme dans l'élevage, s'adonnent au travail à creuser joie pour la prospérité de notre Faso constitue des gestes des plus significatifs que nous avons salués, comme par ailleurs nous saluons cette année le courage et l'abnégation de ces producteurs dans leur combat pour l'établissement de la justice dans le commerce du coton.

Toutes ces actions et mesures sont l'expression d'une confiance des autorités de notre pays au monde paysan et de leur foi en une dynamique du développement national. Du reste, toutes ces actions et mesures ne signifient guère que l'on a tourné définitivement le dos à l'industrialisation, sous le bon prétexte de se mettre à l'abri de ce qu'elle implique d'aliénation, pour nous préparer à assumer pleinement l'ère technologique qui s'impose à nous plutôt que de la subir désespérément. Sans doute vaut-il mieux précisément assurer nos pas en consolidant les acquis sans lesquels le décollage économique soutenu s'avère impossible. L'acquis le plus précieux hérité des dieux se trouve assurément dans ces vastes étendues de terre, dont la nature nous a pourvus et qui recèlent des trésors variés, à l'image des diversités géographiques de notre Faso. Au milieu de ces trésors, l'agriculture constitue notre richesse la plus sûre par la vertu qu'elle possède seule de pourvoir sans cesse se renouveler sans que l'exploitation la conduise à l'épuisement total.

Vaincre la faim avant d'autres ambitions

C'est pour cela que nous gardons la conviction que c'est sur le développement de l'agriculture que doivent prioritairement porter nos efforts, afin que nous soyons en mesure de relever l'éternel défi que constitue la faim.

C'est lorsque nous aurons à jamais éloigné le spectre de la faim que nous trouverons assez de force et d'assurance pour viser d'autres ambitions plus conformes à nos aspirations. L'homme trouve en effet rarement à réaliser la vie à laquelle il aspire, tant qu'il est soumis à la nécessité alimentaire élémentaire.

Né dit-on pas que l'homme qui a faim n'est pas libre ?

En effet, l'histoire nous a prouvé que ceux des pays qui ont à l'origine de leur développement privilégié l'agriculture ont rarement fait faillite. Par ailleurs, il faut reconnaître que les révolutions industrielles ou technologiques n'ont pas précédé les révolutions agricoles. L'histoire témoigne également que c'est le besoin manifesté par le paysan d'accroître sa production qui est l'origine de l'outil, puis de la machine.

Les perfectionnements que ces instruments ont connu par la suite nous autorisent à affirmer que si la science s'élabore dans les laboratoires des villes, c'est à la campagne qu'elle a pris son départ comme du reste, nous reconnaissons que la poule naît au village mais c'est en ville qu'on la mange.

La commémoration de la Journée nationale du paysan est ainsi l'occasion de vénérer le génie du monde paysan, de lui témoigner le respect que tout le Faso lui voue pour le travail de la terre qu'il pratique et qui est à la fois une grande servitude et une grande dignité. Les amoules à la main sont en effet plus honorables que les brillantes bagues dorées aux doigts de ces bourgeois et de ces intellectuels qui ne savent même pas faire la différence entre une herbe et une jeune tige de millet. La c'est à ces mains calleuses que nous devons tout notre survie, car quand le paysan est pauvre, le pays tout entier est pauvre.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est tout à fait juste et ce nous ayons été notre dévouement sur l'agriculture qui, à notre entêtement, reste le nerf de la guerre contre le sous-développement.

Nous ne pouvons dans ces conditions louer les efforts déployés par les autorités de notre pays en faveur de la paysannerie, en dépit de tous les jugements négatifs et péjoratifs qu'elle traîne comme une peau de chagrin. Ainsi, le paysan était vu aux géométries et le mot paysan au village était devenu une injure. Aujourd'hui, nous nous réjouissons que le monde s'accorde pour reconnaître que notre pays ne saurait atteindre ses objectifs économiques sans la majorité du peuple que constituent les paysans.

Ouédraogo G. Raphaël
Conseiller principal de jeunesse
et d'animation



Gestion intégrée de l'eau

Installation du Conseil national de l'eau

Dans le cadre des activités de la 8e Journée nationale du paysan, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Salif Diallo a procédé à l'installation du Conseil national de l'eau. C'était le 26 décembre dernier dans la salle de conférence de l'ADRK à Kaya.

Roger NANA

Le Conseil national de l'eau (CNE) qui est composé de 64 membres est une structure de niveau national, établie pour une gestion concertée de l'eau dans notre pays. Il regroupe en son sein l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile dans toutes ces composantes, les institutions d'enseignement et de recherche. Le CNE est un organe consultatif. A cet effet, il se prononce sur les dossiers qui sont soumis par le gouvernement ou par auto-saisine. Le CNE apporte son concours à la définition des objectifs généraux et des orientations de la politique nationale tendant à réaliser une gestion durable de l'eau. Il est également consulté sur les plans et schémas d'aménagement et de gestion en matière d'eau, des projets d'aménagement et de répartiti-



Photo de famille des membres du conseil national de l'eau avec les autorités. (Ph. Ram. O. DPCM / Agriculture)

tion des eaux ayant un caractère national ou régional, les projets de loi et de règlement relatifs à la gestion de l'eau et toute question concernant l'eau que le ministère

chargé de l'Eau juge utile de lui soumettre. En d'autres termes le CNE est un instrument de la loi destiné à jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la poli-

tique nationale de l'eau au Burkina. C'est Monsieur Mamadou Kouaté qui a été nommé à la tête du CNE. Celui-ci a dans son discours exprimé toute sa gratitude au gouvernement avant d'inviter les membres à s'impliquer sans faille afin d'atteindre les objectifs. A l'ère des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le secteur de l'eau ne saurait évoluer en marge de celles-ci. C'est pourquoi la direction générale de l'inventaire des ressources hydrauliques du ministère en charge des questions de l'eau avec l'appui financier du Royaume de Danemark a mis sur pied un site Web de l'eau. En effet, selon le ministre Salif Diallo, la communication qui est un élément fondamental dans toute action de développement était une des difficultés que rencontraient les structures intervenant dans le secteur de l'eau. Le lancement de ce site Web vient donc en réponse à cette lacune, a-t-il indiqué. Il permettra au public, aux partenaires et aux différents intervenants dans le domaine de l'eau d'avoir toutes les informations sur le secteur de l'eau ■

Conférence de la jeunesse musulmane Ahmadiyya

Plus de 2000 jeunes renforcent leurs capacités spirituelles

Renforcer les liens d'amitié, de solidarité et de fraternité, tel est le but de la 4e conférence islamique de la jeunesse musulmane Ahmadiyya qui s'est tenue du 26 au 28 décembre 2003 à Ouagadougou.

Augustin KABORE

Is sont plus de 2000 jeunes venus du Mali, du Niger, du Ghana, et bien sûr de notre pays pour se former tant sur le plan spirituel que physique afin de faire rayonner l'islam qui est une religion de paix et de tolérance.

Cette grande rencontre qui est la 4e de son genre sous forme de conférence de la jeunesse musulmane est organisée par le mouvement Ahmadiyya.

La cérémonie d'ouverture de cette conférence a été marquée



Mahmood Nasir Saqib responsable du mouvement au Burkina Faso. (Ph. L'Observateur Paalga)

par la montée des couleurs burkinabé et Ahmadiyya. Entre chants et invocations religieuses, le pro-

manes d'être solidaires et fraternels tout en respectant scrupuleusement les prières.

Le thème de la conférence est : "pour une participation responsable de la jeunesse musulmane à l'édification d'une société de paix et de tolérance options pour l'Ahmadiyya : l'islam réel". Il y a lieu de rappeler que le fondateur du mouvement Ahmadiyya en islam est né en 1835 à Qadian en Inde et est mort en 1908. Il fonda la Jamaat Ahmadiyya (communauté en 1889). Sa philosophie religieuse est actuellement partagée par beaucoup d'adeptes et depuis le mouvement ne cesse de grandir.

En marge des activités religieuses, les participants ont rivalisé dans le sport tels que le football, le relais navette et bien d'autres jeux collectifs ■

Pour l'efficacité du monde rural

L'eau d'abord

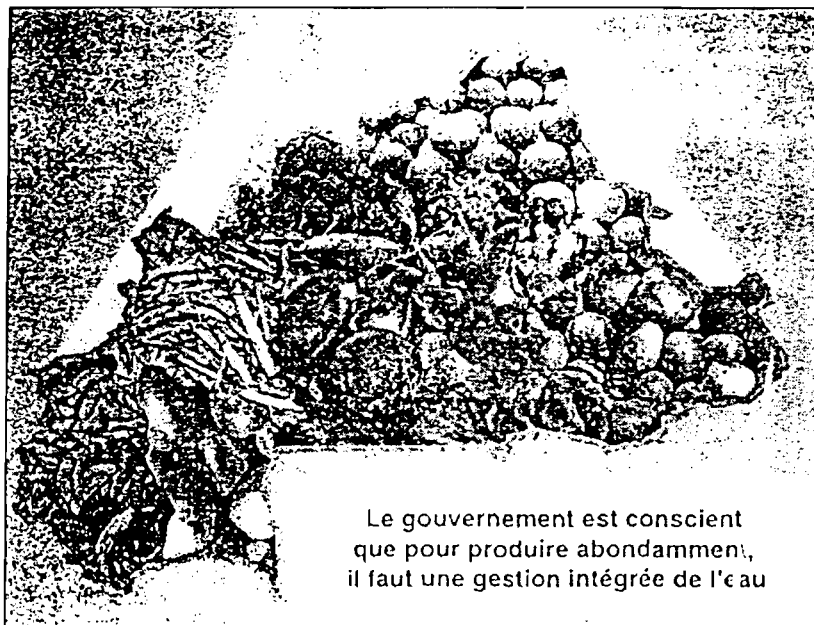
En marge de la 8e édition de la Journée nationale du paysan, le ministre Salif Diallo, représentant le chef du gouvernement, a procédé à l'installation du Conseil national de l'eau et au lancement d'un site Web du secteur de l'eau. Normal, car quelle que soit la vaillance d'un producteur, il lui faut d'abord de l'eau.

Hamidou Ouédraogo

La 8e Journée nationale du paysan (JNP), que Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga, a accueillie le 27 décembre 2003, a été maillée d'activités annexes. La veille, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Salif Diallo, après avoir ouvert le forum des producteurs, s'est rendu immédiatement sur le site maraîcher du lac Dem, situé à 15 kilomètres de Kaya. L'objet, inspecter le terrain en prélude à la visite que le chef de l'Etat devait y effectuer le lendemain. Le patron de l'Agriculture burkinabè a semblé être surpris des potentialités qu'offre ce cours d'eau. En effet, lorsqu'il a été informé que sur une superficie de 4200 ha de terres aménageables, seulement 464 sont actuellement exploitées, le ministre Diallo n'a pu s'empêcher de porter la main à la bouche en signe d'étonnement avant d'interpeller un de ses collaborateurs techniques, en l'occurrence Alphonse Ouédraogo, le directeur du projet «Petite irrigation villageoise», en ces termes : «Où est Alphonse ? Ces informations ne t'inspirent pas quelque chose ?». En tout cas ce Jernier a répondu par l'affirmative. Et nous osons espérer que cette découverte et cette prise de conscience seront accompagnées d'actes concrets.

Le Conseil national de l'eau, pour une gestion concertée de l'eau

Dans l'après-midi du 26 décembre, Salif Diallo, représentant le premier ministre, a procédé à l'installation du Conseil national de l'eau (CNE). C'est le Plan d'action pour la gestion intégrée de l'eau (PAGIRE), a-t-il rappelé dans son discours, qui est venu consacrer le CNE comme une des grandes orientations dans la réforme du cadre de gestion des ressources en eau. C'est une structure de portée nationale, établie pour une gestion concertée de l'eau,



Le gouvernement est conscient que pour produire abondamment, il faut une gestion intégrée de l'eau

associant l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, les institutions d'enseignement et de recherche.

Un décret gouvernemental du 27 novembre 2002 fixe les attributions du CNE et règle sa composition, son organisation et son fonctionnement. Organe consultatif, il se prononce sur les dossiers qui lui sont soumis par le gouvernement ou par autosaisine et apporte son concours à la définition des objectifs généraux et des orientations de la politique nationale tendant à réaliser une gestion durable de l'eau. Le Conseil national de l'eau est placé sous la présidence de Lamine Kouaté, le directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Il comprend 64 membres répartis comme suit : l'administration de l'Etat, les collectivités territoriales, les autorités coutumières et religieuses, les usagers et les milieux socioprofessionnels, 18 membres pour chaque composante contre six pour les organisations scientifiques et techniques des services nationaux et quatre présidents des Conseils des bassins. L'installation du CNE, qui intervient en marge de la JNP, a souligné Salif Diallo,

n'est pas le fait du hasard : elle est l'expression de l'engagement de son département à développer la filière fruits et légumes ainsi que les autres filières agropastorales et la petite irrigation villageoise dont le succès dépend fortement de l'eau et de sa gestion intégrée. Le secteur de l'eau dispose désormais d'un site Web qui a été lancé à l'occasion de la cérémonie d'installation du CNE. Selon le ministre Diallo, «ce portail sur l'eau» met à la disposition ces différents intervenants dans ledit domaine, du grand public et des partenaires au développement une variété d'informations sur le secteur au Burkina Faso.

Rappel de quelques actes forts au cours de la cérémonie officielle

Juste après le discours-bilan du ministre de tutelle, 138 producteurs ont été faits chevaliers de l'ordre du mérite du développement avec agrafe agriculture. Les récipiendaires, avec tous les autres producteurs participants à cette 8e JNP, ont défilé pour serrer la main du pré-

sident du Faso. Nombre d'entre eux n'éprouvaient aucun complexe devant Blaise Compaoré. En plus des certificats de reconnaissance, chacun des producteurs a reçu un chèque de 50 000 FCFA signé du président Compaoré. En tout cas, l'on peut dire que ce fut un moment de démythification de la fonction de chef de l'Etat.

Le président du Faso, suivi des membres du gouvernement, des présidents d'institution, a par la suite fait le tour des stands d'exposition pour apprécier l'ingéniosité des chercheurs, des producteurs et des artisans.

Dans l'après-midi, cap sur le lac Dem, à 15 kilomètres sur l'axe Kaya - Kongoussi pour une visite guidée dans un champ-écolo des producteurs de cette localité.

Là, Blaise Compaoré et sa suite ont pu voir ce qui se fait sur le terrain dans le cadre de la Gestion intégrée de la production et des déprédateurs des cultures (GIPD), un mode de production peu onéreux et respectueux de la santé humaine, animale et de l'environnement. Des efforts sont faits à travers cette approche pour l'usage des pesticides naturels à base de graines de nimier pour contrôler les ennemis des cultures au lieu des pesticides chimiques, nocifs à la santé.

Une approche qui satisfait le ministre Dakar Djiri de l'Environnement et du Cadre de vie et Désiré Ouédraogo, qui viennent d'engager une lutte contre les pesticides nocifs à travers le projet «Mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants». Dans cette école sans murs, on cherche à développer l'expertise de l'exploitant, sa capacité d'analyse de l'écosystème par l'acquisition de paquets technologiques tels que les moyens d'exhaure, les techniques d'irrigation et de production de la fumure organique ■

8^e JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN Quand le volontarisme se heurte aux dures réalités

La 8^e édition de la Journée nationale du Paysan a été célébrée le 27 décembre 2003 à Kaya. Des engagements pris à N'Dorola lors de la 7^e édition, un seul n'a pu être tenu. Même les performances réalisées risquent de se heurter aux dures réalités du marché.

« La Journée nationale du paysan est une idée géniale. Cette année, au Mali, nous avons emprunté le pas au Burkina. » Ce sont là les propos de l'ambassadeur du Mali, avec qui nous avons échangé pendant la cérémonie d'ouverture de la Journée. Il y a en effet comme un challenge entre l'Etat et les producteurs à tenir chacun ses engagements. Chaque année, la Journée du paysan est l'occasion d'une revue des statistiques de campagnes où gouvernement et producteurs examinent problèmes et difficultés rencontrés dans les différentes filières de production et prennent des engagements pour l'avenir. Avec une production céréalière de plus de 3 millions de tonnes et un excédent de 1.008.600 tonnes, la fête paysanne annuelle se tenait sous de bons auspices. A y voir de près, cette production record n'est pas le seul fait



d'un ciel généreux. On doit aussi ce succès à une mobilisation assez exceptionnelle des producteurs qui ont allié force de production et savoir-faire pour relever le niveau de fertilité des sols à un taux de 98% grâce à la production de 800.000 tonnes de fumures organiques par an. L'engagement du monde paysan s'est traduit par

ailleurs par l'accroissement des statistiques dans le domaine des semences améliorées : 360 producteurs et 17 inspecteurs semenciers mobilisés, 140 agents encadreurs formés, 8 fermes semencières réhabilitées. Sur le front de l'organisation, 8 des 13 régions agricoles disposent de 15 groupements de producteurs semenciers de

421 membres. Quant à la production de semences, elle est de 2700 tonnes pour les paysans et de 2350 tonnes pour les nouveaux acteurs de la filière. Le bonnet d'âne de cette dynamique productive revient toutefois à la filière fruits et légumes dont la production annuelle estimée à 280.000 tonnes connaît une chute au niveau des exportations. La baisse de la part de mar-

vert ont chuté de 66,6%. C'est une catastrophe pour les producteurs de la filière d'autant que le marché national enregistre un fort taux de perte en raison de la faiblesse des infrastructures de stockage et de conservation.

Malgré la déprime du marché, les acteurs de la filière fruits promettent de produire 10% de plus tandis que les pêcheurs annoncent pour leur part 12500 tonnes de poisson. Mais produire est-il une fin en soi ? Le ministre Salif Diallo a déjà sonné l'alarme. « Nous allons vers une catastrophe si nous ne trouvons pas une solution au problème de marché », déclare-t-il. Il est en effet dangereux de demander aux paysans de produire toujours plus si les contraintes qui grèvent l'essor des filières ne sont pas levées. De plus, même excédentaire, la production agricole est encore loin de résoudre la question de l'autosuffisance alimentaire.

Environ 1.100.000 personnes connaissent toujours une insécurité alimentaire structurelle. Les producteurs burkinabè se trouvent donc à la croisée des chemins où leur capital de savoir-faire et de travail est menacé par des difficultés en aval qui empêchent un réel décollage du secteur. ■

GBN

L'UIDH en quête de performance

« Nous avons dû arrêter l'horloge, si bien que nous ne nous sommes pas rendu compte que dehors, ses aiguilles tournaient en ce temps... Les échanges ont été difficiles comme l'est la situation politique, sociale, économique et culturelle en Afrique. » C'est par ces mots lapidaires, passablement sibyllins que Halidou Ouédraogo entamait le 18 décembre dernier, le discours de clôture du 3^e congrès. Prévu initialement pour se tenir en une seule matinée, deux jours ont à peine suffi pour faire le point des questions inscrites et non inscrites à

l'ordre du jour. En onze (11) ans d'existence, l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH) qui a réussi son implantation dans une quarantaine de pays et qui compte un réseau de 50 associations de pays et qui compte un réseau de 50 associations peine cependant pour développer des activités d'envergure à la hauteur des défis qui se posent au continent. Le 3^e congrès a donc voulu apporter une réponse adéquate à cette équation en proposant un plan stratégique sur cinq (5) ans et en invitant toutes les composantes de l'organisation à œuvrer à son succès. L'organisation a été invitée à cet effet, à conformer ses objectifs à ce plan stratégique, qui apparaît

désormais comme le cadre normatif de référence où doivent s'inscrire toutes les actions à venir en vue d'une visibilité et d'une efficacité plus grandes. Au niveau du fonctionnement interne, on note l'adoption du principe des réunions tournantes (congrès et autres rencontres statutaires du bureau de coordination). Enfin, le congrès a demandé que soit inscrite dans l'agenda du nouveau bureau, la recherche de sources de financement propres, conformément aux règles légales. Cette question est importante parce que la viabilité de l'organisation en est forte-

ment tributaire. Comme pour faire pendant au lancement de l'Observatoire des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA, le congrès a recommandé sa démultiplication dans chaque pays membre de

« c'est mon dernier mandat, sauf tremblement de terre ! »

l'Union. Nombre d'observateurs s'attendaient à ce que l'UIDH fasse étalage de ses divergences. Or, il apparaît que non seulement quitus a été délivré au bureau sortant conduit par Halidou Ouédraogo pour sa gestion financière mais que ce dernier a été reconduit à l'unanimité pour trois ans au poste de président. A écouter Halidou

Ouédraogo lui-même, malgré ce consensus sur sa personne, les débats ont été fort houleux. Caricaturant sans doute les oppositions, il parlait de deux visions qui se sont affrontées au cours de ce congrès : « une vision parvisiste, obscurantiste et rétrograde et une vision intelligente, combattante et innovatrice ». Ces visions antagonistes ont été heureusement contenues dans les limites d'un débat démocratique et n'ont provoqué ni schisme ni déclin. Dans son point de presse du 23 décembre, Halidou Ouédraogo lance non sans un brin d'ironie et en guise de consolation à ses contempteurs : « c'est mon dernier mandat, sauf tremblement de terre ! » ■

GBN

LUCARNE CITOYENNE

Ouaga sans taxi-compteur

Que sont devenus nos taxis-compteurs ? C'est vrai que cette forme de taxi n'était pas pour le commun des ouagalais, mais tout de même, ça donnait de Ouagadougou l'image d'une capitale moderne. C'est pourquoi le gouvernement avait offert une exonération complète de taxes à ceux qui voulaient importer des voitures neuves pour en faire des taxis. Qu'aurait-on fait de cette faveur fiscale ? On ne le saura sans doute jamais. Pour l'heure, Ouaga n'a presque plus de taxis-compteurs. Il y eut pourtant les taxis-compteurs orange, à qui de droit, devenus aussi rares que les taxis-brousse 404 blâchés. Il y a les taxis-compteurs blanc, alias STMB : au dernier décompte, il en restait 6 en état de marche ; le reliquat, c'est *gâté-pâté*. Six taxis-compteurs pour une ville d'1 million 250 mille habitants ! Ces incapables, qui devaient leur sort à brève échéance, préféreraient déjà préparer leurs arrières en négociant la course directement avec le client et arrêter le fouu compteur.



L'avion présidentiel avant l'heure technique en réparation

Le Boeing de Blaise Compaoré est en révision depuis bientôt un mois. Il devrait nous revenir inévitablement, et Mme Chantal Compaoré de retour d'une visite dans les pays du Golfe devrait être la première à l'inaugurer.



Nos ministres et leurs liens

A son entrée en fonction, un ministre doit déposer la liste de ses liens à la Cour constitutionnelle. Cette obligation s'applique aussi au président du Faso. Mais, personne ne s'y soumet vraiment. Le président lui-même semblait de remettre une enveloppe kaka plate comme le ventre d'un rapatrié de « Bayin ». Ses ministres, eux, ne s'en donnent même pas la peine. Sauf pays où la présidence est pour tout affirmé, cela n'obtient rien.

LE PAYS



QUOTIDIEN
INDEPENDANT
D'INFORMATIONS
GENERALES
DU BURKINA

<http://www.lepays.bf>

SYNTSHA P. 5

La première grève de 2004 annoncée

SITUATION NATIONALE

Questions au Premier ministre Yonli

P.31

FETES DE FIN D'ANNEE
A OUAHIGOYA

Les sapeurs-pom- piers prônent la prudence

P.6

AFRIQUE P.2

Les pouvoirs de la baïonnette

PREPARATION DE LA CAN

Navarra écrase les Etalons

P.28

BLAISE COMPAORE ET LA JNP P.8

« J'ai failli ne pas y croire »



Le chef de l'Etat visitant les stand de produits locaux.

Suite de la page 3

nière, le Président constate que « nous progressons parce que nous écoutons ».

En effet, l'opération 200 000 fosses lumières est réalisée à plus de 90% et la campagne s'est soldée par un excédent céréalier.

Des engagements qui, de l'aveu du président lui-même,

paraissaient hors de portée. « J'ai failli ne pas y croire », a-t-il dit.

Sur cette lancée, les producteurs se sont engagés à nouveau. Ils promettent un accroissement de 10% de la production des fruits et les pêcheurs, promettent 12 500 tonnes de poissons. Toujours selon les paysans, il y aura plus de lait et de céréales la cam-



Claude Ariste, de la filière fruits et légumes recevant sa décoration

Les fruits et légumes au Burkina Faso

Le Burkina est caractérisé par une grande variété de fruits. On retrouve les fruits issus des plantes pérennes (mangues, agrumes, noix d'acajou, papayes) et ceux issus des plantes annuelles ou bisannuelles (bananes, fraises melons et pastèques). Les principales zones de production se situent dans l'Ouest du Burkina, notamment dans les provinces du KénéDougou, de la Comoé et de la Léraba.

Au niveau de la production fruitière, celle de la mangue reste la plus importante. La variété Amélie est de loin la plus importante avec environ 90% de la production nationale. Cette variété, est précoce et cela lui permet d'occuper le marché avant les autres variétés. Autrement, elle présente moins d'avantages compétitifs que les autres dites colorées Kent et Keitt qui connaissent une demande croissante.

La mangue représente également le principal fruit d'exportation avec pour destination principale l'Europe.

La production maraîchère est essentiellement composée de haricot vert, de tomate, d'oignon, de chou, de laitue, de carotte, de pomme de terre, de gombo et de piment. Cette production est réalisée pour la plupart en saison sèche dans les jardins potagers, les périmètres irrigués et les bas-fonds. Les estimations font état d'une production de 40 000 tonnes. La plupart des légumes sont reversés sur les mar-

chés locaux, avec un fort taux de perte due à la faiblesse des infrastructures de stockage et de conservation. Le haricot vert, le gombo et le piment sont exportés vers la sous-région: Ghana, Togo et Bénin. Le haricot vert reste la principale légumineuse d'exportation.

Le Conseil national de l'eau Installé

En marge de la journée nationale du paysan, le ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques a installé le 26 décembre, le Conseil national de l'eau (CNE). Le CNE est un organe consultatif, compétent pour donner un avis sur toute question touchant à la ressource eau. Composé de 64 membres triés sur le volet, le conseil est présidé par Mamadou Lamine Kouaté, directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Cette installation marque une étape importante dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour la gestion intégrée de l'eau (PAGIRE) adopté en mars dernier. Le CNE fait de la gestion concertée de l'eau son cheval de bataille. Pays sahélien, la ressource eau est rare. Sa gestion devient alors stratégique. Sa composition associe l'Etat, la société civile, le secteur privé et toutes les autres composantes de la société. Le CNE se prononce à la demande du gouvernement sur les projets de loi, les grands projets d'aménagement, etc. Il peut également s'auto-saisir le cas échéant.



Plus de 200 agriculteurs étalent face au président du Faso

pagne prochaine. Pour lutter contre la morbidité de la volaille 6 millions de gallinacés seront vaccinés. Mais ce qui retient l'attention, c'est que les acteurs de la filière fruit et légume ont décidé de mettre les pieds dans le plat pour relancer une filière désorganisée depuis le désengagement de l'Etat. Exportateurs et producteurs se renvoient la balle. Les premiers reprochent aux seconds de ne pas tenir leurs engagements de livrer de bons produits.

à temps, tandis que les seconds accusent souvent les premiers de disparaître dans la nature après enlèvement des récoltes. Une crise de confiance réelle qu'il faudra résorber à travers une restructuration de la filière où chaque maillon joue son rôle efficacement. Les uns et les autres se sont quittés accompagnés par un froid sibérien. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine en décembre ou ?

LES GRANDES VISIONS NIGMES

Quelques visions d'importance historique

Dans la Bible

Dieu apparaît à plusieurs reprises pour annoncer aux personnages des événements à venir. La plus célèbre vision évoquée dans le livre sacré est celle d'Abraham : alors que celui-ci s'attend à mourir sans héritier, Dieu le visite pour lui montrer sa future descendance, le peuple hébreu tout entier. « Regarde vers le ciel, et compte les étoiles si tu peux les compter. Telles sera ta postérité. » De même, pour s'adresser à Moïse et lui donner mission de faire sortir les Hébreux d'Egypte, Dieu envoie un ange qui se manifeste dans le célèbre Buisson ardent : « L'ange de l'Eternel lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson. Moïse regarda et voici que le buisson était tout en feu, et le buisson ne se consumait point. Dieu l'interpelle alors par son nom et se fait reconnaître à lui : « Moïse ! Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. »

Dans l'antiquité romaine

Les cas de visions pendant le sommeil sont très fréquents et servent généralement de présages. Ainsi, Jules César, la veille de sa mort, est averti du danger qu'il court : il se voit en songe, « volant au-dessus des nues et serrant la main de Jupiter », selon le témoignage de l'historien romain Suétone. Le même auteur nous dépeint aussi l'empereur Galba, successeur de Néron, prévenu de son propre assassinat. Alors qu'il devait offrir un collier de perles à la déesse Fortune, il change d'avis et le dédie finalement à Vénus. La Fortune lui apparaît alors en rêve. « se plaint d'être frustrée du présent qui lui était destiné et menacé de lui arracher elle-même à son tour les dons qu'elle lui avait faits ».

L'EXPRESS DU FASO

Le Burkina Faso au quotidien

8e Journée nationale du paysan

Relancer les
fruits et légumes
pour combattre
la pauvreté

P.4



Fetes de fin d'année

Le mois de la "vérité" arrive !

P.2

Route Boromo-Bobo

C'est RAZEL
qui paie

P.3

Dédougou

375 vélos aux comités villageois

Dédougou - Douai "Heureux ménage" !

Ecole Centre "A" : Une nonagénaire
oubliée de ses anciens

P.67

de Journée nationale du paysan

Relancer les fruits et légumes pour combattre la pauvreté

Kaya chef-lieu de la province du Sanmatenga a accueilli le samedi 27 décembre 2003 la 8e Journée nationale du paysan (JNP). La cérémonie marquant la célébration de cette 8e édition de la JNP a eu lieu sur la place du Haut-commissariat de ladite province.

une production additionnelle de céréales équivalent à 71 % du stock national. Cette production additionnelle a entraîné la chute des prix du maïs

Roger NANA / Kaya

C'est sous une forte mobilisation des populations de la province qu'a eu lieu la célébration de cette 8e JNP. Plus de huit cents (800) productrices et producteurs venus des 45 provinces du Burkina étaient au rendez-vous. Tout comme les 7 précédentes journées, la 8e édition a connu la présence de son Excellence M. Blaise Compaoré président du Faso, de plusieurs membres du gouvernement, des présidents d'institutions des partenaires et bien d'autres autorités. La journée nationale du paysan se veut un cadre d'échanges entre les déci-



Une productrice recevant les encouragements du Président du Faso, Blaise Compaoré (Ph. Rom O. JDCPM Agriculture)



L'ensemble des acteurs s'est engagé pour la relance de la filière fruits et légumes (Ph. Rom O. JDCPM Agriculture)

deurs et les acteurs du monde paysan en vue d'orienter les actions et pallier aux difficultés que rencontrent les producteurs. Pour cette année, le thème retenu est "relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté". Mais avant, à Kaya c'était l'heure de dresser le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à l'issue de la 7e journée tenue à N'Dorola dans le KénéDougou. C'est le ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique

et des Ressources halieutiques, Monsieur Salif Diallo qui s'est chargé de faire le point des réalisations des engagements au nom des producteurs et productrices au président du Faso. Sur le relèvement du niveau de fertilité des sols, c'est au total 196 000 fosses fumières qui ont été confectionnées sur une prévision de 200 000. Soit un taux de réalisation de 98 % en fin novembre 2003. Avec les réalisations précédentes, c'est en moyenne plus de 800 000 tonnes de fumure organique qui sont produites chaque année pour la fertilisation des sols. S'agissant de la production en saison sèche par la petite irrigation villageoise, 25 235 tonnes de niébé ont été produites. Au ministre de saluer les efforts de nos braves paysans qui ont permis d'obtenir

tout au long de l'année sur le marché.

Les producteurs s'étaient engagés à généraliser la production et l'utilisation des semences améliorées. A ce niveau, des actions ont été entreprises. Il s'agit notamment de la formation et la sensibilisation des producteurs semenciers au nombre de 360, de 17 inspecteurs semenciers et de 140 agents d'encadrement et la réhabilitation de 8 fermes semencières. Le dynamisme des acteurs de cette filière est salubre, a souligné le ministre Salif Diallo. Car huit des treize régions agricoles dispose de 15 groupements de producteurs semenciers de 421 membres. Ces actions ont donc permis la production de plus de 2 700 tonnes de semences par les paysans et 2 351 tonnes par les nou-

veux acteurs.

Chambres régionales d'agriculture

L'engagement pris par la Confédération paysanne du Faso (CPF) pour la mise en place effective des Chambres régionales d'agriculture au cours de l'année 2003 a été respecté. Ce processus engagé a connu la participation de 1 163 000 producteurs à des élections libres et démocratiques qui ont permis la mise en place des 13 Chambres régionales d'agriculture. Ces Chambres ont pour objectifs la prise en charge par les producteurs eux-mêmes de leur devenir. La production céréalière a fait un record de 3 647 000 tonnes dépassant ainsi un excédent de 1 008 600 tonnes ; ce qui représente 43 % des besoins de consommation de la population. Cette performance est la résultante de conditions pluviométriques par l'apport du programme Saaga, l'utilisation des semences améliorées, la production et l'application de la fumure organique...

Ressources animales et halieutiques

Dans ces deux secteurs, des résultats notoires ont été également enregistrés. Pour le secteur des ressources animales, le gouvernement s'est investi aux côtés des producteurs pour l'amélioration du système d'élevage. Et ce à travers la diffusion de plus de 500 animaux de race performante, la mise en place d'un centre national d'élevage et d'amélioration génétique, l'appui au développement de l'aviculture traditionnelle et la vaccination de plus de 30 % du cheptel contre la péripneumonie contagieuse. En matière d'exploitation des ressources halieutiques, le gouvernement a engagé des actions qui visent à faire évoluer la pêche de cueillette vers la pêche de production. Il

s'agit entre autres de la réhabilitation de la station d'alevinage de Bazèga qui est en voie d'achèvement.

Engagement non tenu

Seul l'engagement sur la relance de la filière d'exportation des fruits et légumes n'a pas été réalisé. Cet engagement n'a pu se réaliser car les acteurs de cette filière connaissent des difficultés de fonctionnement. Cette situation justifie entre autres le choix du thème de la 8e JNP. En effet, le Burkina Faso dispose d'énormes potentialités pour la production de fruits et légumes caractérisée par une grande diversité des produits. La production annuelle de fruits et légumes est estimée à 400 000 tonnes et procure de l'emploi à 500 000 personnes environ. A cela s'ajoutent les emplois générés aux acteurs du transport et de la distribution. Malgré de nombreux efforts consentis par le gouvernement dans cette filière son volume est en baisse

se ces dernières années.

La présente journée qui s'est tenue sous le signe de la relance de cette filière vise à lui donner une place prépondérante dans le développement de notre pays. Des engagements ont été ainsi pris de part et d'autre pour la relance de la filière.

Visite sur le terrain

A l'issue de la cérémonie le président du Faso et toute la délégation ont visité des stands dressés pour la cir-

constance. Dans l'après-midi le président a effectué une visite sur le terrain. C'est le lac Dem situé à 15 kilomètres du chef-lieu de la province du Sanmatenga sur l'axe Kaya-Kongoussi qui a été visité. Le lac Dem a une capacité de stockage de 12 millions de m³ d'eau. Il atteint 5 km en saison pluvieuse et 12 km en saison sèche. Au bord de ce lac les principales spéculations sont le haricot vert, le chou, la tomate, l'aubergine, le piment et le poivron. Un site de 15 hectares est exploité par 800 maraîchers dont 600 femmes. Les autorités sont allées faire le constat sur le terrain et ont exprimé leur encouragement aux différents acteurs.

Au cours de la cérémonie, 138 producteurs ont été distingués pour leurs efforts au développement. Ils ont été faits à cet effet, chevaliers de l'ordre du mérite du développement rural respectivement au nombre de 82 avec agrafe agriculture, 53 avec agrafe élevage et 2 avec agrafe pisciculture. Chaque producteur a également reçu une somme de cinquante mille francs (50 000) offert par le président Blaise Compaoré plus une attestation.

Le traditionnel entretien entre les autorités et les producteurs a mis fin à la manifestation. Nous y reviendrons. ■



Le ministre Salif Diallo : "Le bilan est satisfaisant et les efforts doivent se poursuivre" (Ph. Ram O. IOCPM Agriculture)



Le Président du Faso au cours de la visite sur le terrain a essayé une pompe à motricité humaine (pompe à pédale) (Ph. Ram O. IOCPM Agriculture)

MOT DU MINISTRE D'ÉTAT

(Ministre de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques)



Salif DIALLO

Ministre d'Etat,

*Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique
et des Ressources halieutiques*

L'agriculture burkinabè est fortement influencée par les aléas climatiques. Cette année, nous nous réjouissons de l'abondance et de la bonne répartition dans le temps et dans l'espace des pluies. Cela, conjugué aux efforts des vaillants producteurs et productrices et aux innovations technologiques vulgarisées par les techniciens, ont permis d'obtenir une production record. Il est donc évident qu'avec une production de trois millions de tonne, le pays se retrouve avec un excédent de 1 008 600 tonnes. Il est donc permis de dire que l'atteinte de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire n'est pas un rêve mais peut être une réalité au Burkina Faso. Mais cette performance nous invite plutôt à redoubler d'efforts et d'ardeurs dans la redynamisation des différents secteurs de production de notre agriculture.

En plaçant la 8ème édition de la Journée nationale du paysan sous le thème de la "relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté", une tribune est ainsi offerte à tous les acteurs de cette filière pour ensemble, jeter les bases de sa véritable promotion.

La production des fruits et légumes dans notre pays est annuellement estimée à 280 000 tonnes soit 240 000 tonnes de légumes. Cela représente 2% de la production agricole et contribue pour environ 5,5% à la formation du PIB.

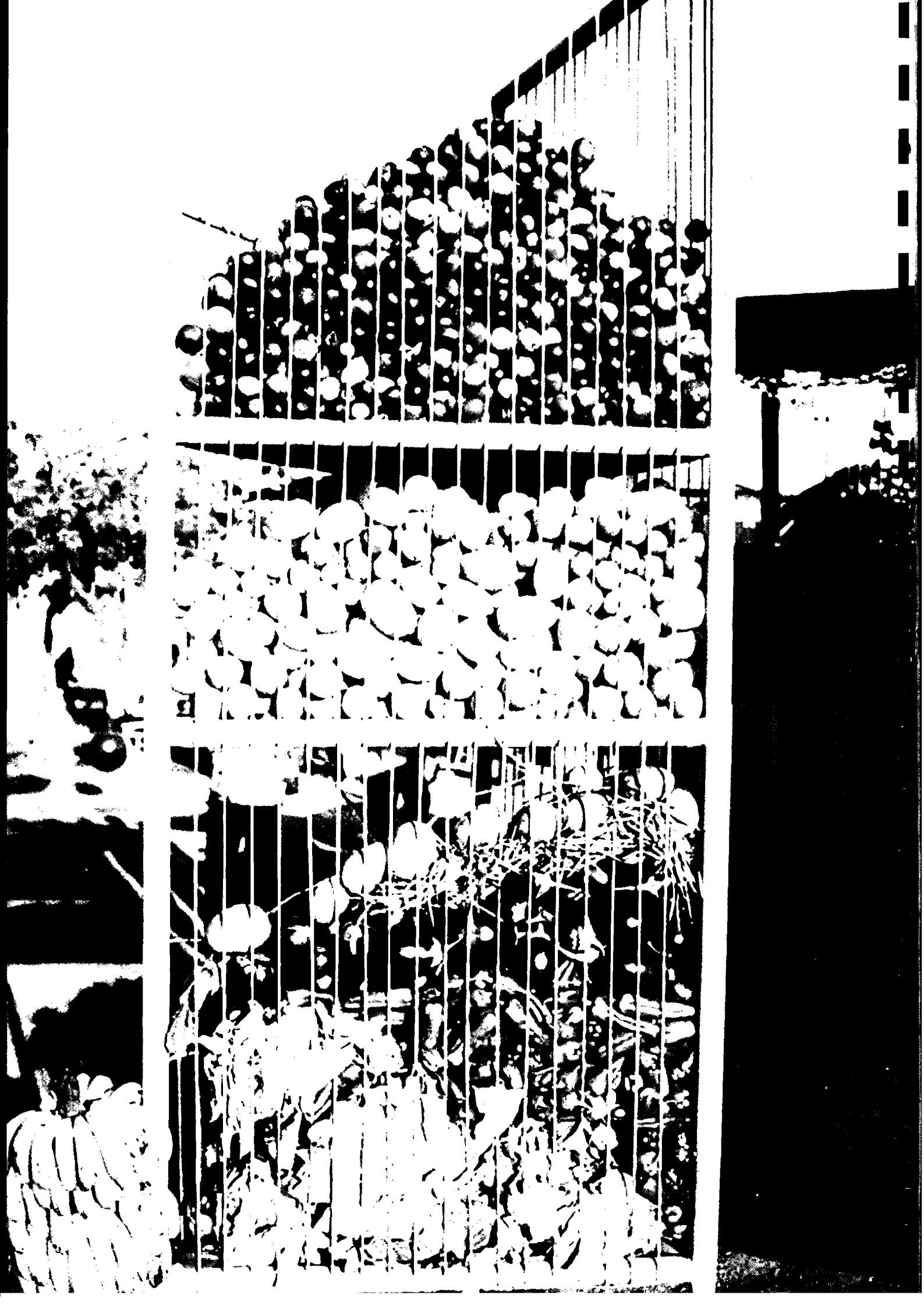
La filière fruits et légumes regorge d'énormes potentialités tant au

niveau de l'accroissement et de la diversification de la production qu'au niveau des débouchés. Cependant, depuis déjà quelques années, nous assistons à une baisse du volume des exportations. A titre d'exemple, les exportations du haricot vert sont passées de 3000 tonnes en 1998 à moins de 1000 tonnes en 2002. Cette chute est liée aux multiples contraintes que rencontre cette filière.

Pour y remédier, des mesures d'accompagnement ont été entreprises par le gouvernement parmi lesquelles, la construction d'un terminal fruitier, la réhabilitation de trois chambres froides et l'acquisition de deux camions frigorifiques. Ces efforts du gouvernement se doivent d'être accompagnés par un engagement plus accru de tous les acteurs en vue de la relance de la filière.

L'abnégation au travail des productrices et producteurs de notre pays est connue et a permis la réalisation satisfaisante des engagements pris au cours des différentes journées nationales du paysan. Nul doute que cette 8ème édition de la journée nationale du paysan qui a consacré son thème à la "relance de la filière fruits et légumes comme contribution à la lutte contre la pauvreté" sera marquée par de nouveaux engagements dont la mise en oeuvre ouvrira des voies à un véritable décollage de cette filière.

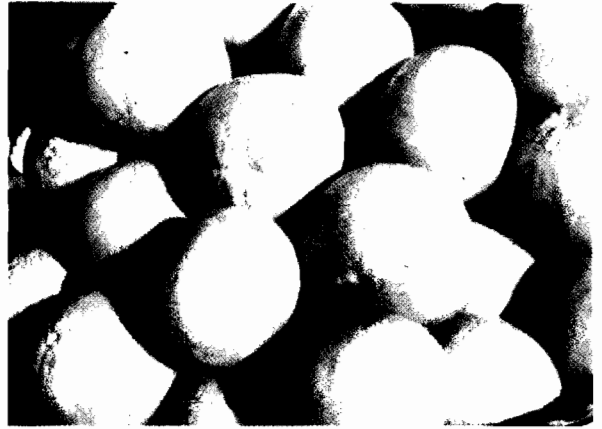
Bonne fête,
Bonne et heureuse année 2004 !



QUELQUES PRODUITS DE LA RICHE DIVERSITE AU BURKINA FASO



Papayes



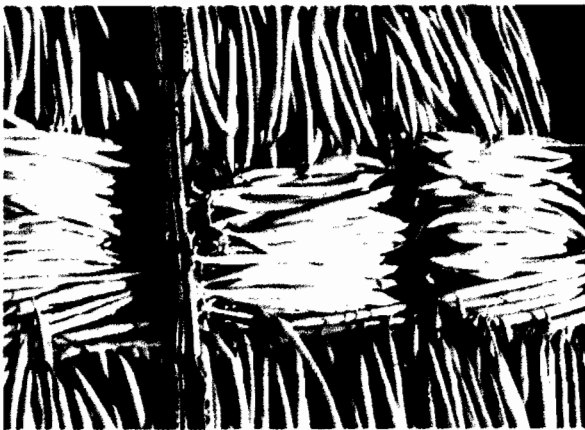
Oranges



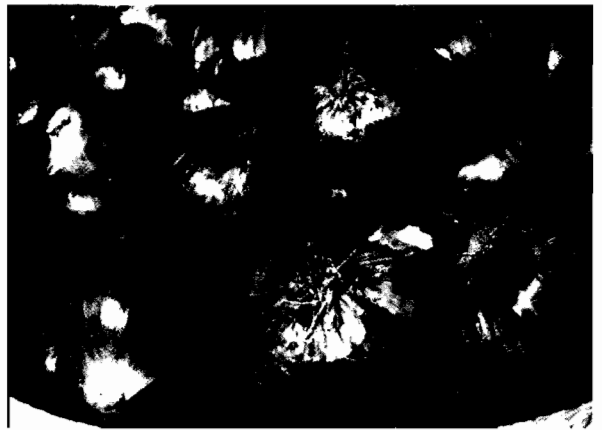
Carottes



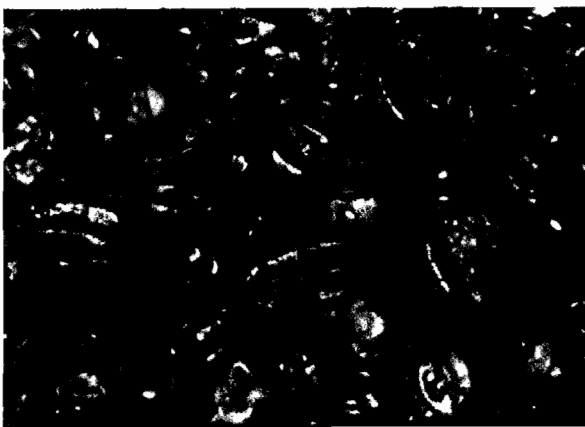
Aubergines



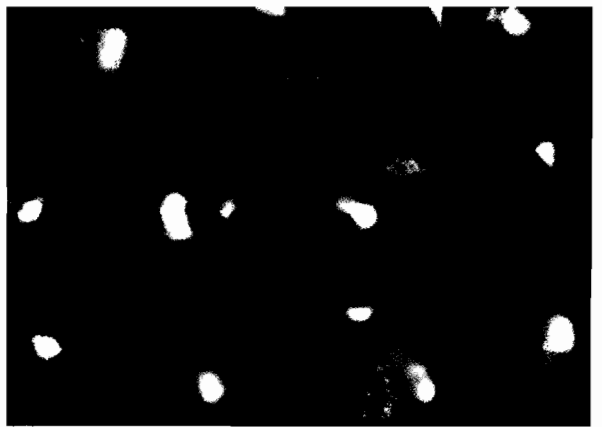
Haricot Vert



Oignons



Piment



Tomates